



revue de la france libre



**Maquette
de la future
statue
du général
de Gaulle**

Médailles et insignes réglementaires des Forces Françaises Libres

réservés exclusivement aux personnels Terre - Mer - Air
c'est-à-dire aux seules personnes de « statut FFL », attribué par la DPMAT
qui sont alors autorisées à porter ces insignes (grand ou petit modèle)



Médaille de la France Libre, grand modèle	120,00 F
Insigne « TERRE » grand modèle	40,00 F
petit modèle	30,00 F
mini modèle	25,00 F
Insigne « MARINE » grand modèle	40,00 F
petit modèle	30,00 F
Insigne « AVIATION » grand modèle	50,00 F
petit modèle	30,00 F
(Nota : Insigne « AIR » : commande et chèque à l'ordre des F.A.F.L.)	
Insigne « B.M.2 » grand modèle	50,00 F

INSIGNES de l'Association des Français Libres réservés
aux membres de l'Association « INSIGNE ROND » avec
Croix de Lorraine rouge sur fond bleu, réservés au FRANÇAIS LIBRES
Croix de Lorraine bleu sur fond rouge réservée
aux membres « Combattants amis » et membres « Amis » : 30 F

Autre objets :

Cravate aux couleurs AFL (avec sigle/sans sigle)	85,00 F
Pochette de veste - sigle AFL - Bleue ou blanche	50,00 F
Autocollant pour voiture	25,00 F
Porte-clefs aux trois armes	30,00 F
Médaille bronze	230,00 F
Annuaire FFL	30,00 F
Revue spéciale du « 50 ^e anniversaire de l'Appel »	30,00 F
Briquet « ZIPPO » avec Insigne Air, Terre ou Mer (à préciser)	160,00 F

En vente au Siège de l'Association
59, rue Vergniaud, 75013 Paris

Remise aux sections : 20 %
Sauf « Médaille bronze »

EXPÉDITION : Pour toute commande, ne pas oublier
d'ajouter le montant des frais d'expédition postale, soit
8,00 F pour moins de 250 g, 19,00 F pour moins de 500 g,
24,00 F pour moins de 1 000 g, etc.

© « REVUE DE LA
FRANCE LIBRE »
ÉDITÉE PAR
L'ASSOCIATION
DES FRANÇAIS
LIBRES

N° commission paritaire
573 D 73
Reconnue d'utilité publique
(décret du 4 avril 1963)

RÉDACTION
ADMINISTRATION
PUBLICITÉ :
59, rue Vergniaud
75013 Paris
Tél. : 01.53.62.81.82
Fax : 01.53.62.81.80

VERSEMENTS :
CPP Association des
Français Libres
Paris n° 5.126.45 D

*Il est interdit de reproduire
intégralement ou partiellement
la présente publication
- loi du 11 mars 1957 - sans
autorisation de l'éditeur*

La rédaction de la Revue de
la France Libre demande que
les articles destinés à paraître
dans le numéro 309 parviennent
dactylographiés, en
deux exemplaires, le plus tôt
possible et le plus tard avant
le 7 février 2000 à l'Association
des Français Libres.

Prix : 30 F

MISE EN PAGE
IMPRESSION
ROUTAGE :
Imprimerie - Le Mans
02 43 43 75 80

Dépôt légal
4^e trimestre 1999

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION :
Georges CAITUCOLI

RÉDACTEUR EN CHEF :
André CASALIS

Sommaire N° 308

Le mot du président 3

Rubriques

Sur le vif, souvenirs d'un combattant des premiers jours,
par Marcel Vincent, Compagnon de la Libération 4

Les volontaires de Saint-Jean-de-Luz,
par Gérard Ingold 7

L'extraordinaire odyssée d'une lettre clandestine,
par Robert Bineau, Compagnon de la Libération 11

Pèlerinage à Colombey,
l'homélie du père Maurice Cordier 12

Hommages

Le prince Vinh Sanh, joker du général de Gaulle,
par le colonel Maurice Rives 14

Jean Ayrat, Albert Cassin, Edouard Przybylski 16

Amicales

Le Mémorial national de la 1^{re} DFL
à Hyères-les-Palmiers 18

Volontaires féminines de la France Libre 21

Forces navales françaises libres 22

Chronique littéraire 25

Dans les sections 29

Le carnet 44

In Memoriam 46

En couverture

Maquette de la future statue du général de Gaulle, due au ciseau du sculpteur Jean Cardot. Elle sera inaugurée l'année prochaine sur les Champs-Élysées. Jean Cardot est l'auteur de la statue de Winston Churchill, qui a été inaugurée l'an dernier par la Reine Elizabeth et le Président Jacques Chirac (voir *Revue de la France Libre* n° 304). L'édification de cette nouvelle œuvre sera financée par une souscription nationale lancée par le général Jean Simon et par le maire de Paris le 8 septembre dernier. Voir l'appel du général Simon et le bulletin de souscription dans ce numéro, page 27.

18 juin 1940

Venus de tous les horizons, des hommes et des femmes de France répondent à l'appel du Général de Gaulle pour l'honneur, la liberté et la continuité de la nation.

18 juin 2000

Les survivants de ces combats, livrés avec ou sans uniforme,
appellent les Français
à honorer et à soutenir par leurs dons généreux la

FONDATION DE LA FRANCE LIBRE

qui édifiera, pour rappeler l'épopée de 1940-1945,

Le Musée Général de Gaulle
2^e Guerre mondiale
France Libre - France Combattante
aux Invalides

À DÉCOUPER OU À PHOTOCOPIER

SOUSCRIPTION POUR LA FONDATION DE LA FRANCE LIBRE

59 rue Vergniaud 75013 PARIS

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Je vous fait parvenir ci-joint la somme de francs
par chèque par CCP
pour ma participation à la Fondation de la France Libre

La Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 18 juin 1994 est habilitée à recevoir dons, donations, legs et à délivrer la reçu fiscal conforme à la législation en vigueur. Pour tous renseignements concernant votre participation, vous pouvez **téléphoner à l'AFL au 01 53 62 81 82.**

Pour les legs et les donations, consultez votre notaire.

DATE SIGNATURE

Le mot du président



Le Général d'Armée Jean SIMON
Président National
de l'Association des Français Libres

Mes chers Camarades,

Le pèlerinage de Colombey s'est déroulé dans son atmosphère habituelle de recueillement silencieux et d'attachement aux valeurs qui rassemblent tous les Français libres.

Nous étions particulièrement nombreux cette année à participer à l'hommage rendu au général de Gaulle, ainsi qu'à Madame de Gaulle et à leur fille, Anne.

Une centaine de lycéens, lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation, ont manifesté leur vif intérêt pour les valeurs de la France Libre. J'y vois un symbole de continuité et d'espoir pour l'avenir de notre pays.

*
* *

La réalisation de la statue du général de Gaulle sur un emplacement exceptionnel des Champs-Élysées et la préparation du passage de l'Association à la Fondation de la France Libre constituent les deux tâches essentielles que nous poursuivons en cette fin de millénaire.

J'engage vivement nos adhérents à manifester leur générosité matérielle et intellectuelle pour contribuer à leur réalisation. C'est là une façon de nous élever contre les démissions individuelles et collectives dont nous sommes trop souvent les témoins.

*
* *

En cette fin d'année, je présente mes vœux les plus chaleureux à tous les membres de l'Association, pour eux-mêmes et pour leurs familles, sans oublier tous nos camarades d'outre-mer.

Jean Simon

Rubriques

Sur le vif

ou souvenirs d'un combattant des premiers jours

par Marcel VINCENT, Compagnon de la Libération

Chers parents,

Il est bien un peu tard pour commencer un journal de route, mais je vais essayer de vous retracer ma vie depuis juin 1940.

Je suis en Egypte, entre Alexandrie et la frontière libyenne, à Marsa Matruh.

C'est aujourd'hui le 4 mai 1942. Nous sommes encore à l'arrière et nous nous préparons à monter en ligne prochainement. Et je crois que nous irons alors au sud de Tobrouk. J'ai l'impression que je vais me faire descendre, c'est pourquoi je commence ce journal.

J'étais à Moussoro, au Tchad, lorsque la radio nous a annoncé l'armistice. Inutile de vous parler du coup de massue que nous avons reçu. Nous en sommes restés anéantis. Nous croyions tous, dans notre petit poste, que la lutte se continuerait en Afrique du Nord et que nous serions appelés à y participer, nous qui n'avions encore rien fait. Enfin, il fallait admettre que tout était fini, sauf que toutes les colonies étaient entre nos mains.

On s'est dit alors : « Les boches n'ont qu'à venir prendre le Tchad, on les recevra comme il se doit. » Et nous étions bien décidés à leur en faire voir de cruelles.

Près de deux mois se passent sans que nos chefs décident quoi que ce soit, et déjà plusieurs camarades étaient passés soit en Nigeria, soit au Soudan anglo-égyptien pour continuer la lutte.

Nous avions entendu parler du général de Gaulle, et depuis fin juin nous recherchions dans la radio-presse de Londres les paragraphes où l'on parlait de lui.

On s'est dit bien des fois : « Que peut-il faire ? Il est tout seul. » Puis on s'est dit : « Si personne ne va à lui, il ne pourra rien faire ; mais si nous nous mettons avec lui, alors oui, il pourra faire quelque chose. »

Nous avons mijoté cette idée plusieurs jours dans nos têtes. Le même travail se faisait dans tout le Tchad et le 25 août une délégation de sous-officiers allait à Fort-Lamy, sommer le colonel commandant militaire du Tchad de rallier ce territoire à de Gaulle ou de partir dans les 24 heures. Le colonel hésita, puis le lendemain se décida.

Le 26 août, le colonel, aidé du gouverneur (Félix Eboué) qui était pour nous et de l'intendant (Dupin) qui l'était aussi, envoyait un message à de Gaulle, lui disant que tout le territoire du Tchad se ralliait à lui. Imaginez un peu le transport de joie lorsque j'ai appris cette nouvelle !

J'étais alors au fin fond de la brousse en train de construire une route et je m'apprêtais à passer au Nigeria avec mon fusil et quelques paquets de cartouches ; j'avais 400 kilomètres à faire à travers la brousse, mais j'avais un cheval et en huit jours j'y étais.

Donc voilà le Tchad rallié au général de Gaulle.

[L'auteur poursuit son récit en rappelant quelques-uns des incidents survenus lors du ralliement de l'Oubangui, du Congo et du Cameroun.]

Pendant les événements du Gabon, nous, au Tchad nous nous préparions alors à repousser toute attaque venant de la Libye et à envoyer des détachements participer à la guerre à l'extérieur. Fin novembre, nous apprenons qu'un bataillon va se former pour partir on ne sait où, peut-être vers l'Afrique-Orientale italienne.

Bien entendu, tout le monde veut faire partie des cadres de ce bataillon. Mais le commandement agit très bien en décidant que ce bataillon sera formé avec, comme cadres, les gradés qui ont le plus long séjour au Tchad. J'ai ainsi le bonheur fou d'en être et je fais pas mal de jaloux.

Le 1^{er} décembre, le bataillon commence à se former, ralliéement à Mezrak, petit village dans la brousse, à 80 km de Moussoro, sur la route de Fort-Lamy. Moi, j'y arrive le 8 avec une douzaine de tirailleurs, et jusqu'au 25 tous les jours arrivent les élus avec des détachements, tout cela vient de tous les coins du Tchad. Le 26 décembre, nous partons vers la frontière du Soudan anglo-égyptien avec des camions civils ; le bataillon est presque constitué, nous prendrons encore une compagnie en passant à Abécher. Nous avons près de 1 000 km à faire avant la frontière.

26 décembre : Mezrak - Moussoro, 27 : Moussoro-Am Djenéné, 28 : Am Djenéné-Ati, 29 : Ati-Oum Hadjer, 30 : Oum Hadjer-Abécher.

Le 1^{er} janvier, nous partons d'Abécher au complet vers Adré (150 km), poste frontière français.

Le 2 janvier, nous passons la frontière, arrivons à El-Djenéné - où nous sommes reçus par le gouverneur anglais : de Candol, descendant d'émigrés protestants français.

Maintenant ça va être la traversée de pays à sinistre réputation : Darfour, Kordofan ; cependant, il n'y fait pas plus chaud qu'au Tchad et il y a aussi peu d'eau.

Le 7 janvier, nous sommes à El-Fasher, le 16, El-Nahoud, le 18 : El-Obeid, capitale du Kordofan, magnifique réception de la ville entière, mais ensuite... on nous ignore.

Là, nous laissons les camions et prenons le train désormais.

Le 23, départ pour Sennar, petite ville à un barrage du Nil Blanc. Nous y restons quelque temps et partons le 3 février pour Souakim, ancien port pour La Mecque, sur la mer Rouge.

Il paraît que nous allons aller voir les macaronis dans leur pays : l'Erythrée. Nous passons par Khartoum, grande ville, et arrivons à Souakim, ville morte, déserte, délaissée pour Port-Soudan, à 60 km au nord.

Le 14 février, nous partons pour la base de Marsa-Talaï, en Erythrée, qui vient d'être prise par les Anglais (depuis quelques heures à peine). Nous embarquons sur un petit bateau hindou, le Ratnagiri, serrés comme des sardines. En route, un sous-marin nous envoie une torpille qui s'en va éclater à la côte, toute proche.

Après ça, zig-zags continuels du rafioteur jusqu'à Marsa-Talaï. Quelques maisons démolies, un phare, un terrain d'aviation et un bout de quai de 20 mètres. Nous débarquons en nous mettant à l'eau et allons nous camoufler dans les dunes.

Nous restons deux jours à Marsa-Talaï pour être fin prêts lorsqu'on devra partir. Le 16, départ, les Italiens sont à 200 km au sud, arrêtés sur les pitons et les défilés des montagnes de l'Erythrée (le pays en est couvert et elles sont hautes).

Le 17 février, nous arrivons en première ligne et relevons un détachement anglais du Sussex.

Nous sommes sur les bords d'un oued, dans une vallée entourée de montagnes. Ce coin s'appelle Cam Coua.

Les Italiens sont à 4 km devant, au sud. Le 20, deux compagnies attaquent l'ennemi de face ; il est retranché sur tous les pitons et surveille les défilés où passe la route (il n'y en a qu'une seule).

Le 20 à midi, une des compagnies, la 11, revient de Cam Coua ; l'autre, la 10, continue à poursuivre les Italiens.

La 9 (ma compagnie) et la 11 se préparent ; et à 13 heures, nous partons à travers la montagne pour effectuer un mouvement tournant. Il fait une chaleur torride et nous avons un bidon d'eau chacun.

Nous attaquons la petite ville de Cub-Cub et il faudra prendre ce patelin si nous ne voulons pas crever de soif.

Le 20, à la nuit, après de l'alpinisme comme jamais je n'en ai fait, nous arrivons à un oued asséché dont le lit sert de piste. Nous devons être à 6 km de Cub-Cub.

Le capitaine me charge de surveiller la piste ; je poste ma section sous les arbres, et deux guetteurs de chaque côté de l'oued, cachés sous les arbres, avec mission de m'avertir par un claquement de langue si quelqu'un approche.

Il fait nuit depuis longtemps, lorsque, à peine, j'entends un léger « clac », et au même moment le gravier qui crisse sous des pas. Je scrute la nuit et distingue à peine un fantôme qui approche.

Je le laisse s'avancer et, lorsqu'il arrive à 5 mètres de moi, au cri de « en avant », tous mes tirailleurs, tapis comme des panthères, bondissent sans bruit. En deux secondes, j'ai mon premier prisonnier, un courrier à chameau.

Mes tirailleurs font leur possible pour faire taire l'animal qui a bien envie de gueuler ; quant à l'askari italien, il est plus mort que vif et ne peut parler.

En un instant il est dépouillé de sa musette de grenades, de son poignard, de son fusil, etc., et de deux lettres d'un lieutenant italien, qui commandait un poste de 50 hommes près de nous, à son colonel. Les lettres nous apportent des renseignements précieux.

Pendant la nuit, je fais encore, dans les mêmes conditions, trois autres prisonniers, courriers à chameau également. Ça n'a pas été difficile, mais quand même, je

suis assez content de moi. Je trouve ça encore plus passionnant que la chasse ! Le 21 au matin, au petit jour, la colonne repart, nous sommes dans un pays inconnu, l'ennemi est tout près. A droite, de hautes montagnes, à gauche, idem, nous, au milieu, dans une petite vallée. Enfin, toutes les conditions requises pour se faire massacrer jusqu'au dernier. Pourtant, impossible de passer ailleurs. Nous allons donc de l'avant.

A 7 heures et demie, premiers coups de feu isolés : ils ne touchent personne et la progression ne s'arrête pas, mais petit à petit ils deviennent plus denses, et bientôt nous nous trouvons avec l'ennemi à gauche, en avant et à droite. Et alors ça commence à cracher ; fusils-mitrailleurs et mitrailleuses italiennes hachent les cailloux, dans toutes les directions. La formation d'attaque est prise immédiatement et nous avançons par petits bonds de rocher en rocher. Les Italiens font un feu d'enfer.

J'ai vu, par la suite, des monceaux d'étuis sur leurs emplacements d'armes automatiques.

Des tirailleurs tombent. A côté de moi, à un qui a la joue et l'oreille traversées, je donne le dernier quart d'eau qui restait dans mon bidon. Un autre a l'épaule fracassée, je le panse, mais il faut repartir en avant. J'enlève ma section (je suis le seul Européen pour commander 43 indigènes) en un bond qui nous porte sur une nouvelle crête de rochers ; et là, je prends moi-même le FM du groupe du centre, car à 1 000 m, sur une crête parallèle au front d'attaque, se découplant sur le ciel, une pièce d'artillerie italienne nous arrose de ses obus.

Au premier chargeur, rien : j'ai tiré trop bas ; au deuxième, la pièce est toute seule, pas un servant à côté. J'attends un moment, ils reviennent, je mets un troisième chargeur et le vide complètement sur la pièce. J'en tire un quatrième et un cinquième dans les rochers autour. Quand la poussière est tombée, je ne vois plus rien, ni pièce ni servants.

J'ai appris par la suite que, mon tir l'ayant forcée à changer de position, elle avait été presque aussitôt découverte et capturée. On avance encore par petits bonds rapides et courts. Je bénis les rochers qui nous permettent de progresser assez facilement, en étant à l'abri.

Puis j'arrive à un endroit absolument dénudé et plat, battu par les mitrailleuses. Les salauds, ils savent bien qu'il faut qu'on passe par là, il y a 35 mètres à franchir où les balles font jaillir de petites gerbes de sable, sans arrêt.

Au bout de 10 minutes, il y a une toute petite pause. S'ils la recommençaient, j'aurais le temps de passer.

Le tir reprend, j'explique à mes hommes ce que l'on va faire, et quand le tir s'arrête je fonce.

J'arrive à l'abri de l'autre côté de la passe. Derrière moi, le sable est pointillé de petits geysers. Ils ne m'ont pas eu, mais mes tirailleurs n'ont pas osé passer.

Mon capitaine est là, je lui explique la situation : j'ai déjà 7 blessés, mais pas de morts.

Je reviens en arrière pour appeler mes zèbres. A ce moment-là, je reçois un coup de cravache dans la cuisse droite, et je m'affale. Une balle, une dragée pour mon baptême du feu. Elle a traversé la cuisse sans toucher à l'os et s'est arrêtée à un centimètre de la peau, tout près d'un des deux organes virils. Elle est à présent dans mon portefeuille.

Me voilà bon à rien maintenant. J'appelle mes hommes qui arrivent à traverser la

zone dangereuse, puis je fais mon pansement et je me mets à l'ombre. Bon sang qu'il fait soif ! Il est midi et je n'ai rien bu depuis la veille à 19 heures et plus rien dans le bidon. Je vais tirer la langue jusqu'au lendemain matin. Jamais je n'ai eu aussi soif, jamais.

Une partie de l'après-midi se passe à regrouper la compagnie et à lancer des patrouilles qui ramènent des prisonniers. Moi, j'ai un peu de fièvre et la langue enflée : je crève de soif.

La nuit vient, pas de fraîcheur, mais les patrouilles sont plus actives et pénètrent dans les lignes italiennes, à la recherche de l'eau.

Le matin du 22, à 2 heures, on rapporte les bidons d'eau. Que c'est bon, même avec de l'herbe, de la boue et des feuilles mortes !

Une fois mon bidon bu, ça va mieux, beaucoup mieux.

Arrive l'ordre de reprendre la marche en avant. Pas de brancard pour moi, ils sont tous occupés. J'essaie de marcher, ça fait mal d'abord, puis petit à petit la cuisse s'échauffe et ça va mieux, et même tout à fait mieux, je pourrai suivre.

Nous marchons silencieusement dans la nuit noire. Il va falloir que nous passions entre plusieurs postes italiens pour atteindre une espèce de redoute construite par eux, et abandonnée, au pied de laquelle coule un petit oued. Nous avançons tout doucement, sans bruit, et passons à côté de plusieurs postes d'askaris qui ne nous croient certainement pas si près, car on les entend parler.

Un tirailleur se casse la figure avec son plat de campement, ce qui déclenche une fusillade enragée pendant dix minutes. Toute la compagnie se colle à plat ventre et ne bouge plus. Les macaronis tirent je ne sais où, mais certainement au jugé, car pas un de nous n'est touché.

Nous repartons à pas de loup.

Une demi-heure après, nous arrivons à la redoute, mais avant d'y monter tout le monde se trouve à plat ventre dans l'oued. Le lendemain, j'ai vu que cet oued avait de 2 à 10 cm de profondeur et 25 à 60 cm de largeur.

Nous nous gorgeons d'eau et nous montons occuper la redoute. Le reste de la nuit est passé à faire construire des murettes ; je reste ainsi deux heures debout, à houspiller mes tirailleurs.

A l'aube, on fait le plein des bidons, et tout le monde s'enferme ou se met à l'abri pour observer.

Quand il fait jour, nous constatons que nous sommes environnés de sommets, tous occupés par les Italiens, que nous voyons se balader au soleil levant.

Nous lançons une série de petites patrouilles dans tous les sens (même en arrière, d'où nous venons). Ces patrouilles nous ramènent de nombreux prisonniers, des armes, des munitions. Comme ces dernières faisaient presque défaut, nous employons les meilleures carabines Martini et renvoyons aux Italiens leurs propres munitions (c'est-à-dire les balles seulement).

Notre redoute a été toute la journée une belle cible pour ces gens-là, et à 4 heures du soir, le 22, une mitrailleuse commence à transformer ma murette en poussière, faisant éclater des cailloux, en renversant d'autres.

Je commence à me faire vieux à l'abri de ce mur qui s'effrite. A l'autre bout de la murette, il y a un bon fusil, je vais aller le prendre et tâcher de faire taire cet enragé, là-haut.

Mais au moment où je me déplace, je vois un caillou devant mes yeux qui explose et

instantanément je m'écrase, un ricochet dans l'épaule (dans mon portefeuille aussi) entre en plein milieu de l'épaule gauche sans avoir touché la clavicule, il s'est arrêté entre l'omoplate et le sein gauche, après avoir traversé environ 10 cm de viande.

Un tirailleur me fait mon pansement, puis le toubib vient et me le laisse, la nuit arrive et je m'endors tranquillement, assez fier d'avoir deux balles dans la paille.

Le lendemain, au petit jour, un obus de mortier fait voltiger la mitrailleuse qui m'a blessé. La progression continue, les Italiens sont en déroute et se replient vers Kéren. Cub-Cub est pris.

Belle victoire pour le bataillon : 4 canons, 436 prisonniers, 57 tués et blessés ; chez nous, pas un prisonnier.

Le 23, à 14 heures, les Anglais qui devaient nous aider avec leur artillerie et leurs blindés arrivent enfin. Le général nous félicite, et moi je quitte les copains avec beaucoup de regrets. Ils vont continuer sur Kéren ; puis, Kéren pris, sur Asmara et Massaua où je les retrouverai. Une ambulance anglaise m'emmène avec quelques autres amochés. Premiers pansements près de Cam Coua, thé au lait, puis je repars vers le nord. Arrêt à minuit, dans une autre ambulance dans la brousse, pigère antitétanique, thé au lait.

Le lendemain matin, départ, arrivée à l'ambulance chirurgicale d'El-Ghena où je reste 4 jours. On m'extraie la balle de la cuisse. Puis je repars vers Marsa-Talaï, où je retrouve la Légion qui vient de débarquer (une partie de la Légion qui a pris Narvik). J'y retrouve un ou deux copains, et tout le monde m'envoie du pinard. Je crois bien que j'étais saoul... Le seul vin que j'avais bu depuis mon passage à Marsa-Talaï était du chianti provenant de la cave du capitaine Garbino, du CXII Bataglione Coloniale, blessé par nous et qui avait laissé tous ses bagages entre nos mains.

J'embarque sur un yacht de plaisance transformé en navire-courrier et hôpital, rapide qui me débarque à Port-Soudan 24 heures après.

Puis, c'est le train hôpital qui m'emmène à Guébéit, à 80 km de là, dans les montagnes.

Guébéit est un grand cirque à 1 000 m d'altitude, entre les montagnes. Il y a là 4 ou 5 hôpitaux anglais disséminés sur 100 km. Je suis au 14^e British General Hospital. J'y suis bien soigné, mais je m'ennuie ; les infirmières anglaises sont toutes moches.

Au bout de quinze jours, le trou d'entrée de mon ricochet étant fermé, on m'ouvre le dos sur 8 cm pour me l'extraire.

Huit jours après, ayant baigné sans arrêt tous les jours le médecin-chef pour f... le camp, il me fait enfin sortir.

Je vais en convalescence à Port-Soudan. Au bout de 5 ou 6 jours, après quelques bains de mer, tout est cicatrisé. A Port-Soudan, je retrouve quelques copains du Tchad qui viennent d'arriver avec une compagnie.

[Guéri, l'auteur rejoint Massaua, puis Suez. Il est dirigé de là sur le camp de Quastina, en Palestine, où il assiste au ralliement du colonel Collet avec ses Tcherkesses.]

Le 26 mai, le général de Gaulle vient nous rendre visite. Les deux divisions (car il y a maintenant deux divisions de Français libres qui combattent) défilent devant lui, et devant moi, car je suis juste derrière lui. Il vient de me décorer de la croix de la Libération avec ces mots : « Sergent Vincent, nous vous acceptons comme Compagnon pour la délivrance de la France,

dans l'honneur et par la victoire », puis il me serre la main.

Jusqu'à maintenant, c'est le plus beau jour de ma vie !

J'ai été décoré en même temps que le général Catroux, qui est à cinq types de moi. Ils sont peu nombreux ceux qui ont, à cette époque, la croix de la Libération ; j'en suis justement fier, et on arrose ça au mess, comme il se doit.

Dans les premiers jours de juin, les FFL, les Australiens et les Anglais entrent en Syrie. Ma compagnie n'en fait pas partie. Nous allons à Ouadi Sarser garder un dépôt de munitions.

[L'auteur ne participe donc pas directement à la campagne de Syrie, bien qu'arrivé le 3 juillet à Damas où il entreprend des recherches pour retrouver son frère, Fernand, qui y a séjourné avant-guerre. Il est à Soueïda, Djebel Druze, à la fin du mois.]

Le 17 septembre, le général de Larminat me décore de la croix de Guerre avec palme (pour Cub-Cub). Quelques jours avant, j'avais reçu le papier du général Wawell me conférant la Military Medal pour «my gallantry in action in Italian East Africa». Que de bananes pour deux jours de baroud !

[Nommé adjudant, l'auteur rallie Tartous le 6 février après avoir séjourné à Latakié au cours de l'hiver.]

Le 17 avril, c'est jour de fête, car nous partons pour la Libye.

Séjour à Beyrouth pour perception de matériel, puis Haïfa, El-Kantara, sur le canal où je suis passé il y a près d'un an, et nous arrivons à Marsa Matruh, où j'ai commencé ce journal.

Le 8 mai nous quittons Marsa Matruh.

Nous passons dans des coins rendus célèbres par les communiqués : Sidi Bar-rani, Buk-Buk, Solloum, la passe de Halfaya.

Nous sommes arrivés, nous allons garder la passe sur le plateau, en avant. Voilà encore une chose qui ne nous sourit qu'à moitié. Inutile de compter voir des boches, ils sont à 200 km plus loin que Tobrouk. Le 15 mai, nous quittons le plateau de Halfaya pour Bardia, d'où je vous écris en ce moment.

Passé à Fort Capuzzo, petit patelin en miettes, sauf le cimetière italo-boche, très, très bien tenu.

Et maintenant, avec ma section je garde tout un côté de la baie de Bardia, elle est petite et bordée de falaises à pic. Je suis bien, mes hommes aussi.

Il paraît que les boches vont tenter un coup de main pour abîmer la station de pompage voisine qui alimente en eau toute la région de Tobrouk. Eh bien, qu'ils viennent ! Je les attends, j'ai avec moi un 75, 2 mitrailleuses, 3 FM ! En ce jour du 25 mai 1942, je vous envoie mes meilleures pensées et mes baisers. Pourquoi faut-il que je sois si bien et que vous, vous souffriez tant !

Le 29 mai : encore pas vu les commandos boches. C'est vrai qu'ils sont occupés à Bir Hakeim, où ils ont, paraît-il, encerclé la 1^{re} Division française. Mais il paraît également que cet encerclement est voulu, pour esquinter le plus possible de chars nazis.

En effet, rien que pour hier, 100 bombardiers anglais sont allés lâcher leurs pruniaux sur Bir Hakeim. Les Boches ont déjà, dit-on, 35 chars lourds de démolis. Ça c'est au poil pour nous et un coup dur pour Rommel !

[Marcel Vincent donne ensuite quelques aperçus sur la bataille de Bir Hakeim dont les échos lui parviennent. Sa lettre, datée

du 4 mai 1942, se transforme ainsi en compte rendu. Il quitte son point d'appui où il se trouve depuis plus de trois semaines.]

Le 9 juin : départ de Bardia pour Galbut, un grand aérodrome situé à 60 km vers l'ouest. Y arrivons l'après-midi ; le ciel bourdonne de Hurricane et de Blenheim. Catroux vient nous voir. Je dégotte une aile de chasseur boche avec la croix noire et m'en fais un abri.

Le 10 : la radio annonce que les FFL de Bir Hakeim ont repoussé la septième attaque et refusé la cinquième demande de reddition.

Le 11, la brigade française de Bir Hakeim est bombardée par des 155 (français) à longue portée et, n'ayant pas de pièces pour y répondre, est obligée de traverser les lignes boches pour sortir de l'enfer. Au moment du décrochage, elle a été attaquée par 120 bombardiers en piqué. Résultat : la brigade a perdu au total, entre tués et blessés, un peu plus de 1 000 hommes. Ils ont été obligés d'abandonner les blessés, ce qui fait qu'Hitler s'est vanté d'avoir fait 1 000 prisonniers, mais il n'y en avait pas 100 de valides. Ce Bir Hakeim nous coûte cher, car nous ne sommes pas deux divisions comme je le croyais, mais seulement deux brigades. Mais il a coûté encore plus cher aux boches et aux macaronis car les copains leur ont démoli au total 80 et quelques tanks et ont repoussé toutes les attaques d'infanterie.

Le 17, j'ai assisté à 5 combats aériens et j'ai vu descendre 5 avions : ils piquaient droit vers le sol et explosaient, le pilote avait été tué sans doute. Le 17, à 16 heures, je me fais mitrailler par 4 Messerschmitt 109. Je suis en plein milieu du plateau, loin de mon trou. Les chasseurs foncent à 600 à l'heure, à 20 cm du sol ; les balles sifflent autour de moi, je reste debout, je risque autant couché. Mais pourquoi se coucher ? Par quel miracle suis-je sorti vivant de ces rafales, je n'en sais rien.

Mais ce qu'il y a de plus fort, c'est que je n'ai pas eu la moindre peur. Pourquoi ? Inconscience ou insensibilité ? J'occupe depuis quelques jours un point d'appui au sud de l'aérodrome : 4 FM, 2 mitrailleuses, un 75 antichars ; les boches avancent, paraît-il.

Je fais poser un champ de mines en demi-cercle devant mon PA. Malheureusement, un de mes tireurs saute sur une mine : main gauche disparue, jambe gauche idem, jambe droite broyée et déchiquetée, ce n'est pas beau.

Le 17, à 20 h 30, nous devons nous replier, les boches sont tout près et lancent continuellement leurs fusées pour se regrouper et se reconnaître. Je pars en camion, deux panes en route, puis sur un faux renseignement d'un Anglais, je m'envoie 30 km en plein sud. J'ai eu une grande veine de ne pas être pris. Je me dirige à tout hasard vers Fort Capuzzo, où doit certainement se regrouper le Bataillon ; et en effet, je le retrouve le 18 au matin.

Le 18, j'apprends que le Bataillon de Légion n'a pas voulu se replier sans voir les boches de près, il s'est encore passé quelques combats épiques dans la nuit, mais il manque près de 100 légionnaires. Hitler dit qu'il nous considère comme des francs-tireurs, en conséquence... Et de Gaulle lui a répondu que de notre côté on en ferait autant de tous les prisonniers boches.

Le 19, nous occupons un petit point d'appui près de la voie ferrée : deux canons de 75 servis par la Légion avec nous ; à

800 mètres en avant, cinq 75 et une dizaine de canons antichars anglais.

Ah ! si les tanks des gens d'en face pouvaient seulement venir par ici, comme on les sonnerait ! Nous attendons. Nous sommes près de la passe d'Halfaya, où nous étions il y a environ un mois.

Le 21, nous sommes à El-Daba, en Egypte, à 150 km d'Alexandrie. Il paraît que nous allons reformer une brigade avec la nôtre et les rescapés de Bir Hakeim et nous retournerons au front. Vivement ce jour, car ce retour en arrière nous a fait une sale impression.

Le 24, sommes à 30 km à l'ouest d'El-Daba. Tobrouk est tombé. Ce que les boches doivent arroser ça ! Qu'est-ce qu'ils ont dû avoir comme matériel de toute sorte, et l'essence, et les vivres ! Une nouvelle folle, formidable : 1 million d'Anglais, Canadiens, Américains auraient débarqué en France ! Si ça pouvait être vrai ! Encore sans doute une fausse nouvelle.

Le 25 : continué passage de nuit des avions ennemis, mitraillages, bombardements. Un boche, touché par la DCA, un moteur en feu, va s'écraser au sol tout près.

Le 27 : ça ne va plus être la campagne de Libye que nous faisons, mais plutôt la campagne d'Egypte, tout comme les grognards de Napoléon. Seulement rien ne dit que nous nous y couvrirons de gloire. Tout au contraire, aujourd'hui nous reculons encore. On arrêtera, paraît-il, l'ennemi coûte que coûte à Marsa Matruh. Néanmoins, on va faire une seconde ligne entre El-Daba et Alexandrie.

Ça nous fait, en guère plus de 8 jours, un recul de près de 500 km. Il y a de l'abus. Pour comble, les Anglais se sont laissés prendre Tobrouk, avec l'énorme quantité de matériel et de vivres qui s'y trouvait. Ce qui permet aux boches de ne pas avoir à se poser la question du ravitaillement pour continuer leur offensive. Formidable !

Nous prenons le train à Fuka pour aller à 100 km vers l'est (encore) ; mais si le train est là vers midi, la locomotive n'y est pas et à 10 heures du soir nous nous faisons arroser de bombes, qui tombent trop loin par bonheur.

Nous ne partons que le 28 à 5 heures du matin.

Arrivons à El-Alamein, à 15 heures. Faisons nos trous à 2 ou 300 mètres des voies ; et vers 22 heures c'est par paquets que les bombes dégringolent, avec un léger mitraillage pour fignoler. Par bonheur, ceux-là visent mieux que ceux d'hier soir et, si les bombes bouleversent la voie ferrée et la ligne télégraphique, elles ne tombent au moins pas parmi nous. La DCA est inexistante, alors que presque partout ailleurs, elle était très intense.

Marcel Vincent

Compagnon de la Libération

[Ainsi s'achève cette longue lettre écrite au crayon sur un méchant papier. Rédigée sous la forme d'un journal de marche, elle se proposait de renouvel le contact avec une famille demeurée en France. Elle ne fut jamais envoyée.]

Cinquante-sept ans après, le hasard de rangements familiaux voudra que resurgissent ces feuillets jaunis par le temps. Ces pages irremplaçables constituent un vibrant témoignage des premiers combats de la France libre. Remercions Mme Marcel Vincent de nous les avoir communiquées.]

La Rédaction

Les volontaires de Saint-Jean-de-Luz - Juin 1940

par Gérard INGOLD

Alors que la débâcle du printemps de 1940 entraînait sur les routes de France le flot de tous ceux qui étaient partis pour échapper à l'avance allemande, le petit port de Saint-Jean-de-Luz allait entrer dans l'Histoire.

Nombreux étaient ceux qui avaient entendu dire qu'à Saint-Jean-de-Luz stationnaient des cargos polonais en partance pour l'Angleterre. Le bruit s'en était vivement répandu, colporté de bouche à oreille. Les consulats de la Grande-Bretagne s'en étaient fait l'écho. Les volontaires de Saint-Jean-de-Luz, mêlés aux soldats polonais, emportaient avec eux, vers l'Angleterre, l'espérance de la France.

Dans son allocution prononcée à la Sorbonne le 18 juin 1980, le professeur François Jacob, prix Nobel, se souvenait :

- 21 juin 1940 : « La cohue sur le petit port de Saint-Jean-de-Luz écrasé de soleil. Toute la journée, des barques de pêcheurs ont conduit vers des navires à l'ancre dans la rade (1) les débris de troupes polonaises qui ont combattu à nos côtés (2). Le soir venu, quelques Français tentent de se mêler aux Polonais malgré un cordon de gendarmes (3) chargés de filtrer les départs. Devant moi, un homme petit (un jockey, j'apprendrai plus tard), déguisé en civil, l'oeil rieur, fleurant son Parisien à cent mètres. Un gendarme lui barre le chemin : « Où vas-tu toi ? - Svas-tika », hurle l'autre sans hésiter. Stupéfait, le gendarme s'écarte. Quelques heures plus tard, nous nous retrouvons, le jockey et moi, assis côte à côte sur le pont d'un navire en route pour l'Angleterre. « De Gaulle, tu connais ?, demande-t-il, et sans attendre la réponse, il poursuit : « C'est un général. Je l'ai entendu à la radio. Il a dit qu'il continue la guerre. Il a dit que tôt ou tard on finira par les avoir. Les autres se couchent devant Hitler. Alors, les choses sont simples, non ? »

Dans cette première nuit de l'été, les étoiles s'allument, indifférentes à l'histoire des hommes. Pas une vague sur la mer ; pas un souffle d'air. Seul, le halètement des hélices nous éloigne d'une côte où progressent dans l'ombre les divisions allemandes. Et cette côte de France, maintenant invisible dans l'obscurité, le petit jockey ne la verra plus. Il sera tué à Bir Hakeim (4). »

Parmi tous ceux, soldats ou civils, qui s'embarquèrent à Saint-Jean-de-Luz en juin 1940, il est possible de citer ceux qui sont les plus connus du grand public, parmi les plus glorieux, sans oublier tous ceux qui partirent à leurs côtés, animés de la même espérance et de la même foi :

- Jean Bécourt-Foch, Compagnon de la Libération, petit-fils du maréchal de France

- René Cassin, prix Nobel, Compagnon de la Libération

- Pierre Chevigné, Compagnon de la Libération

- Lionel de Marmier, le célèbre aviateur aux 12 victoires

- Roland de La Poype, le héros aux 15 victoires aériennes dans « Normandie-Niémen », héros de l'Union soviétique, Compagnon de la Libération

- François Jacob, prix Nobel, Compagnon de la Libération, membre de l'Académie française

- François de Labouchère, Compagnon de la Libération, aviateur et équipier de Peter Townsend (5)

- Yves de Daruvar, Compagnon de la Libération

- Robert Galey, Compagnon de la Libération

- Fred Scamaroni, Compagnon de la Libération

- Maurice Schumann, Compagnon de la Libération

- Jean-Marie Maridor, Compagnon de la Libération, héros aux nombreuses victoires aériennes, spécialisé dans l'attaque solitaire contre les V1 qui déferlèrent sur l'Angleterre à partir de 1944. Tué au combat à l'attaque d'un V1 au-dessus de Londres.

Au-delà des soldats, il faut aussi signaler, parmi les volontaires, des lycéens et des étudiants.

Les navires qui sont mouillés à quelques milles de la côte s'éloignent de Saint-Jean-de-Luz en ce mois de juin 1940. La dernière vision qu'emportent ces volontaires est ce petit coin de terre basque. A l'extrémité de la digue, un drapeau tricolore flotte dans la tempête.

Immédiatement, la vie renaît à bord, de nombreux uniformes polonais disparaissent et, comme par enchantement, surgissent des tenues bien françaises.

Le capitaine Bécourt-Foch écrit sur son carnet : « Désormais, il m'est impossible de rester en France - Le mot prétentieux et énergique des soldats de la Révolution me semble le modèle du moment : « Il faut vaincre ou périr ». »

A Plymouth ou à Liverpool, puis à Londres, ils allaient constituer le premier groupe important de volontaires français. En tout : 350 à 400 volontaires débarqués à Plymouth, Liverpool, Gibraltar. Parmi ces volontaires, le frère de l'auteur, Charles Ingold, l'aviateur, camarade de Maridor et de La Poype, avait revêtu, comme bon nombre de ses camarades, l'une des tenues que des soldats polonais leur avaient données afin d'échapper à la surveillance des cordons de contrôle. Comme le petit jockey et comme bon

nombre de ses compagnons, il s'était écrit « Ingolski » avec une rageuse fierté, en forçant les barrages qui les séparaient de la Liberté.

L'Histoire a retenu les noms de ces cargos.

Noms des navires qui partirent de Saint-Jean-de-Luz et de Bayonne

- Départ le 21 juin 1940 de Saint-Jean-de-Luz : **Batory, Castle Nairn, Kelso, Sobieski.**

- Départ le 21 juin 1940 de Bayonne : **Léopold II, Président Houduce, Stratt.**

- Départ le 24 juin 1940 de Saint-Jean-de-Luz : **Arrandora Star, Ettrick.**

Le cargo Sobieski arriva le premier à Plymouth le 23 juin 1940. Les autres cargos atteignirent l'Angleterre vers le 26 juin. L'Appel du général de Gaulle avait été entendu.

Le 14 juillet 1940, les premiers volontaires français, parmi lesquels le groupe important qui venait de Saint-Jean-de-Luz, défilaient à Londres, devant le roi d'Angleterre, George VI, et devant le général de Gaulle. Ils allaient bientôt prendre leur poste au combat.

Pendant le défilé, le roi d'Angleterre demanda au futur général Monclar : « Ce sont tous des volontaires ? » Monclar lui répondit : « Non, Sire, ce sont des fanatiques. »

La ville de Saint-Jean-de-Luz ne les a pas oubliés : sur le port, deux plaques commémoratives rappellent leur passage et leur évasion.

L'Histoire a gardé aussi les noms de tous ces volontaires qui partaient au combat, à l'heure du choix. On en retrouvera ici la liste, telle qu'elle a pu être reconstituée.

Gérard Ingold

- (1) Le Batory, qui était un important bateau de croisière, était resté hors de la rade.
- (2) Ces troupes polonaises avaient été évacuées de Dunkerque vers Saint-Jean-de-Luz.
- (3) D'après les souvenirs de certains volontaires, il s'agissait de fusiliers marins.
- (4) Allocution citée avec l'aimable autorisation du professeur François Jacob.
- (5) Peter Townsend, héros de la Bataille d'Angleterre.



La stèle érigée en 1995 par les anciens du réseau Orion, les Evadés et les Commandos de France.

Liste par ordre alphabétique des volontaires de juin 1940 qui s'embarquèrent, de Saint-Jean-de-Luz (exceptionnellement de Bayonne), pour gagner l'Angleterre à l'appel du général de Gaulle.

Ils étaient plus de 250 (1).

Une demande a été formulée auprès de l'Immigration Records Office à Londres pour essayer d'établir la liste complète de ceux qui arrivèrent en Angleterre.

Nombreux furent ceux qui ne revirent pas la France.

Nos lecteurs nous excuseront pour les éventuelles omissions et le manque de précision pour certains prénoms. Ces listes ont été reconstituées à partir des documents qui étaient entre nos mains.

La rédaction de la revue apprécierait toute information supplémentaire.

Parmi tous ces volontaires, il faut noter la présence de nombreux lycéens, de Bayonne, de Clermont-Ferrand, de Lorient et de Pau.

N.D.L.R.

**A bord de l' « ARRANDORA STAR »
24 juin 1940 vers Liverpool**

BAUER	Jean-Pierre
BERAUD	
BORNEUF	Raoul
BOUDIER	Michel
BUIRON	Jean
BRISSET	Achille
DANIELO	Gaston
DERVILLE	Raymond
GUIGNARD	Jacques
LAURENT	Pierre
LEPAGE	Henri
MAILFERT	Maurice
MARIDOR	Jean-Marie
MARTIN-PRUDHOMME	Jacques
MELIN	
REVEILHAC	Jean
RICHARD	
ROUSSELET	
TRAISNEL	Maurice
VIDAL	
ZISKIND	Roger

**A bord du « BARON NAIRN »
21 juin 1940 vers Liverpool**

BORIS	Mathieu
LE TAC	Joël
NORDMANN	Roger
SOL	Jacques

**A bord du « BATORY »
21 juin 1940 vers Plymouth**

AGUILLON	Louis
ARON	Raymond
BARBIER	Michel
BATIMENT	Paul
BUYS	Maurice
CALDIER	Paul
CASALIS	André
CASALONGA	Laurent
CASRÈRES	Pierre
CASTERES	Louis
CHÂTEAU-JOBERT	Pierre
COUSIN	Roger
DARGENT	Pierre
DE DARUVAR	Yves
DE LA FOYLE	Roland
DE LABOUCHERE	François
DE TESTA	Charles
DE VERNEILH	Pierre
DECHENE	Jean
DEDIEU	Jean
DELRIEU	Georges-Etienne
DEMEL	Jean
DREYFUS	Roger
DUPOIS	Louis-Paul
DURANDO	
FEUILLERAT	André

FLAVIEN	Guy
GALEY	Robert
GENIS	Jean
GONIN	Pierre
GUGENHEIM	Jean
GUYARD	Robert
HEBERT	Bernard
HEBERT	Jacques
ISAMBERT	Jacques
JACOB	François
JEANNE	Jean
KOENIG	Louis
KWORT	Raymond
LA FONTAINE	Guy
LABARRERE	Roger
LAMBOTTE	Pierre
LECOINTE	Charles
LEREMBOURE	Paul
MELIS	Paul
MESSIAH	Albert
MESSIAH	André
MEYLIE	Roger
PARANT	André
PARIS	
PETITJEAN	Maurice
PEVRIER	Armand
PIERCOURT	Robert
PONS	Roger
PREVOST	Alain
QUESNOT-MONNIER	Jacques
QUIROT	André
RAMBACH	Philippe
RAVIX	Laurent
RENARD	Jean-François
ROMATET	Roger
ROQUELLE	Jean
ROSENWALD	Jean-Pierre
ROSSIGNOL	Charles
SAULNIER	Bernard
SAUNAL	Robert
SEGUIN	Pierre
SERF	Claude
SLYPER	Jean-Paul
TABUTEAU	Etienne
VALIN	
VASLIN	Pierre
VIGNES	Henri
WATEBLED	Maurice

**A bord de l' « ETTERICK »
24 juin 1940 vers Plymouth**

BABIN	Pierre
BECOURT-FOCH	Jean
BIGNALET-CASALET	Pierre-Gaston
BLITZ	Roger
CASSIN	René (et son épouse)
COHEN	Robert
DE CHEVIGNÉ	Pierre
DE LA POYPE	Roland
DE MARMIER	Lionel

DURIF	Robert
GAINECOETCHE	Jean
INGOLD	Charles
KAGAN	Salomon
LE MORVAN-COWBURN	Marcelle
LEBON	Yves
MALLET	Yann
PARIS	Robert
PRADÈRE	Pierre
QUINTEAU	Emile
REICHENBACH	Claude
ROBEDAT	Claude
RODEL	Alain
ROUS	Jacques
SAPHIR	
SCHMITT	Edouard
SEMIN	Yves
TRESCA	Louis

**A bord du « KELSO »
21 juin 1940 vers Hull**

DUNEZ	André
DUNEZ	Marius

**A bord du « LEOPOLD II »
De Bayonne 21 juin 1940 vers Falmouth**

BOYTON-CORDIER	Daniel
GOUILLARD	Marcel
GUYARD	
LOUIT	Gaston
MARMISOLLE	Philippe
ROY	Charles
ROY	Christian

**A bord du « PRESIDENT HOUDUCE »
(chasseur de sous-marins)
De Bayonne 20 juin 1940 vers Gibraltar**

BERTHIER	Pierre
DESCHARTRES	
DEUX	Georges
GAILLARD de La VALDENE	Jean
DE SCITIVAUX de GRESCHE	Thierry
VOLPONI	Jacques

**A bord du « SOBIESKI »
De Saint-Jean-de-Luz le 21 juin 1940,
arrivé à Plymouth le 23 juin 1940**

ALEXANDRE	Blaise
ALEXANDRE	Charles
BENOIST	
BENSA	Pierre
BERGÉ	Georges
BERGERET	Pierre
BERTOUX	Pierre
BIGAUT DE CASENOVE	Charles
BILLARD	Maurice
BILAUD	André
BINESSE	Maurice
BLAU	Eric
BROSSARD	André
BROSSARD	Jacques
BRUN	
BUNDERVOET	Joseph
CAPOMONT	Michel
CHAMEROY	Jean
CHAMOUX	Auguste
CHARLOTEL	Andrée
CHARREYRE	Albert
CHAUVIN	Francis
CHEVRIER	Eugène
CLARAND	Louis
CLAROU	Gérard
CLAYEUX	Pierre
CLIBA	Angelica
COCHOIS	Etienne
CONSTANTIN	
COURCOT	Pierre
COUTROT	Denis
D'ANDRÉ	Max
DE BOISROUVRAY	Maurice
DE KOENIGSWARTER	Jules
DE PANGE	Jean

DE PRENTER	Marguerite
DE STADIEU	Jacques
DELANGE	Pierre
DOMANGE	Claude
DUBOIS de la PATELLIÈRE	Charles
DUPON	Albert
FASSIÉ	Raymond
FAUL	Michel
FAYEN	
FEUVRIER	Charles
FLOTHNER	Karl
FUCHS	Bernard
FUNK	Tibor
GACHET	
GALLEY	Robert
GAUBERT	Maurice
GAVELLO	Antonio
GEWITCH	Bernard
GRONIER	Jean
GUIGUEN	Marcel
HERMER	Paul
INDJEYAN	Antronik
ISABEY	Jean
IUNG	Pierre
KLINGER	Charles
KRESS	François
LAFOLLAY	Pierre
LAMBERT	Jean
LAMOUCHE	Émile
LANSBERGER	Adolphe
LAUNAY	Joseph
LAURENT	Jean
LAZARD	André
LE DÉVORÉ	Jean
LE PEUTREC	Maurice
LEFÈVRE	
LEGAY	René
LEPEU	Claude
LEVEN	Henri-Maurice
LOYSEAU	René
MAGERLAIN	Philippe
MAGNE	Jean
MALIN	Henri
MALLET	Jean-Pierre
MALLET	Richard
MEFFRE	Jacques
MESTIVIER	
MEYER	
MICHEL	Jean
MIELKE	Albert
MONTOCCIO	Paul-Henri
PIGNEAUX de LAROCHE	Jacques
QUARANTA	
QUILICHINI	François
RENDU	Henri
ROQUÈRE	Paul-Jean
ROUBICEK	Joseph
SARTIN	Jean-Pierre
SASSO	Richard
SCAMARONI	Fred
SCHAFFNER	Léon
SCHICK	Michel
SCHUMANN	Maurice
SEGRETAIN	Henri
SPEITEL	Camille
STEINER	Joseph
TATIN	Jean
TOUNY	Roger
VAN HOUTTE	Jules
VLÉRIK	Gérard
VUILLEMAIN	Jean
WEISS	Paul
WOLF	Emmanuel

**A bord du « STRAT »
De Bayonne 20 juin 1940 vers Liverpool**

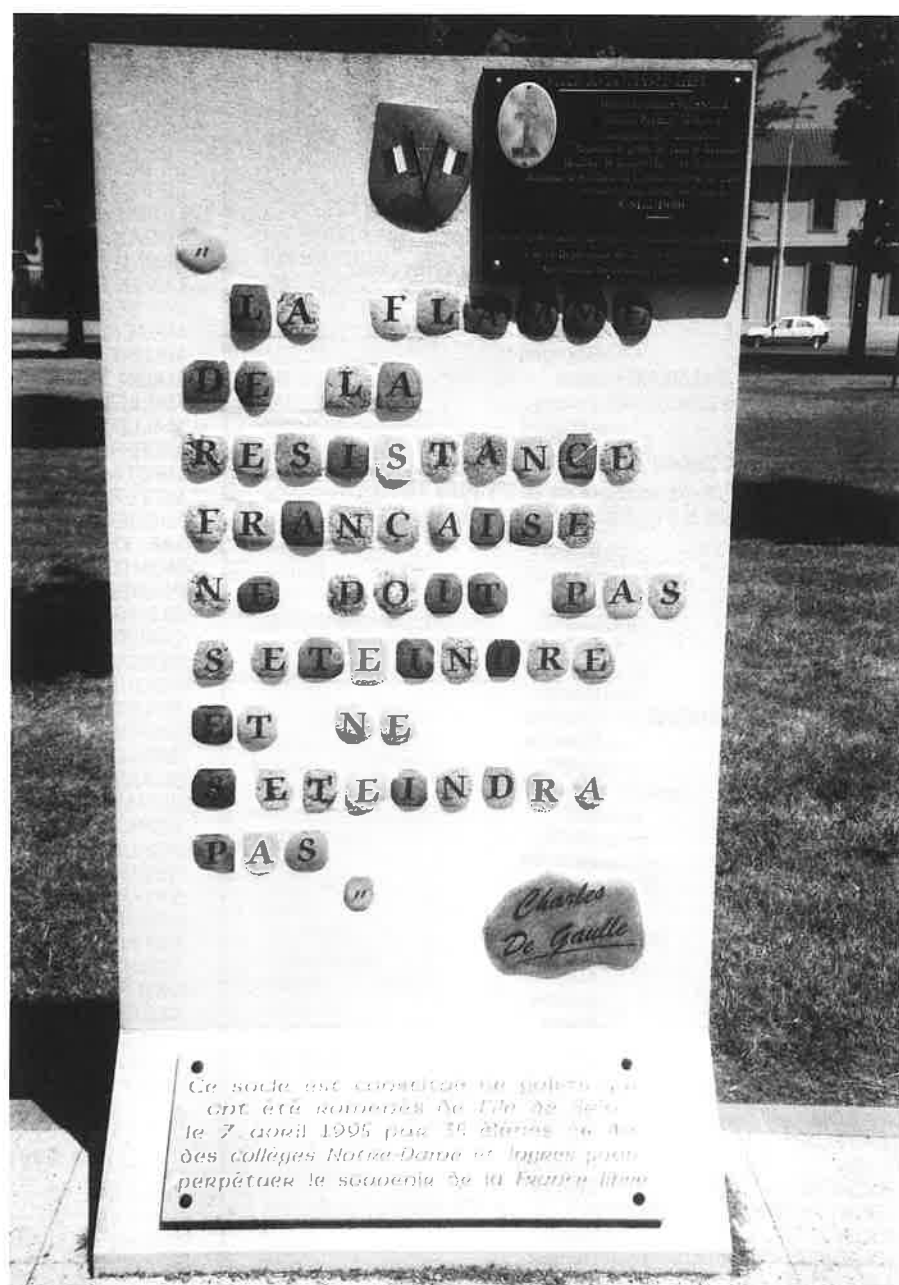
D'ALEXIS	Henri
ARRAYET	Maurice
DRESS	Pierre
NURY	Jacques

(1) En réalité, les témoignages de l'époque font penser à un chiffre supérieur.

Illustration originale d'une citation fameuse

« La flamme
de la
Résistance
française
ne doit pas
s'éteindre
et ne
s'éteindra
pas. »

Chacune des lettres de cette phrase célèbre a été gravée sur une pierre de couleur. L'ensemble a été enchâssé à la surface d'une stèle érigée à la mémoire de la France libre, à l'initiative de l'Association départementale des lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation de Montauban (Tarn-et-Garonne).



La stèle de la France Libre à Montauban. Elle a été constituée de galets rapportés de l'île de Sein par des élèves de 4^e de la ville.

L'extraordinaire odyssée d'une lettre clandestine écrite en zone occupée début 1941

par Robert BINEAU, Compagnon de la Libération

A Fort-Lamy, le 23 décembre 1941, le maréchal des logis Robert Bineau, artilleur à la section de 75 du Régiment de Tirailleurs sénégalais du Tchad (RTST), reçoit de l'état-major des Forces françaises libres de Londres une lettre du 28 juillet 1941, accompagnée de la copie d'une autre lettre destinée à la BBC, écrite le 24 février 1941 à Saint-Nazaire dans le cadre de recherche des familles.

Ces deux documents sont résumés plus bas. Lisez-les attentivement.

La lettre de l'E.-M. des FFL de Londres atteste du suivi des engagés dans le cadre de la France libre. La lettre de Saint-Nazaire, outre qu'elle s'enquerrait du possible devenir d'un blessé de Dunkerque hospitalisé en Angleterre, révélait l'état d'esprit de la population qui régnait déjà à Saint-Nazaire fin février 1941.

Reçus à Fort-Lamy la veille de Noël 1941, ces documents m'ont immédiatement dicté la suite que je devais leur donner. J'ai su, quatre ans après, que les messages proposés avaient bien été transmis par la BBC.

Une question hantait mon esprit : comment cette lettre, écrite par un mien cousin, dans le style particulier que je lui connaissais bien, était-elle parvenue en Angleterre ?

Ce n'est que vingt-cinq ans après que j'en connus le cheminement...

En voici l'extraordinaire histoire.

En mars 1942, donc, pris en subsistance par le BM.5, le personnel de la section de 75 de Fort-Lamy est dirigé sur le Moyen-Orient ; caisses, valises, documents personnels font partie du voyage. Arrivés au Caire, ordre est donné aux artilleurs européens de quitter le convoi et de rejoindre le camp de Mena, d'où ils seront dirigés sur le 1^{er} RA de la 1^{re} DFL, en position à Bir Hakim. Et nos caisses, valises et documents personnels ? Impossible de les récupérer. Tout part pour le Moyen-Orient... Sans doute perdus à jamais.

En août 1945, après plus de trois années au sein de la 2^e Batterie du 1^{er} RA, je suis, à ma demande, démobilisé, et je me mets à la disposition de mon administration d'origine au ministère des Finances. Je reprends contact avec mon cousin, alors responsable de l'arrondissement financier, non pas à Saint-Nazaire complètement rasé par les bombardements, mais dans une maison forestière dans des conditions de sécurité invraisemblable. La lettre, on en parle, mais, faute de la présente, on l'oublie.

En septembre 1946, je suis en poste à Fournels (Lozère), 1000 mètres d'altitude, où mon administration a bien voulu m'affecter. Je reçois du ministère des Anciens Combattants une lettre m'invitant à retirer à la gare de Saint-Chély-d'Apcher (desservant postalement Fournels) une valise ou caisse me concernant. Il s'agit en réalité d'une vieille cantine que je reconnais, dans laquelle je trouve seulement : mon casque colonial, quelques objets sans valeur et un dossier personnel dans lequel figurent en particulier :

- la lettre écrite à Saint-Nazaire le 24 février 1941 ;

- mon cahier d'écolier sur lequel, au jour le jour, j'avais noté mes impressions sur ce voyage qui, du 1^{er} novembre au 24 décembre 1940, devait conduire le Capo Olmo de Liverpool à Douala.

Restait que mon cousin, toujours en fonction à Saint-Nazaire, ne put jamais me dire les conditions dans lesquelles en 1941 sa lettre avait pu être acheminée sur l'Angleterre.

En 1966, je suis en fonctions à Menton. Il n'est pas rare que des « collègues » retraités, en séjour sur la Côte, viennent saluer leur « collègue » en activité. C'est ainsi qu'à sa demande, je reçois un vieux monsieur : « Où étiez-vous en exercice ? - A Saint-Nazaire. - Y étiez-vous pendant la guerre ? - Oui. - Alors, vous avez connu mon cousin Gustave Guyon ? - Bien sûr, c'était mon patron et mon ami. » Et me

fixant, puis regardant ma rosette et le ruban vert et noir ornant ma boutonnière, pointant sur moi son index droit : « La lettre, c'était vous ! »

Voilà comment, 25 années après, j'ai appris que mon cousin s'était confié à lui ; il lui avait suggéré d'écrire une lettre et de la lui donner. Il était en rapport avec des pêcheurs à qui il l'avait remise... et de barque en barque, de main en main françaises et anglaises sûrement, la lettre a atterri dans une boîte postale britannique, d'où elle a été acheminée sur la BBC.

Cela se passait en 1941.

Et je ne le sus qu'en 1966.

Document n° 1

Il s'agit d'une lettre datée de Saint-Nazaire le 24 février 1941, adressée à la BBC ; elle s'inquiétait du sort du maréchal des logis Robert Bineau, du 105^e RAL, blessé à Dunkerque et évacué vers la Grande-Bretagne. Cette missive suggère qu'en cas de succès dans les recherches demandées la BBC fasse une annonce du style « Robert avise son cousin Gustave, etc. »

La lettre ne se contente pas de cette requête très matérielle bien qu'émouvante ; elle exprime les sentiments de l'entourage du signataire : « 98 % de la population est convaincue de la victoire anglaise » - « Les actes de résistance se multiplient » - « Nos frères vont au-devant des aviateurs pour le succès de leur mission et leur sauvegarde », etc.

Cette lettre n'est pas signée pour des raisons évidentes.

Document n° 2

Sous le n° 30F16/12F102, émanant de l'état-major des FFL, cette note avise le maréchal des logis Robert Bineau qu'il fait l'objet d'une recherche.

Une mention manuscrite y figure : « Nous avons cru bien faire en transmettant le message « Robert avise son cousin Gustave qu'il va bien, etc. » à la BBC, qui l'a effectivement transmis.

Volontaires pour l'Inconnu

L'Appel du 18 juin 1940 a été l'élément initiateur d'une épopée très riche en initiatives personnelles, à commencer par celle du fondateur de la France libre : le général de Gaulle.

Les années passant, ces événements sont entrés dans l'Histoire, à défaut d'être décrits et commentés dans les manuels scolaires. Tout a été dit sur la stratégie, les combats, les résistances intérieures et extérieures, ainsi que sur les batailles menées par la France libre, sur terre, sur mer et dans les airs.

Si l'on a beaucoup dit et écrit sur les chefs prestigieux et sur les moyens mis en œuvre, il reste que l'on a peu parlé des hommes, de l'homme que chacun était en lui-même, et c'est à cet homme seul et néanmoins décidé que je voudrais qu'il soit rendu hommage. Ces hommes, ces libérateurs en puissance parfois venus de

très loin, ces résistants œuvrant dans l'ombre, tous avaient un point commun : ils étaient des VOLONTAIRES !

Volontaires ! Imagine-t-on tout ce que cette expression renferme comme abnégation au moment du choix ? Mais aussi ce qu'elle suppose comme difficultés dès lors qu'il s'agit de passer aux actes, car obéir à sa conscience n'est pas aussi simple qu'obéir aux ordres d'un supérieur supposé décrire la mission et fournir les moyens ! Réalise-t-on que ces hommes et ces femmes ont tout laissé de leur vie antérieure, qu'ils se sont délibérément placés hors la loi, qu'ils ont plongé dans la clandestinité, qu'ils ont pris des risques démentiels pour rejoindre et SERVIR.

Chacun d'entre eux a connu l'angoisse d'avoir à faire un choix décisif, d'avoir à se déterminer seul, sans informations crédibles, seul face à sa conscience ! Tous ont dû trouver en eux-mêmes les res-

sources nécessaires pour conserver la foi en la France alors que tout s'écroulait autour d'eux.

L'amour du pays ayant montré la voie, les uns ont traversé des frontières, d'autres ont déserté leurs unités respectives, certains sont restés sur place pour servir dans le risque permanent. Tous ont couru mille dangers, tous ont su prendre l'unique voie dans laquelle un homme se trouve en paix avec sa conscience : la voie de l'honneur et de la raison.

En cela, et quelle que soit la date de leur choix, ils partagent avec les meilleurs l'honneur d'avoir donné au général de Gaulle le poids nécessaire à son indépendance dans le camp des Alliés et la gloire d'avoir permis, contre l'ennemi et parfois malgré nos amis, la libération et l'indépendance de la France.

Charles Rudrauf

Pèlerinage à Colombey-les-Deux-Eglises

Le 9 novembre 1999

A l'initiative de la Chancellerie de l'Ordre de la Libération, ce sont environ 400 personnes qui ont pris le train spécial pour se rendre sur la tombe du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises et participer à la messe dite à sa mémoire et à celle de Madame de Gaulle et à leur fille Anne.

Parmi ces pèlerins, un groupe d'environ 100 jeunes lycéens de Paris, lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation, invités par la Chancellerie de la Libération, a été très intéressé et très attentif aux réponses qui leur ont été fournies à leurs questions par les Compagnons de la Libération et les personnalités présentes.

Merci à nos camarades Paulette et Roger Levalleur, qui nous ont fait parvenir les photos de cette manifestation.



Lycéens ayant participé au pèlerinage de Colombey, à l'invitation du Chancelier de l'Ordre de la Libération.



L'hommage des Compagnons et de leurs familles au Mémorial.

Merci à tous, et peut-être à l'an prochain si Dieu nous prête vie.

29^e anniversaire du décès du général de Gaulle

Comme à l'accoutumée, une messe «portes ouvertes» a été célébrée le 9 novembre en l'église Saint-Louis des Invalides à la mémoire du Général et de Madame de Gaulle, ainsi que de tous les Français libres morts pour la France ou depuis la fin des hostilités.

C'est en présence des plus hautes autorités civiles et militaires, de la famille du général de Gaulle, du général d'armée Jean Simon, président national de l'AFL et chancelier de l'Ordre de la Libération, des membres du comité directeur et d'une foule nombreuse que cet office a été concélébré par les pères Cordier, Alazard et Regéard du Cormier. Vous trouverez ci-dessous le texte de l'homélie prononcée par le père Maurice Cordier.

Dans l'actualité que nous vivons, les vagues déferlantes de l'information ne nous apportent guère de raisons d'espérer. Ce ne sont que catastrophes naturelles, accidents mortels, guerres, violence, mensonge, corruption et étalage du vice, misères et maladies, souffrances et mort sous toutes leurs formes. Comme si, en cette fin du deuxième millénaire, les forces de la nature, aussi bien que le péché de l'homme s'acharnaient à nous faire oublier qu'il y a deux mille ans naissait le Sauveur de tous les hommes, Jésus Christ. Tout se passe comme si nous étions condamnés à une perpétuelle impuissance, dans le combat que se livrent depuis toujours le bien et le mal, les bons et les mauvais, nous réduisant sans recours à la situation de vaincus.

La même angoisse existentielle régnait du temps de Notre Seigneur Jésus Christ. Face à la prépondérance des décombres,

en effet, trois chemins s'offrent à la conscience.

Le premier est fait d'insouciance, de libertinage et d'aveuglement. Faute d'avoir la volonté de réagir, on se contente de ne pas regarder, on s'amuse et on se grise pour ne pas entendre l'appel des miséreux, on se gave de profits faciles et de rythmes incantatoires.

Le deuxième chemin est fait de démissions individuelles et collectives. Abrité derrière les idéologies économiques, politiques et parfois, hélas ! religieuses, on gère l'injustice et le désordre en faveur de profits catégoriels, au mépris des exclus et des faibles, ou bien on élude les vrais problèmes en les passant sous silence, au risque de provoquer un avenir plus néfaste encore que le présent et le passé. Enfin, le troisième chemin est celui du refus catégorique de tout ce qui fait le mal du monde, à commencer par le mal du présent. Dire non aux fauteurs de malheur, c'est d'ailleurs dire oui par avance à toute action, si onéreuse soit-elle, qui soit propre à initier le salut.

Le Christ devant la situation catastrophique du monde romain de son époque, conçu avec tous les ingrédients de l'injustice, de l'inégalité, de la force aveugle du pouvoir et de la race dominante, a dit non à tout, en commençant par s'opposer, dans les trois dernières années de sa vie, au mal de son peuple opprimé certes sous le rouleau compresseur de la romanité, mais en même temps égaré dans ses divisions, ses entreprises sectaires, son goût du profit, son déni d'ouverture au monde, son pharisaïsme en un mot. C'est de ce refus qu'il est mort, condamné à la fois par les siens et par le système impitoyable de l'Empire. Il le savait dès le début de sa mission quand, au désert, il fut tenté trois fois successivement : de promettre une paix facile obtenue sans effort et sans travail ; de s'imposer à l'admiration par des exploits aussi spectaculaires que vains ; de soumettre enfin, au prix de son reniement, les peuples du monde à son propre totalitarisme.

Aux trois tentations, dans le désert, il répondit trois fois par un non catégorique, sachant bien qu'il choisissait ainsi pour lui la mort violente, mais, dans son amour infini pour son Père et pour les hommes créés, restant convaincu jusqu'au tréfond de lui-même qu'il nous ouvrait ainsi le chemin du salut universel.

Deux mille ans plus tard, l'univers chemine encore, dans un immense effort, sur la route qu'il a tracée, progressant peu à peu comme à travers vents et marées.

Or, voici que l'actualité, avec la force de la conviction et du talent, il faut le dire, met en lumière le mérite des hommes du refus, face au désastre historique de 1940, en évoquant avec éclat le premier résistant, Charles de Gaulle, l'homme qui a dit non. Y aurait-il dans l'attitude de refus une énergie cachée qui en fasse comme un tremplin, vers un essor, vers un progrès, vers une liberté, vers un avenir ?

L'Evangile n'est évidemment pas une doctrine de refus, mais il enseigne aux hommes de bonne volonté que, tout en pardonnant au pécheur, il faut combattre le mal sans relâche. « Je vomis les

tièdes », fait dire au Maître le Livre de l'Apocalypse. L'Evangile condamne toute forme d'hypocrisie et de démission. « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » Le Sauveur fustige les indécis, les contrefacteurs de la religion et va jusqu'à la violence pour mettre à mal leur odieux commerce. Il refuse à la fin le compromis d'Hérode, comme celui de Pilate.

Au total, il semble bien que ce soit une vertu d'ordre moral, une énergie spirituelle qui pousse à dire non, à prendre parti d'avance contre le mal et donne le signal du combat.

De cette force, nous en reconnaissons un modèle éminent en la personne du général de Gaulle, qui a pratiqué jusqu'à l'extrême toutes les vertus martiales qui sont aussi celles du chrétien. Enumérons-les brièvement.

C'est la vertu du refus, donc, qui est déjà une arme de l'esprit. Arrivé au carrefour terrible où le choix ne porte que sur deux chemins : ou bien accepter, subir et perdre son âme, au profit d'une illusoire sécurité ; ou bien dire non à la défaite et à la démission, partir, se détacher de tout, s'engager dans un combat au péril de sa vie et gagner ainsi son âme au service des autres, pour sauvegarder des raisons de vivre qui sont bien supérieures à la vie elle-même ; tel était l'enjeu d'un certain 18 Juin, tel qu'il fut vécu par le Général. Et combien peu nombreux furent ceux qui osèrent alors ce refus et ce choix généreux, car seuls ils permettent de conquérir la liberté et la vraie paix, qui ne s'achètent pas à n'importe quel prix.

La vertu de vigilance, celle des veilleurs qui ne s'endorment pas et qui ne se laissent pas endormir par des idéologies fallacieuses ; c'est la vertu des hommes de devoir qui, jour et nuit, se tiennent prêts, en discernant les signes des temps, à accueillir le Maître, tandis qu'ils sont en train de travailler et de lutter.

La vertu de service, qui fait passer le salut des autres avant sa propre vie et qui, se prolongeant dans la quotidienneté, fait briller dans le visage du prochain la présence et le regard de Dieu.

La vertu de courage, enfin, qui fait résister aux peurs et aux menaces, qui considère que perdre la vie est moins grave que perdre l'esprit, qui ne recule pas devant le combat quand il est le prix de la paix et qui n'hésite pas à se salir les mains dans l'action pour le salut des autres, oui, la vertu de courage qui est si exigeante, si complète et si généreuse qu'elle se situe toujours au carrefour d'une grâce divine, d'une intervention, d'une invasion divine dans notre propre histoire et dans l'Histoire du monde, avec un effort humain, une tension humaine, avec une souffrance, avec une offrande humaine. Et c'est alors que le cours de l'Histoire est transformé, que l'homme est transfiguré et que se répandent sur la terre la merveille divine, la victoire, le bonheur et la paix.

Telle nous apparaît la figure du général de Gaulle, en cette fin de millénaire, 29 ans après sa disparition.

Tel est toujours présent, dans l'invisible de nos âmes et de nos cœurs, cet idéal qui a illuminé nos vies.

Que monte vers Dieu notre action de grâce et que notre vie quotidienne, la nôtre et celle de nos successeurs, soit à la mesure de notre conviction.

Amen

Père Maurice CORDIER



Le père Cordier salue l'amiral de Gaulle et Mme Alain de Boissieu. A gauche : le général Jean Simon. A l'arrière-plan (assis) : le général de Boissieu.



Représentantes de la Bretagne à l'église de Colombey.



Le général Jean Simon salue la tombe du général de Gaulle. On reconnaît, à gauche, M. Charles Pasqua. (Photos : Paulette et Roger Levalleur.)

Hommages

Le prince Vinh Sanh (1900-1945), joker du général de Gaulle par le Colonel Maurice RIVES

À la mi-août 1945, le Japon capitule. Le Gouvernement provisoire de la République française est pris de court pour élaborer dans le détail la politique qu'il entend mener dans le cadre de l'Union indochinoise libérée des Nippons. Coupé depuis presque cinq ans de cette dernière, écarté de la conférence de Potsdam, peu et mal informé d'une situation locale qui évolue très rapidement, ne disposant que d'un CESEO dans les limbes, il ignore tout des aspirations des populations autochtones. Ses déclarations du 8 décembre 1943 et du 24 mars 1945 sont d'ailleurs assez floues en ce qui concerne le devenir de la future Fédération indochinoise. Seule demeure intangible sa volonté de rétablir la souveraineté française, selon des modalités à préciser et à l'aide de moyens à rassembler. Cependant, au fur et à mesure que les événements se précipitent, dans les derniers mois de 1945, le général de Gaulle forme le projet de rétablir sur le trône d'Annam le prince Vinh Sanh. Qui est ce personnage, alors inconnu de la plupart des Français ?

L'empereur déposé

En 1907, l'empereur Than Thaï, qui règne à Hué, donne des signes d'aliénation mentale ; il est donc remplacé par son cinquième fils, le prince Vinh Sanh. Né le 3 août 1900, le nouveau monarque est couronné en grande pompe le 5 septembre 1907 sous le nom de Duy Tân, c'est-à-dire «ami des réformes». Un professeur français, Eberhardt, scientifique de renom, lui sert de précepteur et le forme à la culture occidentale. Le jeune empereur se marie en 1916. Or, durant cette même année, l'Annam est en proie à un mouvement de révolte larvée émanant des notables, du clergé et de la bourgeoisie autochtones, qui trouvent la puissance colonisatrice envahissante et oppressive. En avril, un complot est fomenté et Duy Tân, qui supporte difficilement la tutelle française, y est impliqué un peu malgré lui. Il reçoit le chef de la conjuration, qui lui remet la liste des comploteurs. Le mouvement est un feu de paille, mais l'empereur est arrêté le 6 mai 1916, près du temple de Nam Giao. Déposé par le gouvernement français, il est embarqué le 3 novembre sur le Guédonia, à destination de l'île de la Réunion, avec son épouse, sa mère, sa sœur et un domestique.

L'auteur de ce récit poursuit en précisant que le monarque déchu survivra



Le chef de bataillon Vinh Sanh (1900-1945). Il ne formait qu'une seule et même personne avec l'ex-empereur d'Annam Duy Tân, couronné en 1907, à l'âge de sept ans, déposé en 1916 et, depuis, exilé à la Réunion. En décembre 1945, le général de Gaulle s'était montré disposé à utiliser ce « joker » dans la crise indochinoise. Mais le prince Vinh Sanh mourut peu après dans un accident d'avion.

modestement en exil pendant quatorze ans. Le gouvernement français lui refuse l'autorisation de résider en métropole. Il fonde une famille et ouvre un magasin de TSF pour subvenir à ses besoins.

Le résistant

Au fil des années, il acquiert dans sa profession un réel savoir-faire et écrit même des articles dans des revues spécialisées. Bientôt, le gouverneur de la Réunion le charge d'édifier le premier poste émetteur-récepteur de l'île. Possédant un appareil puissant, il exerce une activité de radio amateur avec l'indicateur F3LG et se plaît à écouter les stations étrangères. Ainsi, le 18 juin 1940, il capte l'appel du général de Gaulle et prend sur-le-champ la décision de soutenir la France libre. Il est à remarquer qu'à cinq reprises différentes, de 1936 à 1940 et particulièrement le 24 août 1939, l'ancien empereur a demandé à s'engager dans l'armée française, ce qui lui a été refusé.

Désormais, Vinh Sanh va transmettre, vers l'île Maurice toute proche et aux

navires britanniques croisant au large, des renseignements mettant les autorités alliées au courant de l'état d'esprit des Réunionnais. Début 1941, il fait savoir au chef de la France libre qu'il est à sa disposition. Informé par les émetteurs étrangers, il est en mesure de donner des nouvelles de la guerre à un groupe de résistants locaux qui prennent l'habitude de se réunir chez lui. Parmi ces derniers, on peut citer le bâtonnier Nativel, le docteur Vinson, le capitaine Plat, l'ingénieur Decugis, futur Compagnon de la Libération, Maître Dupont, l'ingénieur météorologiste Mondain et les dirigeants communistes de Lapervanche et Richard. Des tracts gaullistes sont distribués, des fleurs déposées au monument aux morts le 11 novembre 1941, ce qui est strictement interdit, et des contacts noués avec le représentant de la France libre à l'île Maurice, le capitaine Paturau. En outre, dans la nuit du 18 mars 1942, le lieutenant de la Royal Navy Peter Trevor Simpson Jones, venu en mission, est accueilli par le groupe de clandestins.

Le gouverneur de la Réunion, Aubert, fidèle au gouvernement de Vichy, prend ombrage de ces activités séditeuses. Par dérision, son chef de cabinet, Pillet, qualifie l'officine de Vinh Sanh d'«académie de coin de rues qui groupe les judéo-communo-gaullistes». Le 7 mai 1942, «le sieur Vinh Sanh» est interné administrativement au Lazaret de Saint-Denis. Il en est libéré le 9 juin suivant, mais son matériel radio est confisqué et rendu inutilisable.

Malgré ce coup de semonce, le prince continue ses activités dans la Résistance et réussit à reconstruire un récepteur performant. Des historiens ont prétendu que le 27 novembre 1942 il aurait été à l'origine de la venue à la Réunion du torpilleur de la France libre le Léopard, en envoyant un message à ce navire. Une telle affirmation est inexacte, car à cette époque l'ancien empereur ne disposait pas d'émetteur et d'autre part le navire n'a jamais reçu un tel appel.

Pour son action clandestine, Vinh Sanh a reçu la médaille de la Résistance le 28 décembre 1944 et, à titre posthume, la rosette de cette décoration le 24 avril 1946. Lors de cette première récompense, il a écrit au général de Gaulle pour le remercier en précisant que «dès juin 1940, il s'est considéré comme un soldat de la France en guerre et qu'il est un citoyen de la France libre».

Le Français libre

Une fois la Réunion libérée, grâce au concours décisif de l'équipage du Léopard, le prince entend participer à la guerre. Il s'engage en qualité de quartier-maître radio à bord du torpilleur. Quelques jours après, il quitte la Pointe des Galets sous l'uniforme de marin français à destination de Madagascar. Durant la traversée, il est remarqué par le général Legentilhomme, haut-commissaire de France dans l'océan Indien, et par le capitaine de Boissieu, futur gendre du général de Gaulle. Le commandant du navire, le capitaine de frégate Richard-Evenou, interrogé, déclare aux deux officiers : «C'est quelqu'un qui s'est engagé sous le nom de Duy Tân, mais qui avoue être le prince Vinh Sanh.» Le général Legentilhomme, pressentant l'importance du rôle que pourrait jouer ce quartier-maître lors de la libération de l'Indochine, écrit au chef de la France libre pour le lui signaler et demander son admission à l'Ecole des cadets de Ribesford.

Cependant, l'ancien empereur tombe malade et est débarqué, après 22 jours de mer, à la Réunion. Certains auteurs ont avancé à ce sujet que les officiers du Léopard auraient eu peur que le nouvel incorporé quitte le bord à l'occasion d'une escale dans un port étranger et tente de regagner clandestinement l'Annam. L'éventualité d'un tel retour ne semble jamais avoir effleuré l'esprit du proscrit, qui depuis longtemps aurait pu essayer de rejoindre son pays natal.

Le Marsouin

Remis, le prince demande le 3 février 1943 à s'engager dans l'Infanterie coloniale ; la Sécurité militaire d'Alger émet un avis favorable. L'ex-empereur doit attendre le 3 janvier 1944 pour être



L'empereur Duy Tân au moment de son couronnement. Son nom signifie : « Ami des réformes ».

incorporé en tant que simple soldat, à la caserne Lambert de Saint-Denis. Son contrat valable pour la durée de la guerre est assorti de l'interdiction formelle de servir en dehors de la Réunion. Le 15 février suivant, il est nommé caporal. Avant de revêtir l'uniforme, Vinh Sanh avait noué des relations confiantes avec le nouveau gouverneur de l'île, Capacorry, qui a très vite compris que son protégé pouvait rendre des services essentiels à la France et à l'Union indochinoise. Il en rend compte au général de Gaulle.

Bientôt, le caporal Vinh Sanh a l'occasion de se distinguer. À la demande du général Lelong, commandant supérieur des troupes, il se rend à Madagascar au camp de Moramanga, où stationne un bataillon de 1'600 Indochinois venus d'Afrique du Sud. Les tirailleurs ballottés depuis 1940 refusent d'obéir à leurs chefs. L'ex-empereur va les voir, les harangue et grâce à son prestige personnel réussit à les faire rentrer dans le droit chemin. Il est alors nommé aspirant à titre indigène.

Le 29 août 1944, il désapprouve publiquement la présence des Nippons dans la péninsule et justifie son engagement qu'il estime nécessaire pour «qu'il soit dit clairement qu'un prince annamite a gardé la parole donnée à la France». Il précise en outre que «le peuple annamite est lié à la France et qu'un siècle de vie côte à côte a démontré la solidité de l'union matérielle et morale des deux peuples».

Cependant, Alger demeure toujours sourd à ses demandes d'aller combattre, et l'aspirant déclare amèrement à M. Pleven, venu inspecter la Réunion : «Je me suis engagé dans la France libre en décembre 1942 et je ne suis toujours admis par personne.» Le commissaire aux Colonies intervient alors auprès du chef de la France combattante afin que Vinh Sanh soit dirigé sur la métropole. En attendant, ce dernier va suivre à Madagascar un cours de transmissions au sein de la 1^{re} BEO.

La France, l'Allemagne

À la suite de ces pressions, le département des Colonies ne s'oppose plus à ce que l'ex-empereur quitte la Réunion, tout en émettant l'absurde restriction «de ne pas l'affecter à une unité destinée au CESEO». Enfin, comme suite à un ordre formel du chef du gouvernement provisoire de la République, Vinh Sanh est dirigé sur Paris où il arrive en juin 1945. Les hostilités avec l'Allemagne sont achevées et le 2 juillet il est affecté dans le Bade-Wurtemberg, à l'état-major de la 9^e DIC. Cantonné à Rottweil, il participe à des manœuvres et prononce des conférences devant les cadres de la division qui vont aller combattre en Extrême-Orient. Il profite de ces causeries pour «faire aimer le pays d'Annam en donnant le sentiment de la douceur de ses habitants». Il écrit : «Puisse cela faciliter les premiers

contacts, même s'ils doivent être précédés d'opérations de police, ce que je voudrais tant éviter.»

Dès lors, sa carrière militaire devient fulgurante. Il est nommé rétroactivement sous-lieutenant le 5 décembre 1942, lieutenant le 5 décembre 1943, capitaine le 1^{er} décembre 1944 et chef de bataillon le 25 septembre 1945. Ces promotions ne paraissent d'ailleurs pas au Journal officiel.

Le Viêt-Nam selon Vinh Sanh

Dans les derniers jours d'octobre 1945, le chef de bataillon Vinh Sanh reçoit l'ordre de rejoindre la capitale. Le gouvernement français est à la recherche d'une personnalité indochinoise possédant un charisme suffisant pour être acceptée par la totalité de la population autochtone. Le général de Gaulle, de pensée maurassienne, penche pour le rétablissement d'un gouvernement annamite avec un chef traditionnel. De plus en plus souvent, le nom de l'ex-empereur est avancé à ce sujet.

Entre-temps, en mai 1945, ce dernier a rédigé un testament politique où il expose ses idées sur la politique à suivre en Annam. Ce document paraît dans le journal «Combat» du 16 juillet, et le général de Gaulle, qui l'a lu attentivement, demande ensuite à son entourage «si le rédacteur du texte a une certaine valeur». Selon l'opinion de Vinh Sanh, trois points essentiels doivent être impérativement respectés pour aboutir à un accord avec l'ancienne puissance colonisatrice : réunion des trois Ky, indépendance absolue, étroite union avec la France.

Le prince assure par ailleurs être très au courant de ce qui se passe dans la péninsule et attend calmement son heure.

Néanmoins, à cet instant, les conceptions politiques du général de Gaulle et du prince Vinh Sanh concernant l'avenir de l'Indochine diffèrent sur un certain nombre de points fondamentaux. Le chef du gouvernement est favorable à une large autonomie interne dans le cadre de l'organisation territoriale d'antan et sous l'autorité d'un représentant de la France. Vinh Sanh exige que les relations franco-vietnamiennes soient désormais basées sur une communauté d'intérêts mutuels et non plus sur une idée de domination ; il précise notamment à des compatriotes : «Il y aura égalité absolue de droit entre Français et Vietnamiens. Je ne reconnaîtrai qu'une différence, les uns continueront à manger du pain et les autres du riz.» Il se montre intransigeant quant à la nécessaire résurgence d'une patrie vietnamienne, de la frontière de Chine à la pointe de Camau, afin d'éviter la balkanisation de la péninsule tout en la protégeant des convoitises américaines et chinoises. Il veut, en fait, constituer une démocratie socialisante pour faire barrage au communisme, au lieu d'être à la tête d'un pays «animé d'un natio-

nalisme pour la France, témoignage d'un passé révolu». Dans le cadre d'une fédération avec le Cambodge et le Laos, il admet que la souveraineté de l'Etat vietnamien soit «temporairement déléguée à la France, les attributs de l'autorité suprême restant dans leurs principes au Viêt-Nam».

Rencontre avec le général de Gaulle De telles données heurtent plus les bureaux conservateurs du ministère des Colonies que le général de Gaulle, qui n'a aucun plan préconçu pour l'Indochine. Les deux hommes se rencontrent le 14 décembre 1945 et, en dépit de fortes divergences, se mettent d'accord quant à la ligne de conduite à tenir dans la péninsule. L'ancien chef de la France libre désire par-dessus tout mettre un terme au sanglant imbroglio indochinois et Vin Sanh, qui s'est présenté à son interlocuteur dans son uniforme de chef de bataillon d'Infanterie coloniale, veut remonter sur le trône. De Gaulle, qui avant l'entrevue a déclaré : « Je le recevrai pour voir d'homme à homme ce que nous pourrions faire ensemble », déclare à l'issue de celle-ci : « C'est une forte personnalité. »

Les deux interlocuteurs se sont séparés confiants, avec la conviction qu'une fois Vinh Sanh rétabli, tout doit s'arranger avec de la bonne volonté de part et d'autre. Début décembre, le chef du gouvernement a d'ailleurs affirmé : « Quelles que soient les personnes avec qui mon gouvernement sera amené à conclure des accords, je projette d'aller moi-même les sceller en Indochine, dans l'appareil le plus solennel, quand le moment sera venu. » Vinh Sanh écrit le 16 décembre : «Le général de Gaulle m'accompagnera là-bas dans les premiers jours de mars.» Il précise ensuite qu'ils se sont mis d'accord sur les points essentiels, et notamment la réunion des trois Ky». Deux jours auparavant, à Saïgon, le général Leclerc a ordonné le regroupement d'une centaine de militaires d'origine annamite, dont les lieutenants Lê Van Kim et Trân Van Don. Le commando, après avoir reçu une instruction parachutiste, aura pour mission de sauter sur Hué afin d'y préparer le retour de Duy Tân.

La tragédie

Après l'entrevue, le caractère de Vinh Sanh, généralement gai, change. Lui dont en 1910 l'écrivain Vo Van Triem disait : « Un jour de trône a changé le visage de cet enfant de 8 ans », se sent investi de responsabilités dont il ne méconnaît pas les dangers. Il confie à un ami : « Je ne me déroberai pas. Quelque chose me dit pourtant que je ne régnerai pas. Je vais peut-être recevoir une bombe ou un coup de poignard en Indochine. » Le 17 décembre, il affirme clairement : « La Grande-Bretagne s'opposera par tous les moyens à mon retour au Viêt-Nam. Elle m'a proposé franchement trente millions de

francs si je refuse mon trône. Elle craint que l'indépendance du Viêt-Nam n'entraîne la chute de l'empire des Indes. »

Mais, relate l'auteur, Vinh Sanh, retourné à la Réunion pour raisons familiales, est victime d'un accident d'avion au retour et disparaît en Oubangui-Chari le 26 décembre 1945. Il sera finalement inhumé au Viêt-Nam en juin 1987 avec les honneurs militaires.

* *

Plus de cinquante ans après ces événements, et alors que la tragédie indochinoise s'est enfin achevée, on mesure ce que la France et le Viêt-Nam ont perdu lors de la mort du prince Vinh Sanh. Le retour de ce dernier en Annam avec l'aval prestigieux du général de Gaulle, la collaboration confiante qui n'aurait pas manqué de s'instaurer entre le monarque et un libéral comme le général Leclerc auraient peut-être évité à la péninsule une longue et sanglante guerre. Certes, le nouvel homme fort du Viêt-Nam se serait durement heurté à l'amiral Thierry d'Argenlieu, peu enclin aux réformes. Dans un autre domaine, Vinh Sanh aurait dû s'imposer aux dirigeants du Viêt-Minh, dont l'idéologie communiste heurtait bon nombre d'autochtones, et aussi au clan conservateur des Français d'Indochine. Cependant, la forte personnalité et le charme de l'empereur rétabli avaient de bonnes chances de vaincre tous les obstacles.

Lorsque le 2 janvier 1946, Gaston Palewski apprit la mort de son protégé au général de Gaulle, ce dernier s'écria amèrement : « Vraiment, la France n'a pas de chance. » Lors d'un colloque organisé en octobre 1990, le général de Boissieu a déclaré qu'il avait demandé à son beau-père si le 20 janvier 1946, Vinh Sanh étant vivant, il aurait quitté le pouvoir. Très clairement, l'homme du 18 Juin a répondu : «Non.»

Ainsi a vécu Duy Tân, empereur déposé, prince en exil, réparateur de postes radio, résistant, matelot de la France libre, caporal marsouin, officier de la coloniale et pièce maîtresse du projet du général de Gaulle destiné à mettre un terme à l'anarchie indochinoise. Seul un destin impitoyable l'a empêché d'aller au bout de sa volonté de réconcilier les peuples français et vietnamien. «Sur la colline de Bas-sako, brutalement, le 26 décembre 1945, le fait nouveau s'est évanoui tel un rêve.»(1)

Colonel Maurice Rives

(1) Amiral Thierry d'Argenlieu.

N.B. : Cet article a paru dans le bulletin de l'ANAI du 4^e trimestre 1996. Nous remercions le colonel Maurice Rives d'en avoir autorisé la reproduction.

Jean AYRAL

Compagnon de la Libération

Ancien élève de Sainte-Croix de Neuilly, où il prépara et passa avec succès la première partie du bac en 1938 (promotion 1939), il se trouvait en 1939-1940 à Dax, où il préparait le concours d'entrée à Polytechnique.

A l'armistice de juin 1940, malgré la surveillance exercée par la police et la gendarmerie, il s'échappe de Dax et va s'embarquer à Bayonne, d'où il gagne Gibraltar. Il s'engage comme simple matelot sur le Rhin, paquebot de la Compagnie Paquet, transformé en croiseur auxiliaire, et commence une campagne de dix-huit mois à bord de ce bâtiment, incorporé dans la Royal Navy sous le nom de HMS Fedelity. Jean Ayrat conquiert rapidement le grade d'enseigne de 2^e classe. Le HMS Fedelity sert aussi de bateau-piège. Dans ses fonctions d'officier de tir, une nuit, Jean abat deux avions allemands sur les trois qui attaquent le navire.

Il passe dans les services secrets de la France libre en 1942. Après un entraînement de six mois, il est envoyé en mission en France. De juillet à décembre 1942, il opère dans la zone sud. En décembre, il passe en zone occupée, où il accomplit un travail extrêmement important. Son quartier général est à Paris. Les uns après les autres, ses collaborateurs tombent aux mains de la Gestapo. Il échappe de justesse aux mains des policiers allemands en mars 1943, mais la Gestapo connaît maintenant son existence et son rôle. Elle possède même sa photo, qu'elle diffuse dans tous ses services. Jean n'en continue pas moins son travail, imperturbablement et courageusement, jusqu'au jour où, par un malheureux hasard, il est arrêté chez un de ses amis que la Gestapo venait cueillir.

On le conduit à l'hôtel Cayré, boulevard Raspail, où cinq Français se trouvent déjà, attendant leur interrogatoire. L'ami chez qui il a été arrêté y est amené à son tour.

Jean ne se fait aucune illusion sur ce qui l'attend. Il sait que les papiers d'identité qu'il a sur lui seront reconnus faux, qu'il sera soumis à la torture.

Les sept Français sont dans le salon du fond de l'hôtel, dont une fenêtre donne sur la rue du Bac. Deux sentinelles les surveillent dans le salon même. Une troisième est placée dans le couloir qui relie le hall d'entrée au salon. Un Français exprime le désir d'aller aux toilettes. Une des deux sentinelles du salon l'accompagne au premier. A son tour, Jean se fait conduire au premier, où il reconnaît qu'il n'a aucune possibilité d'évasion. Il redescend et, au bout d'un moment, fait signe à un jeune Français de demander à aller au premier. Jean se précipite alors sur la sentinelle qui reste, lui arrache son fusil et l'assomme d'un coup de crosse. Il bon-

dit dans le couloir, où la sentinelle postée à cet endroit veut lui barrer la route. Sans pouvoir lui arracher son fusil qu'elle tient en travers à deux mains, Jean lui remonte violemment l'arme contre la mâchoire. La sentinelle s'écroule.

Des agents de la Gestapo dans le hall d'entrée se précipitent vers lui, Jean les bouscule, atteint le tambour tournant qui donne sur le boulevard Raspail et le lance à toute volée pour gagner ainsi quelques secondes. Il met le pied sur le boulevard lorsqu'une auto allemande s'arrête devant l'hôtel. Des officiers allemands en descendent qui, voyant ce civil s'enfuir, le poursuivent dans la rue du Bac, tirant sur lui des coups de pistolet. La manche de son veston est traversée par une balle et même celle de sa chemise. Mais il n'a pas une égratignure. Près de lui, une jeune femme tombe, frappée au genou.

Jean tourne à droite dans la rue de Grenelle, s'engouffre dans l'une des premières maisons et se réfugie dans un grenier. Les Allemands arrivent sur ses talons, fouillent la maison, mais le concierge, membre d'un groupe clandestin - heureux hasard -, s'arrange de manière que Jean ne soit pas découvert.

Pendant ce temps, les prisonniers de l'hôtel Cayré s'enfuient par la fenêtre de la rue du Bac à la faveur du tumulte.

Jean reçoit l'ordre de rentrer à Londres ; car, connu et traqué, il ne peut plus continuer le travail qu'il a mis en route et que d'autres braves poursuivront.

Il subit une opération à Londres : lors de son parachutage en France, il a été blessé à la tête. On veut ensuite le garder dans les bureaux des Services secrets, où son expérience serait cependant précieuse. Il s'y refuse et obtient de repartir en service actif. Il prend part à différentes expéditions en vedettes rapides dans la Manche. Il entreprend de nouvelles missions secrètes en France, où il est parachuté. Mais la Gestapo est sur ses traces et il doit regagner rapidement l'Angleterre.

Il part en Afrique, opère sur les côtes italiennes, est chargé de missions spéciales et toujours extrêmement périlleuses, en Corse et à l'île d'Elbe. Il regagne Alger. L'heure du débarquement en Provence approche. Jean, dont les qualités d'intelligence et de bravoure sont pleinement appréciées de ses supérieurs, est choisi comme chef d'un petit groupe de sept sous-officiers et hommes de l'aéronautique navale, à qui est confiée une mission importante et d'une audace inouïe. Il a comme second un jeune officier britannique.

Le groupe est parachuté le 12 août à Brue-Aurillac, à 50 kilomètres au nord de Toulon.

Il se met en marche immédiatement à travers les collines, le maquis. C'est alors une épopée extraordinaire. Jean,

de sa mitrailleuse, abat les occupants d'une Opel ; cette voiture va leur être de la plus grande utilité. Le groupe arrive à Signes, rallie quelques FFI, attaque à une trentaine un camp d'instruction sur la route menant de Toulon à Marseille et, sur les 250 occupants de ce camp, il en met 150 hors de combat et disperse le reste.

Jean entre le premier dans Toulon. Au carrefour des routes, le 21 août à 15 h 45, par méprise, il est abattu d'une rafale de mitrailleuse.

Albert CASSIN

(Denyssac)

Ce bon compagnon qui nous a quittés le 7 juin 1993 était né à Nice le 12 novembre 1916.

Il entre à l'Ecole supérieure des Mines en 1937 et effectue sa PMS parallèlement à ses études. La guerre interrompt ces dernières et, mobilisé, il se retrouve à l'Ecole d'Artillerie de Fontainebleau. Il est aspirant-élève en janvier 1940, nommé en avril et affecté au 388^e Régiment d'Artillerie de position de la Ligne Mareth, en Tunisie. La démobilisation le trouve au dépôt de Tunis le 31 août 1940.

Il ne saurait être question pour lui d'en rester là, déconfit et résigné, dans la défaite, sans même avoir tiré un coup de canon sur l'ennemi ! Aussi réussit-il à passer en Espagne peu après son rapatriement. Il atteint le Portugal le 1^{er} mai 1941 grâce à sa parfaite connaissance de la langue espagnole, et la Grande-Bretagne le 14 juin suivant.

C'est une aubaine pour les autorités de la France libre, car l'Ecole militaire des Cadets manque encore cruellement de professeurs et Denyssac, comme il a désormais choisi de se nommer, est envoyé à Malvern, un peu à son corps défendant. Il y remplace Jean Soumestre. Il laissera auprès des Cadets de la première promotion le souvenir d'un homme affable, bon enseignant, mais impatient de combattre.

Satisfaction lui est donnée en octobre 1941, après que l'Ecole eut reçu la troisième visite du général de Gaulle. Il se retrouve au 1^{er} RA, à Damas, à la fin de l'année.

Il participe activement à toutes les batailles de la campagne d'Afrique avec son unité, alors placée sous les ordres du chef de bataillon Laurent-Champrosay. Il rédigera plus tard un intéressant et vivant article sur ses souvenirs de la «Sortie des Artilleurs» de Bir Hakeim. (Revue l'aire, n° spécial sur Bir Hakeim, tome II.) Il repasse la ligne Mareth dans l'autre sens quelque temps après.

Albert Cassin sera de tous les combats des campagnes d'Italie et de France de la 1^{re} DFL et commande la batterie qui tire les 101 coups de canon de la vic-

toire dans les jardins Albert-1^{er} de Nice. Il reprend courageusement ses études interrompues pendant près de six longues années, obtient son diplôme d'ingénieur et est finalement démobilisé avec le grade de capitaine en décembre 1945.

Il prend alors, en Espagne, la direction de l'établissement industriel agro-alimentaire paternel : cette période dure sept ans. C'est donc en 1952 qu'il entre à Saint-Gobain, apportant à cette prestigieuse compagnie son intime connaissance de la langue et des usages ibériques. Il la représente à Madrid jusqu'à sa retraite.

Aux deux citations de sa croix de guerre s'ajoutent le grade d'officier de la Légion d'honneur, celui de commandeur de l'Ordre national du Mérite et la dignité de «Member of the British Empire».

André Casalis

Edouard PRZYBYLSKI

Né à Freyming (Moselle) le 20 septembre 1920, et issu d'une famille de mineurs, il a 19 ans en juin 1940 et occupe le poste de quartier-maître fusilier à bord du Saint-Germain.

Entendant l'appel du 18 Juin, il rejoint Londres et s'engage dans les FNFL. Il est volontaire pour le 1^{er} Bataillon de fusiliers marins qui est en train de se former à Aldershot.

Il participe à toutes les campagnes au sein de la 1^{re} DFL comme chef de chars. Cité au Garigliano, à Monte Fiascone (Italie), où il est brûlé au troisième degré, il est décrit comme «un chef de chars magnifique d'allant et d'audace, possédant une grande personnalité et une influence remarquable sur ses hommes».

Cité à nouveau aux combats de Clairegoutte et de Frédéric-Fontaine, il s'illustre lors de la prise de Rougemont-le-Château (Vosges), le 25 novembre 1944.

Il s'installe avec sa famille en 1955 à Embrun, où «il prit dans la cité la place qui revenait à un homme aux qualités de cœur exceptionnelles, un homme fidèle en amitié, au sens civique exceptionnel dont la rigueur morale et le sens de l'honneur animaient la vie».

Il décède le 26 mai 1993 à Embrun.

Embrun, sa ville, fière et reconnaissante, dont il fut longtemps l'un des élus municipaux, ne l'oubliera pas et devrait bientôt donner son nom à une de ses rues.

Edouard Przybylski était Compagnon de la Libération, officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de Guerre 1939-1945 avec cinq citations et commandeur de l'ordre national du Mérite.

Amicales

Le mémorial national de la 1^{re} DFL à Hyères-les-Palmiers

C'est avec une très grande joie et surtout une très grande émotion que j'ai participé le 2 octobre 1999 à l'inauguration du mémorial national de la 1^{re} DFL à Hyères. Magnifique et inoubliable journée, placée sous le haut patronage de M. Jacques Chirac, président de la République, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires de la région, d'une délégation de la Marine britannique et d'une délégation de la Marine des Etats-Unis avec la présence de Madame le consul de ce pays.

Nous étions près de 200 anciens de la 1^{re} DFL sous la conduite de notre président national, le général de corps d'armée Bernard Saint Hillier, grand-croix de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, mais surtout ancien chef d'état-major de notre DFL. Vous lirez plus loin les allocutions prononcées par M. Roger Romani, venu apporter le message du président de la République, et les discours de : M. le préfet Canépa, et du général Bernard Saint Hillier.



Le Mémorial national d'Hyères rappelle les campagnes de la 1^{re} DFL, « la seule division à avoir combattu durant toute la guerre ».



Discours de M. Canépa, préfet du Var

LA CONTINUITÉ D'UNE LUTTE

Mesdames et Messieurs les Députés, Messieurs les Sénateurs, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, Mesdames, Messieurs les Maires, Mon Général et Messieurs les Anciens de la 1^{re} Division française libre, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous dire la satisfaction et l'honneur que je ressens aujourd'hui de présider cette cérémonie d'inauguration du mémorial national de la Première Division française libre.

Dans le devoir de mémoire qui nous incombe, dans le souvenir de ces milliers de combattants courageux qui ont lutté pour délivrer notre pays du joug nazi, nous sommes venus aujourd'hui nous

recueillir avec ferveur face à ce monument sobre et moderne qui symbolise l'épopée héroïque de la 1^{re} Division française libre. Etymologiquement, « commémorer » veut dire se souvenir ensemble, et c'est bien ce que nous faisons ce matin. Commémorer est une volonté politique de mémoire collective, une volonté d'honorer les morts et tous

ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie en combattant pour la patrie et la liberté. Toute mémoire est incommunicable, mais doit en même temps être communiquée. Et les acteurs, les témoins et leur relais des grands combats historiques contre la capitulation, l'oppression et l'asservissement, nous font obligation de cultiver la mémoire et de la perpétuer. S'agit-il d'une mémoire figée dans la commémoration, sacralisée en quelque sorte, « la conservation symbolique de la présence des morts », selon l'historienne Annette Wieviorka, qui préfère dans ce cas employer le terme de « souvenir » ? Une mémoire qui serait condamnée à disparaître dans l'avenir, car difficilement communicable hormis parmi les témoins, et n'offrant plus de repères pour le présent ? Je pense que non.

La cérémonie d'aujourd'hui nous apporte au contraire un autre témoignage plus ardent et plus marqué. Elle nous démontre que vous avez su œuvrer pour une autre mémoire, à la fois militante et fertile, qui, s'appuyant sur le passé, participe à la défense et à la promotion des valeurs républicaines pour le présent et le futur.

Par la réalisation de ce mémorial national, votre démarche exprime la continuité d'une lutte et l'instauration d'un contrat de vigilance entre générations plutôt qu'un simple «devoir de mémoire».

Aussi, je voudrais avec vous, aujourd'hui, rendre un hommage solennel à tous les anciens de la 1^{re} DFL présents ou décédés, français de souche ou de cœur, qui, avec une force d'âme et un courage indomptables, se sont battus sans faillir, parfois au prix de leur vie, pour que la France, qu'ils chérissaient passionnément, retrouve sa liberté, sa dignité et la paix.

A tous ceux qui, ayant répondu à l'appel du général de Gaulle, ont refusé de baisser les bras, n'ont pas accepté la défaite comme irrémédiable et supportable, à tous ceux pour qui les valeurs de la République ne sont pas des abstractions, je voudrais apporter ici le témoignage de notre gratitude et la reconnaissance de la nation tout entière. Accepter la défaite, c'est être vaincu, a dit le maréchal Foch. Vous, les valeureux combattants de la 1^{re} DFL, vous avez su dire non et, avec noblesse et fermeté, vous insurger contre l'inacceptable.

Sous la conduite de chefs éminents et résolus, comme Koenig, Brosset et Garbay, officiers et soldats, appelés ou volontaires d'unités combattantes, aux origines sociales ou ethniques très dissemblables, vous vous êtes réunis dès septembre 1940 dans ce magnifique ensemble que fut la 1^{re} DFL.

Dès lors, vous allez écrire l'une des pages les plus glorieuses de l'histoire de la France libre. Durant quatre ans, on retrouve la 1^{re} Division sur tous les fronts où il convenait de réduire l'ennemi.

L'énoncé des batailles qui furent engagées, au prix de sacrifices humains inouïs, constitue une longue suite de hauts faits, d'actes de bravoure, qui tous ont été déterminants pour la victoire finale. En Afrique, de l'Erythrée à la Libye, de la Cyrénaïque (El-Alamein), en passant par Djibouti, à la Tunisie et l'Italie, la 1^{re} DFL va guerroyer avec impétuosité et stoïcisme sans fléchir, pour arriver au jour tant attendu du débarquement en France. En quatre jours de rudes combats, elle enlève Hyères, La Garde et entre dans Toulon. Elle remonte la vallée du Rhône, participe à la libération de Lyon, pour aller conquérir, au pied des Vosges, les lignes avancées allemandes.

Se séparant des Africains qui y combattaient, avec vaillance et fidélité, elle s'adjoint des maquisards FFI et va se lancer dans l'offensive de la Haute-Alsace, où elle perd un chef exemplaire et respecté, le général Brosset. Près de Strasbourg, elle subit des attaques d'une rare violence, mais elle résiste courageusement, et en partie grâce à elle Strasbourg sera sauvée. On la retrouve encore dans l'offensive contre Colmar et sur le front des Alpes, où là aussi elle donne le témoignage de sa valeur, de sa bravoure et de son engagement jusqu'à la libération de notre pays. Sa contribution à la victoire finale a donc été essentielle, décisive et véritablement glorieuse.

Tous ces soldats n'avaient souvent que peu en commun ; parfois la religion ou l'origine géographique auraient pu les opposer, mais tous avaient un amour profond de la France, une foi inébranlable

Message du président de la République, lu par M. Roger Romani

En inaugurant, à Hyères, le mémorial de la Première Division française libre, la France rend hommage aujourd'hui aux combattants de cette prestigieuse grande unité qui, dans les heures sombres de l'Occupation, fit, la première, renaître l'espérance et rendit à son peuple la fierté de ses armes.

Venus de tous les horizons, de l'Afrique du Nord à la Polynésie française, ces volontaires vécurent une prodigieuse épopée, de Tripoli au Garigliano, sous la conduite des généraux Koenig et Brosset, avant de s'illustrer dans la libération de notre pays.

Ces hommes et ces femmes, qui ont choisi, à vingt ans, d'affronter les souffrances et les risques d'une campagne insensée, au nom de la liberté et par refus de la barbarie nazie, méritent notre respect et notre admiration. Dans un monde troublé où les repères s'effacent, leur exemple continue de nous guider.

J'adresse à tous les anciens de la 1^{re} Division française libre, au nom de nos concitoyens, le témoignage de ma gratitude et de ma reconnaissance.

Jacques Chirac

dans les valeurs de la République et une croyance indéfectible en l'Homme.

Aussi était-il juste, devant ce mémorial national qui leur est consacré ici à Hyères, de leur rendre un chaleureux hommage.

Notre pays, leur pays, est redevenu, grâce à eux, libre et défend encore la paix, la liberté et la fraternité dans le monde.

Il est devenu ce qu'ils voulaient qu'il devienne, car il est patent que de tels combattants aussi généreux et pugnaces ne connaissent pas le doute.

Nous leur serons fidèles en étant comme

eux, sereins et confiants dans notre avenir commun. A tous les anciens de la 1^{re} DFL, à leurs familles, à leurs compagnons d'armes, à leurs amis, je dis qu'avec eux nous saurons faire vivre dans nos cœurs longtemps encore le souvenir de ces soldats héroïques.

En conclusion, je citerai cette phrase d'un écrivain célèbre : « Le culte des héros est aujourd'hui en brèche. C'est mauvais signe, la vraie démocratie est le régime où chacun porte dans sa giberne le désir d'être un héros. »

Discours du général Saint Hillier

UNE ÉPOPÉE UNIQUE DANS L'HISTOIRE DE LA FRANCE

Nous inaugurons aujourd'hui un mémorial consacré à la Première Division française libre.

L'épopée de cette Division, composée uniquement de volontaires, est peu connue des Français ; et pourtant, par deux fois, en Erythrée et à Bir Hakeim, la Division a influé sur le déroulement de la guerre au temps où la France libre était seule au combat.

Puis elle sauve Strasbourg en janvier 1945, au prix de lourdes pertes.

L'Erythrée, Bir Hakeim, Strasbourg, trois combats parmi cent autres, effectués dans une guerre menée durant cinq ans, de 1940 à 1945.

Après son appel à la résistance du 18 Juin, le Général ne vit venir à lui que quatre unités constituées de l'armée de terre, quelques aviateurs et quatre bâtiments de guerre.

- Echappée de Bretagne, la 13^e demi-brigade de Légion étrangère devient le «noyau des Forces françaises libres».

- Le Bataillon d'infanterie de marine est né de l'arrivée en Egypte d'éléments du 24^e Régiment d'infanterie coloniale, évadés du Levant ou venus de Chypre.

- Ils seront rejoints par un escadron de Spahis marocains, échappé de Syrie, et une batterie d'Artillerie coloniale, venue de Bobo Dioulasso (en Haute-Volta).

- Quelques centaines de volontaires, évadés de France ou du Levant, dans des conditions parfois périlleuses, se joignent à eux. Tels furent les premiers soldats du général de Gaulle. Ils n'ont eu qu'une volonté : chasser les Allemands de France, et ont pris pour chef le général de Gaulle, mettant en lui toute leur espérance.

De ce fait, ils furent traités de rebelles, déserteurs, puis traîtres par une partie de l'opinion publique.

Le 14 juillet, le Général annonce à la France qu'elle a encore une armée, ses avions bombardent l'Allemagne, des unités de marins et de soldats défilent à Londres. Le Général définit alors ses objectifs : «libérer la France, défendre l'Empire et restaurer les libertés nationales». Il dit que la guerre se poursuivra en Afrique.

A la fin de l'année 1940, les Britanniques éprouvent quelques peines au Moyen-

Orient et face à l'Empire oriental italien : Rommel a atteint la frontière égyptienne, les Colonies italiennes repoussent toutes les tentatives britanniques.

Les Forces françaises libres interviennent alors.

- En Libye, le Bataillon d'infanterie de marine est engagé, et M. Winston Churchill peut annoncer aux Communes «la prise de Tobrouk par les forces britanniques et les Forces françaises libres».

- En Erythrée, l'escadron de Spahis marocains mène les dernières charges à cheval de la cavalerie française.

- Après avoir contourné l'Afrique par le cap



Le général Bernard Saint Hillier, glorieux survivant de l'épopée de la DFL.



M. Pierre Meunier, président de l'AFL du Gard, devant le Mémorial.

de Bonne-Espérance, la brigade française d'Orient rejoint à Cub Cub le Bataillon de Marche n° 3, qui vient de remporter, le 21 janvier 1941, la première victoire de la France libre. Il a détruit le 112^e Colonial italien, conquis le fort de Cub Cub et pris une batterie d'artillerie.

Dans des conditions physiques extrêmement dures, la brigade, forte de 2 200 Européens et 800 Africains, s'empare de Keren, prend Asmara, la capitale de l'Erythrée, et s'illustre à Massauah.

La destruction de la base sous-marine de Massauah permet aux navires américains du «Lease and Lend» de pénétrer dans la mer Rouge, déclarée jusque là «zone de guerre». L'armée du Nil, future VIII^e Armée, menacée d'asphyxie, est sauvée ; elle peut être ravitaillée.

La campagne de Syrie terminée, la 1^{re} Division française libre se réorganise et, le 1^{er} janvier 1942, sa première brigade campe au pied des pyramides.

Le 13 janvier, elle est engagée à la frontière de l'Egypte avec la Libye, contre 6 300 Allemands et Italiens qu'assiège, à Halfaya Pass, la 2^e Division sud-africaine. L'escadron Lorraine et l'artillerie de la brigade s'en donnent à cœur joie contre l'ennemi, qui, souffrant du manque de ravitaillement, capitule le 19 janvier.

A sa grande surprise, le général Kœnig découvre dans les positions ennemies dix canons de 105, livrés, depuis Gabès, par le général Weygand.

La brigade participe ensuite à la guerre du désert, avec ses va-et-vient en Cyrénaïque que les Français libres appellent «la promenade des Anglais».

Le 14 février 1942, la brigade occupe Bir Hakeim, ancien poste méhariste italien, situé à 80 kilomètres de la mer, dans la tristesse infinie d'un désert vide et stérile.

Des volontaires venus de tout l'Empire, depuis l'Indochine et les Indes jusqu'aux Antilles, sont présents ; et, lorsque Rommel parle de ce «sacré Bir Hakeim», il fustige cet «affreux mélange de races» et crie «cette saloperie de Bir Hakeim nous a coûté assez de victimes, nous nous y cassons les dents».

De son côté, le Général envoie ce message : «Général Kœnig, sachez et dites à vos troupes que toute la France vous regarde et que vous êtes son orgueil.»

Pendant 14 jours et 14 nuits, Bir Hakeim résiste à un ennemi dix fois supérieur en nombre, subissant des bombardements d'aviation et d'artillerie plus puissants que ceux que connurent nos pères à Verdun.

Cette résistance permet à la VIII^e Armée de se rétablir et de préparer la ligne de résistance d'El-Alamein.

Dans le monde entier, maints témoignages d'admiration montrent l'importance qui s'attache à notre résistance victorieuse.

Le général Auchinleck, commandant les forces du Moyen-Orient, écrit : «Les nations unies se doivent d'être remplies de gratitude et d'admiration à l'égard de la 1^{re} Brigade française libre et de son vaillant général.»

Hitler lui-même dit, à propos des combats de Bir Hakeim : «Vous entendez, Messieurs, c'est une nouvelle preuve de la thèse que j'ai toujours soutenue selon laquelle les Français sont, après nous, les meilleurs soldats d'Europe.»

Le général Schmitt, chef d'état-major de l'armée qui assiège Stalingrad, écrit que les pertes subies au-dessus de la position française par la Luftwaffe diminueront son potentiel de 20 %. Or la lutte pour Stalingrad dépendait très largement de son ravitaillement par air, qui ne peut plus être entièrement réalisé.

Et le maréchal Kesserling précise : «Bir Hakeim est une victoire aérienne.»

En France, des journaux clandestins, des maquis prennent le nom de Bir Hakeim.

A Londres, le général de Gaulle réalise l'intégration dans une même armée de la France combattante, des forces de la France libre et celles de la Résistance intérieure que représentent auprès de lui Jean Moulin et Christian Pineau, venus en mission.

Après avoir participé à la bataille d'El-Alamein, à la victoire de Tunisie, à la marche triomphale du Garigliano à la Toscane en Italie, la Première Division française libre débarque le 16 août 1944 en Provence, réalisant un rêve poursuivi depuis quatre ans. Elle a déjà fourni aux commandos français qui l'ont précédée un détachement du service de santé prélevé sur notre hôpital Spears.

Le général de Lattre de Tassigny lui a confié pour mission la «tâche la plus rude», celle d'attaquer Toulon par sa face la mieux défendue. La lutte se déroule dans les pinèdes en feu, dans des champs de vigne truffés de mines, face à des fortins entourés de barbelés, tenus par un ennemi opiniâtre.

Le 24 août, la bataille de Provence est gagnée avec quinze jours d'avance sur les prévisions, et le général de Lattre fait hommage de sa victoire au général de Gaulle. Nous sommes ici sur une des deux posi-

tions qui faisaient de Hyères un môle de résistance puissant. Là, se dressait le bâtiment du Golf Hôtel, que les Allemands avaient transformé en forteresse. Il faudra 4 000 obus tirés par les navires de guerre français et alliés, trois assauts, des combats menés jusqu'au corps-à-corps dans les souterrains pour venir à bout de ce blockhaus...

En janvier 1945, les Allemands lancent une puissante offensive dans les Ardennes et la France risque de perdre Strasbourg. La Division reçoit la mission d'occuper un front de 50 kilomètres, le long de l'III et du Rhin, pour en assurer la défense. Elle doit aussi défendre, au sud de cette ligne, une dizaine de villages alsaciens récemment libérés, et reçoit en renfort un combat command de la 5^e DB et trois groupes d'artillerie.

L'hiver est rude, le jour il fait moins 20 degrés, des loups errent sur les arrières de la Division et ses hommes ne sont pas équipés pour résister à pareil froid. Elle est faite en majorité de recrues qui se sont formées en combattant et sont animées d'un grand courage.

Du 7 au 13 janvier, la Division française libre barre la route de Strasbourg aux trois divisions et un régiment SS que commande le général von Maur, qui a promis au Führer de faire flotter le drapeau à croix gammée sur la cathédrale de Strasbourg. Au bout d'une semaine de combats incessants, les deux adversaires sont épuisés, les Allemands décimés n'ont réussi qu'à détruire, après une forte résistance, un bataillon dans le village d'Obenheim.

La Division est alors alignée le long de l'III, ayant perdu 1 400 hommes ; mais elle a sauvé Strasbourg...

Le 29 avril, la Division entre en Italie peu avant la capitulation de l'armée allemande d'Italie, qui prend effet le 2 mai ; elle s'arrête à quelques kilomètres de Turin pavoisé aux couleurs françaises et italiennes et elle occupe Vintimille.

Un référendum va confirmer le rattachement à la France des cantons de Tende et de la Brigue.

Chaque campagne menée par la Division est marquée par la perte de chefs valeureux : à la longue liste des Génin, tué en Syrie, Broche et Savey, tués à Bir Hakeim, Amilakvari, tué à El-Alamein, Vautrin, tué en Tunisie, Amyot d'Inville et Laurent-Champrosay, tués en Italie, s'ajoute en France la perte du général Diego Brosset, cet entraîneur d'hommes intrépides, qui est tué au cours de l'offensive de Belfort ; il repose entre deux de ses fidèles, Langlois et Mirkin.

Le 18 juin, la Division française libre défille à Paris, ses bataillons mêlés à des formations de création récente. L'oubli commence, elle n'a pas la vedette, bien qu'elle fût la seule à avoir combattu de 1940 à 1945, la seule à être présente au combat dans les années difficiles, et qu'elle ait rapporté à la France quelques territoires sur la frontière des Alpes.

Peu après, la Division est dissoute, les volontaires rentrent chez eux, c'est l'oubli. Dans la crypte du Mont-Valérien reposent quinze combattants, soldats, résistants ou déportés. Parmi eux, quatre volontaires de la 1^{re} Division française libre : caporal Mourguès, du BIMP, tué à El-Alamein, lieutenant Duport, du 22^e BMNA, tué sur le Garigliano, tireur Naboukch, du BM 24, tué à La Garde, matelot Brière, du 1^{er} RFM, tué à Giromagny, représentèrent les 4 000 morts de la Division tombés dans les combats du Gabon, de l'Erythrée, du Levant, de Libye, de Tripolitaine, de Tunisie, d'Italie et de France.

Le mémorial de la Première Division française libre que nous inaugurons est là pour rappeler cette épopée, unique dans l'histoire de France disait le général de Gaulle.

L'allocation de Pierre Pasquini OBJECTIF ATTEINT

Et que vous me les donniez, mon Dieu, Définitivement.

Que je sois sûr de les avoir toujours, Car je n'aurai pas toujours le courage De vous les demander.

Donnez-moi, mon Dieu, ce qu'il vous reste,

Donnez-moi ce dont les autres ne veulent pas,

Mais donnez-moi aussi le courage

Et la force et la foi.

Car vous seul donnez

Ce qu'on ne peut obtenir que de soi.

Honneur à ceux qui ont réalisé le mémorial de la Division française libre, merci Guy Vadon, merci M. le maire, vous avez, soixante ans après, érigé un morceau de la mémoire de la France autour de ce mémorial où viendront se retrou-

ver de grandes ombres : Amilakvari, tué à El-Alamein, Amyot d'Inville, pacha des fusiliers marins, Laurent-Champrosay, Broche, Mezan, Faivre..., pour qui tout était dur sauf le service de la France ; en leur nom, saluons nos souvenirs, saluons l'immense cohorte de ceux qui peuvent regarder la terre sans rougir et le ciel sans pâlir. »

Je sais que ce que je viens de reproduire n'est qu'un pâle reflet de ce qu'a dit notre camarade Pasquini, et surtout de la façon de le dire.

Je le prie et vous prie de m'en excuser.

Ce mémorial national est, enfin, un hommage en reconnaissance que nous rendons à notre 1^{re} DFL tant méconnue.

Charles Pérez

AMICALE DES VOLONTAIRES FÉMININES DE LA FRANCE LIBRE

L'habitude est prise depuis une dizaine d'années : tous les deux ans nous nous réunissons dans le sud de la France.

Nous étions quatorze Volontaires féminines de la France libre, certaines venues d'Angleterre, du nord de la France, de Savoie, de l'Ouest, du Centre, de Paris, pour rencontrer nos camarades habitant Menton, Nice, Fréjus, Cannes et La Garde, qui aiment beaucoup nous accueillir.

Aussi, cette année, avons-vous fait coïncider cette rencontre avec l'inauguration à Toulon de la stèle érigée à la mémoire des Français libres ayant débarqué en août 1944 dans le golfe de Saint-Tropez et ayant pris part à la libération du secteur de Toulon. Nous avions parmi nous Christiane, une ambulancière Free French des fusiliers marins.

Regroupées quelques jours, nous avons bavardé allègrement, évoquant des tas de souvenirs ; nous ressourcez, discuter de l'avenir de la Fondation de la France libre, à laquelle nous sommes très attachées, et aussi évoquer la part d'oubli où quelques collègues masculins semblent nous avoir reléguées ; puis déguster des produits régionaux : bouillabaisse en particulier. Pour clôturer notre séjour, quelques Français libres de la section du Var sont venus assister à la messe du souvenir à la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, en mémoire de nos camarades disparues.

Et si nous sommes en forme, pourquoi pas une réunion en l'an 2001 ?

Janine Boulanger-Hoctin

COMMUNIQUÉS

L'un de nos correspondants s'intéresse à la manière dont les nazis désarmèrent les civils en France et dans d'autres pays occupés après l'armistice de 1940.

Ceux de nos lecteurs qui auraient des indications sur ce sujet peuvent se mettre en rapport avec :

Stephen P. Halbrook, Ph.D., Attorney At Law suite 404
10560 Main Street - Fairfax, Virginia 22030 - Etats-Unis.

Les Amitiés de la Résistance font appel aux Anciens Combattants de 1939-1945 en rappelant qu'elle est prête à les accueillir en son sein au moment où divers organismes d'Anciens Combattants vont mettre un terme à leur existence.

L'association est domiciliée 16/18, place Duplex, 75015 Paris. Tél. : 01 53 69 07 77.

Réalisation du n° 309

Compte tenu du fait qu'il s'agira d'un numéro spécial, les textes qui lui sont destinés devront nous parvenir avant le **lundi 7 février 2000**.

Il est souhaitable de réduire les textes consacrés aux *sections* au profit de ceux qui concernent les *amicales*, ces dernières constituant l'objet même de ce numéro.

La Rédaction

Association des FNFL

50° et dernier congrès national

Chaumont et Colombey-les-Deux-Eglises

15 et 16 octobre 1999

Le cinquantième et dernier congrès des FNFL s'est tenu les 15 et 16 octobre 1999 à Chaumont et Colombey-les-Deux-Eglises sous la présidence de l'amiral Emile Chaline et a réuni près de deux cents participants, ce qui est tout à fait remarquable, compte tenu de notre âge et de nos maux. Les diverses manifestations étaient rehaussées par la présence de l'amiral Philippe de Gaulle, qui avait tenu à nous guider personnellement pour la visite de La Boisserie.

Le congrès a commencé à Chaumont, où le colonel Malagoli, commandant l'Ecole de gendarmerie, avait bien voulu mettre ses installations à notre disposition, notamment un spacieux amphithéâtre pour l'assemblée générale et le mess pour le dîner du soir.

L'assemblée générale, en présence de M. Breyton, directeur de cabinet du préfet de la Haute-Marne, débutait par la lecture de la liste des morts suivie d'une minute de silence. Ce sont 55 membres actifs et 7 parents qui nous ont quittés pendant l'année écoulée.

Le président abordait les points suivants :

1.- Activité à l'échelon national et relations avec la Marine nationale

Depuis notre dernier congrès à Brest, notre activité s'est très ralentie.

Quelques points mineurs sont à signaler :
- L'hommage rendu par nos amis anglais de la RNVR Association à l'amiral Chaline et son épouse, leurs invités au grand dîner de gala donné le 30 octobre dernier à Greenwich dans le cadre prestigieux du Painted Hall. A l'issue du repas, les quelque 350 participants se levaient pour porter un toast à l'amiral et rendaient à travers lui un vibrant hommage à tous les marins de la France libre.

- La modification au musée de la Marine du panneau mural à gauche de la vitrine FNFL, dans l'espace thématique consacré à la marine contemporaine De la Gloire au Charles-de-Gaulle. On peut lire désormais que nous avons repris le combat dès 1940 et non pas 1943.

- Les marques de sympathie et de respect de la nouvelle génération de marins, en particulier de ceux qui sont embarqués sur des bâtiments arborant le pavillon de beauré à croix de Lorraine, pour ne citer que le porte-avions Charles-de-Gaulle et la frégate Aconit.

- Autre forme de considération, cette fois de la part de la société civile : la remise du 2^e prix de l'Académie de Marine à l'auteur du livre «Les rebelles de la Combattante», et les invitations dont un certain nombre de membres de l'Association des Français libres ont bénéficié pour assister à la première du spectacle de Robert Hossein : Celui qui a dit non.

2.- Cérémonies du 18 juin 2000 et sublimation des FNFL

L'amiral rappelle que la dissolution de l'AFL aura lieu le 18 juin prochain. L'AFL se perpétue le jour même dans la Fondation de la France libre, dont le but est d'entretenir notre mémoire auprès des générations futures en s'appuyant essentiellement sur un musée. Il invite tous les membres à souscrire généreusement pour la statue du général de Gaulle, qui sera érigée au coin des Champs-Élysées et de la place Clemenceau.

Il annonce qu'à la suite d'une demande de nos camarades de combat britanniques, dont un officier général de haut rang, qui lui avaient fait part de leur souhait de s'associer aux éventuelles cérémonies qui célébreront le 18 juin 2000 la fin de l'Association des FNFL sous leur forme actuelle, il avait proposé au chef d'état-major de la Marine qu'une cérémonie purement marine, dédiée à la mémoire des marins français et britanniques ayant servi dans les FNFL et tombés dans l'accomplissement de leur devoir, se tienne dans l'intimité de la cour de l'hôtel de la Marine, rue Royale, en présence des chefs d'état-major français et britannique, de deux gardes d'honneur et de deux délégations des FNFL et de quelques vétérans de la Royal Navy, dont les anciens de l'Aconit. L'amiral Lefebvre, alors CEMM, lui avait laissé entendre que cette proposition lui paraissait appropriée, mais que c'était à son successeur de lui répondre. Celui-ci, l'amiral Delaunay, a fait savoir officiellement cet été que l'idée d'une cérémonie particulière ponctuant la dissolution de notre Association recueillait son assentiment, mais qu'il préférerait qu'elle se déroule à Toulon, sur un bâtiment de combat récent arborant le pavillon de beauré à croix de Lorraine (frégate type Courbet ou Aconit), en présence d'une délégation FNFL, mais sans représentation britannique. Nos amis britanniques recevaient cette nouvelle comme un affront.

Fort heureusement, le 7 octobre dernier, l'amiral Chaline était avisé verbalement que le CEMM revenait sur sa décision et qu'il était d'accord pour une participation britannique. A défaut de la cour d'honneur de l'hôtel de la Marine, qui paraissait cependant le cadre approprié pour un hommage rendu après soixante ans à ceux qui n'ont jamais cessé le combat, ou le Charles-de-Gaulle qui sera à l'époque en traversée de longue durée, il semble que le CEMM s'oriente sur une cérémonie à bord de l'Aconit, à couple de laquelle il y aurait un avis FNFL. Nous attendons une réponse officielle. La section de Grande-Bretagne aurait souhaité que ce soit à Londres que soit fêté l'appel du 18 Juin et regrette que ce soit à Paris. Elle prévoit, le 10 juin, une cérémonie devant la statue du Général et le 18, une autre au cimetière de Brookwood. Notre camarade Le Poittevin souhaiterait savoir si nous avons l'intention d'assister à l'une ou l'autre de ces manifestations ; les volontaires sont invités à se mettre en rapport avec lui.

3.- Musée de la France libre

Le musée se tiendra aux Invalides. Il sera à la fois le musée des Français libres, de leur chef et de la Seconde Guerre mondiale, ce qui est beaucoup. Nous lui avons déjà fait part de nos craintes que les FFL ne soient noyées dans le fatras qui mettra essentiellement en valeur les Russes et les Américains, et que les FNFL ne soient une fois de plus oubliées.

La mise en place du musée est l'affaire d'un «comité scientifique», dont le président est le secrétaire général de l'AFL, Georges Caïtucoli. Ce comité de muséographes comprend 4 généraux de l'armée de Terre, mais aucun marin ou aviateur.

L'amiral s'est révolté, avec les aviateurs, contre cette situation, mais en vain ! On lui a répondu que les muséographes sont univer-

sellement compétents. Comme il ne croit pas à cette compétence, il a fourni officiellement une importante documentation, en accord avec les trois autres marins du comité historique, précisant les actions des FNFL par théâtres d'opérations, insistant sur la nécessité de mentionner le plus grand nombre de nos unités et suggérant des moyens pour la mise en valeur de nos unités dans ce musée. Il a fourni 6 maquettes : Aconit, Rubis, Surcouf, MTB, la Combattante, Junon et une documentation vidéo importante qui devrait permettre de réaliser quelques petits films de cinq minutes, visibles par les visiteurs, un duffle-coat qui habillera un mannequin, des bérets avec des rubans légendés d'origine. Le commandant André Bouchi-Lamontagne rassemble tous les insignes de nos unités (marine de guerre et de commerce) qui doivent figurer dans une vitrine.

C'est le musée de l'armée qui est le maître d'ouvrage pour notre musée. Il demande qu'on lui confie vêtements, photos, rubans légendés, insignes, objets insolites, sans garantir que toutes ces pièces seront exposées.

4.- Commémoration du cinquante-cinquième anniversaire de la bataille de l'Atlantique

L'ambassade de France à Londres a transmis une invitation de la branche de Londonderry de la RNVR Association, qui envisage la commémoration du 55^e anniversaire de la bataille de l'Atlantique du 5 au 8 mai 2000 à Londonderry. Le programme prévoit essentiellement des réceptions. L'amiral ne compte pas s'y rendre mais voudrait savoir qui, éventuellement, souhaite assister à ces fêtes, car il a une réponse formelle à faire à l'ambassade et aux invités.

5.- Tomes III et IV de l'Histoire des FNFL

Le tome III de l'Histoire (annuaire des officiers FNFL), édité par le Service historique de la Marine, vient de paraître. Il y a dans cette première édition un certain nombre de manques et d'erreurs (photos en particulier et texte), malgré tout le soin que les rédacteurs ont pris ; les lecteurs sont invités à les signaler. Bien que cet ouvrage n'intéresse a priori que ceux qui s'y trouvent, beaucoup de ceux qui ont acquis les tomes I et II souhaiteront compléter leur collection. Le prix de vente du tome III est maintenu à 160 francs. Il y a également un CD-Rom du tome III dont on ne possède actuellement qu'un exemplaire. Que ceux qui sont intéressés par ce CD-Rom se fassent connaître.

Parallèlement, le commandant Bouchi-Lamontagne a entrepris un travail de titan, un Mémorial de tous les marins de la France libre, quel que soit leur grade, un tome IV de l'Histoire. Il y passe des heures et des heures, car en plus du personnel de la Marine de guerre, il y a les marins marchands, soit un total de plus d'une dizaine de milliers d'hommes. Nous ne serons jamais assez reconnaissants au commandant pour son dévouement sans limites. En raison des énormes difficultés rencontrées, ce Mémorial reprendra simplement les noms, prénoms, date de naissance, grade pendant la guerre, les principales affectations connues et éventuellement la date et le lieu du décès. Cet ouvrage sera imprimé à nos frais, avec,

nous l'espérons, le concours de l'imprimerie de la Marine.

6.- Conférence sur les «valeurs» dans les lycées et collèges

Madame Ségolène Royal, ministre déléguée, chargée de l'Enseignement scolaire, a écrit à tous les présidents d'Associations d'Anciens Combattants pour leur demander de s'adresser aux élèves des lycées et collèges et leur parler des «valeurs» que nous avons défendues pendant la guerre, c'est-à-dire essentiellement du patriotisme et du civisme.

L'amiral sait par vos comptes rendus que l'action que nous avons menée pour répondre au souhait de la ministre n'a pas été couronnée de succès, les établissements de l'Education nationale n'étant pas intéressés par les Anciens Combattants. A la rigueur, ils veulent bien écouter les déportés et résistants, comme le prouvent les sujets retenus depuis plusieurs dizaines d'années par le Concours de la Résistance et de la Déportation, mais pas nous. Nous sommes victimes de la trop grande discrétion de nos chefs, qui n'ont jamais fait valoir que l'inventeur du mot Résistance, dans le sens que nous lui donnons aujourd'hui, c'était le général de Gaulle et que la Résistance extérieure, la nôtre, a précédé et servi d'exemple à la Résistance intérieure.

7.- Décorations

Depuis que l'amiral Chaline a pris la présidence de l'Association, il s'est battu pour que les injustices dont les marins de la France libre avaient été victimes soient réparées. A ce jour, 199 dossiers ont abouti, ce qui représente un succès sans commune mesure avec le passé. De 1989 à 1999, parmi les camarades récompensés, il faut citer :

5 cdr LH	5 go ONM	77 MM
9 off LH	7 cdr ONM	
43 ch LH	9 off ONM	
	44 ch ONM	

Il semblerait qu'en novembre 1999, nous aurons à nouveau quelques récompenses, mais il faut s'attendre à ce que le robinet se ferme après le 18 juin 2000.

8.- Destination à donner aux archives

La plupart de nos sections locales conservent depuis leur création des archives diverses, qui concernent leur activité, mais aussi des papiers datant de la guerre. A titre d'exemple, la section de Toulon conserve les fiches d'adhésion de ses membres, des photos de manifestations, la collection des bulletins trimestriels d'information de la section, son courrier, les bulletins FNFL des années 1940-41-42, la Revue de la France libre de la même époque, une bibliothèque riche de nombreux livres, dont certains sont aujourd'hui introuvables.

Les veuves de quelques-uns de nos camarades décédés ont remis à leur section des archives personnelles de leurs défunts contenant des photographies d'époque, des ordres de mutation mais aussi parfois des copies de documents officiels.

Tous ces papiers ne sont pas du même intérêt et certains ne méritent sans doute pas d'être conservés, mais nous avons pensé que le Service historique de la Marine, qui possède déjà un fonds FNFL et dont la compétence est reconnue en matière d'archivage, était l'organisme adéquat pour recevoir toute cette documentation.

Le chef du Service historique nous a fait savoir qu'il était d'accord pour recevoir toutes nos archives dans le fonds FNFL de Paris.

Les sections locales sont invitées à effectuer dans un premier temps un tri des collections personnelles, puis à remettre aux services de documentation des ports (Vincennes, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon), l'ensemble de leurs archives.

Ces services locaux effectueraient un nouveau tri avant de les diriger sur Paris et vont

recevoir avant la fin de l'année des instructions dans ce sens, de sorte que vous pourrez leur remettre vos archives l'an prochain.

9.- Hommage à la Reine mère

La Reine mère va avoir cent ans au mois d'août de l'an 2000.

Quelqu'un a suggéré que les Français libres se déplacent à Londres à cette occasion et remettent un cadeau symbolisant notre attachement à celle qui nous a accueillis avec tant de gentillesse dès juin 1940 et qui n'a cessé de nous manifester de très sincères marques de sympathie en toutes circonstances.

Il y a d'autres projets, notamment pour début juin. C'est évidemment au général Simon qu'il appartient de prendre l'initiative d'une telle manifestation, à laquelle nous ne manquerons de nous joindre avec enthousiasme.

10.- Notre activité future

Jusqu'en juin 2000, nous allons continuer nos activités au ralenti. Mais nous aurons le repas traditionnel de fin d'année et le dernier repas de printemps qui suit la réunion du comité directeur élargi à tous les présidents de sections de la métropole.

Au-delà de juin 2000, l'Association n'existe plus, ce qui signifie que nos activités sont terminées. Il faut que les comptes des sections soient arrêtés et clos avant le 18 juin 2000.

Cette sublimation n'empêche pas ceux qui le désirent de continuer à se rencontrer, soit dans le cadre des activités de la Fondation, à condition d'en être membre, soit à titre privé, entre camarades ou par affinités.

Il est souhaitable que la Fondation, qui assure la pérennité de l'AFL, permette une transition sans douleur. Nous pensons essentiellement à l'action sociale : secours en espèces, en nature, prêts d'honneur,

Allocution de l'amiral Philippe de Gaulle, lors du déjeuner de gala du samedi 16 octobre, à Colombey-les-Deux-Eglises

Mesdames et Messieurs,
mes Chers Camarades,

Comme ils sont discrets pour en parler, je voudrais tout d'abord renouveler l'expression de notre gratitude à tous ceux et à toutes celles qui ont travaillé tout au long de ces années à la bonne marche de notre Association, à son rayonnement et à la difficile organisation de cette dernière et importante réunion, gratitude notamment à notre éminent président, le vice-amiral d'escadre Chaline, à notre excellent trésorier, le capitaine de vaisseau Bouchi-Lamontagne, malgré un deuil récent. Je pense aussi à notre camarade Santarelli, qui a beaucoup travaillé à faire connaître l'Histoire des FNFL. Je devrais en citer d'autres, qu'ils m'excusent de ne pas le faire mais tout le monde les connaît.

Je ne voudrais pas manquer enfin de saluer les épouses qui sont venues jusqu'ici accompagner leurs maris et les veuves venues les représenter, ou ceux et celles qui représentent un frère, un fils, un parent disparu.

Mes chers camarades, dès 1934, on peut dire que le général de Gaulle a pratiquement commencé à réfléchir, travailler et préparer ici à Colombey-les-Deux-Eglises tout ce qu'il a fait d'essentiel. Il a fini ici à Colombey, où il s'est retiré et où se trouve sa tombe.

Vous-mêmes, vous avez commencé en quelque sorte la France libre ici même, à Colombey, et vous avez tenu à terminer ici même à Colombey en y tenant votre dernière assemblée générale.

Ce cycle gaullien est hautement symbolique. Je tiens à vous dire combien moi, comme fils et comme votre camarade, je suis honoré et profondément ému de cette marque d'attachement à sa mémoire.

Venus depuis 1940 de tous les horizons

bourses, interventions au niveau administratif et judiciaire, au profit de nos camarades les plus démunis, de leurs veuves et enfants. Actuellement, nous ne savons pas si le budget de fonctionnement de la Fondation lui permettra d'assurer sa mission, la rétribution des agents nécessaires et, en outre, le maintien du Club de la rue Vergniaud et du bulletin de l'AFL.

La lecture des rapports moral (en annexe) et financier ne soulève aucune question particulière et ces rapports sont approuvés à l'unanimité.

Un apéritif, offert par l'Ecole de gendarmerie, au cours duquel des cadeaux sont échangés, suivi d'un dîner savoureux préparé et servi par le personnel de l'Ecole a clos cette première journée.

Le lendemain, samedi, tous les participants se retrouvent à l'église de Colombey pour un service religieux, où la mémoire du général de Gaulle est évoquée. A l'issue de la messe, une gerbe est déposée dans un pieux recueillement sur la tombe du Chef de la France libre. Puis l'amiral Philippe de Gaulle nous fait visiter La Boisserie. La façade de la maison «dans sa robe de pourpre et d'or» est magnifique. La vue qu'on découvre à partir du bureau est saisissante. On comprend que le Général ait puisé dans l'observation de la nature et la succession des saisons des raisons d'espérer un renouveau pour la France.

La matinée se poursuit devant la croix de Lorraine monumentale, en granit rose de Perros-Guirec, où le président remet au lieutenant de vaisseau (H) René Leborgne la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite.

C'est enfin le déjeuner à l'hôtel des Dhuits, où l'amiral Philippe de Gaulle prononce l'allocution suivante, saluée par de vifs applaudissements :

après avoir pris les plus grands risques pour beaucoup et franchi une étape difficile pour tous, vous avez été au total quelque neuf mille, dont plus de douze cents ont laissé la vie, lorsque tout le reste de la Marine a enfin rejoint le combat, nous plaçant dans la situation d'une minorité qui était un reproche vivant, ce qui n'a pas cessé de nous mettre en situation défavorable tout au long des années suivantes.

Vous vous êtes battus sur tous les fronts et dans toutes les zones, faisant preuve d'une volonté et d'une efficacité hors de pair puisque, à elles seules, les Forces navales françaises libres ont causé plus de pertes à l'adversaire, en bateaux, en avions et dans les combats terrestres, que tout le reste de notre Marine réunie.

Plus spécialement grâce à vous, la France a finalement retrouvé son honneur, sa liberté et son intégrité. Avec le général de Gaulle nous avons ainsi transformé le plus grand désastre de notre histoire en victoire aux côtés de nos alliés.

Titulaires de cette glorieuse épopée, comme tous nos camarades de la France libre, nous n'avons pas voulu donner plus longtemps de nous-mêmes l'aspect d'un groupe trop clairsemé et une image dégradée par les outrages de l'âge.

Après tant d'émouvantes commémorations ensemble, voici qu'aujourd'hui, mes chers camarades, en ce village symbolique de votre courage et de votre fidélité, nous avons décidé de prononcer la clôture de notre Association et de rester désormais chez nous jusqu'à la fin avec nos souvenirs, sans pour autant renoncer à donner votre avis civiquement et moralement.

Salut, mes camarades, vous avez été plus que des combattants. Vous êtes des témoins de l'Histoire.

Annexe au compte rendu du 50^e congrès FNFL

Rapport moral de l'exercice 1998/1999

La section du Ponant a réuni son assemblée générale avec l'AFL Finistère à Brest le 28 février, sous la présidence respective de l'amiral Talarmin et du président de la section AFL Pierre Soubigou. Ils ont tiré le bilan de l'année écoulée, qui, en dehors des cérémonies et manifestations habituelles, a rappelé la rencontre AFL du Grand-Ouest à Nantes ainsi que les inaugurations de la promenade Edouard-Paulet (FFL) à Douarnenez et d'une stèle commémorant le départ clandestin en 1940 des dix bateaux douamenistes vers la Grande-Bretagne.

L'assemblée dans sa grande majorité accepte avec réalisme la fin de l'Association des Français libres et de l'Association des Forces navales françaises libres le 18 juin de l'an 2000.

Musée de Montbarret : après étude et discussion, le projet de ce musée a été abandonné et il a été décidé de reprendre en charge une partie des collections et des documents AFL et FNFL au bénéfice du musée de l'île de Sein, sur approbation de la commission.

La participation de la section, pourtant déjà très présente depuis de nombreuses années, a encore été accentuée auprès des lycées et collèges, quant aux activités d'éducation citoyenne et civique, ce qui semble correspondre aux souhaits de la ministre.

Le congrès national à Brest a été le temps fort de cet exercice. Le président remercie tous ceux qui ont collaboré à l'organisation et au déroulement de ce congrès, qui réunissait les plus hautes autorités, dont le commandant du porte-avions Charles-de-Gaulle à qui il a été remis par ailleurs l'Histoire des FNFL et une grande photo du général de Gaulle. L'amiral Talarmin rappelle ensuite l'hommage rendu à notre camarade sourd-muet Paul Burckel. L'Histoire des FNFL a également été remise au conservateur des Archives départementales du Finistère.

En conclusion, si la section doit se dissoudre comme prévu, il n'est pas dans l'esprit d'abandonner les liens d'amitié et de solidarité qui nous unissent.

En dernier ressort, le secrétaire général Marcel Heuzel nous apprend que la section du Ponant a offert une plaque de l'« Appel du 18 Juin » au format de 120 x 90, qui a été apposée dans la coursive principale du porte-avions Charles-de-Gaulle, à la grande satisfaction du commandant et de l'équipage.

Section du Var : l'amiral Descombes a réuni l'assemblée générale de la section du Var le 23 février au foyer du Marin à Toulon. Après avoir excusé les absents, malades ou indisponibles, il salue les membres présents, en particulier ceux qui viennent des départements voisins.

L'ordre du jour appelle ensuite le commissaire Guesdon à lire le rapport moral de l'année écoulée : les cérémonies officielles habituelles auxquelles la section a été présente en liaison avec la section AFL de Toulon. Le président commente ce rapport en rappelant la solidarité exprimée auprès des familles de décédés ou des malades. Également le bulletin de la section du Var, remarquablement rédigé, qui constitue un lien essentiel entre les membres de l'Association, mais dont la portée se fait sentir bien au-delà de ce cercle.

Il rappelle la participation de la section au concours annuel du prix de la Résistance et de la Déportation, où les amiraux Descombes, Leroux, le commandant Faucher sont intervenus à plusieurs reprises dans

les lycées et collèges. Enfin, il évoque le congrès de Brest, auquel 13 membres de la section participaient avec leurs familles, ainsi que la sublimation de notre Association liée à celle de l'AFL, le 18 juin de l'an 2000.

Le rapport moral conclut qu'après cette date rien ne sera jamais perdu pour la France tant qu'il y aura des hommes qui, comme les FNFL, seront décidés à la défendre.

L'amiral Leroux et M. Guesdon sont réélus dans leur mandat qui expirait cette année. A la suite de cette assemblée, la sortie en mer du 18 juin effectuée sur l'avis Commandant-Bouan a été particulièrement réussie. La section réunissait plus de cinquante personnes, dont les amiraux Flohic et Leroux. Au cours de cette manifestation, l'amiral Leroux se vit remettre les insignes de grand officier du Mérite par l'amiral Flohic, tandis que l'amiral Descombes décorait l'officier en second du Commandant-Bouan de la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Enfin, il faut signaler l'inauguration de la place des Français-libres à Toulon le 11 septembre par le général Simon, où étaient présentes, outre le président Descombes et sa section, les plus hautes autorités civiles et militaires.

Section de Nantes : l'assemblée générale de la section de Nantes s'est tenue le 4 mars à Nantes sous la présidence de Jacques Le Gall, qui évoque les éléments marquants de l'année.

La réunion du Grand-Ouest à Nantes.

La participation de la section avec son dévoué porte-drapeau, Louis Bertho, à toutes les cérémonies patriotiques et manifestations officielles.

Le 49^e congrès de Brest, qui fut l'événement important de l'année, au cours duquel l'amiral Chaline décora de la Légion d'honneur notre porte-drapeau Louis Bertho.

Le président apprécie que les Affaires maritimes, les commandants de bateaux en escale à Nantes invitent à leur bord les représentants de la section, qui sont toujours reçus avec honneur et sympathie. Il en est de même pour le préfet des pays de Loire, le député maire de Nantes et son adjoint aux questions militaires, qui assistent personnellement aux cérémonies du 18 juin et du 9 novembre.

Après le 18 juin 2000, les membres de la section entendent rester unis et représenter dignement les FNFL auprès des autorités locales et du monde Anciens Combattants.

Section Bordeaux-Aquitaine : le président Haulet a réuni l'assemblée générale de la section le 4 mai au Bouscat. Le constat qu'il tire dans son allocution est que l'Association dans sa région subsiste à grand-peine. Sur 28 membres actifs, 2 veuves et 4 membres amis, 9 adhérents se sont fait excuser et 12 autres n'ont donné aucune réponse à la convocation. Alors fatigue, mauvaise santé, éloignement ?... Quoi qu'il en soit, le résultat ressenti est bien décevant. Ainsi, bien qu'en nombre réduit et sans porte-drapeau, la section a participé, en relation avec la section AFL de la Gironde, aux différentes manifestations officielles tant à Bordeaux qu'au Bouscat, ainsi qu'à Arcachon et à La Teste, grâce à Joseph Champion et à Georges Graulier.

Le président fait état de la remise de la Légion d'honneur par le président de la section AFL de la Gironde à l'ex-porte-drapeau de la section, Pierre Guézou, ancien des MTB, gravement atteint par la maladie. Le congrès de Brest est évoqué par Paul

Haulet ainsi que l'avenir de notre Association et la prochaine publication du tome III, puis du tome IV de l'Histoire des FNFL.

Section de Lorient-Bretagne Sud : le président Mahéo a convoqué son assemblée générale le 28 avril au Cercle des officiers marins de Lorient. Dans son allocution, le président retrace les activités auxquelles la section a été amenée à participer rituellement tout au long de l'année.

Le bureau est reconduit jusqu'à l'an 2000.

Dans l'attente du terme de notre Association le 18 juin de l'an 2000, la section fait vœu de pérenniser l'action des Français libres dans toutes les manifestations officielles, et notamment au Concours de la Résistance et de la Déportation ainsi qu'au Comité historique de la Paix. Fait marquant : le 4 juin, au collège Chateaubriand de Gourin, le président Mahéo remettait au principal de cet établissement les tomes I et II de l'Histoire des FNFL, qui figurent dans la bibliothèque du collège. Un foulard des FNFL a été offert aux trois lauréates, ainsi qu'un foulard dédié par le comité directeur et une plaquette retraçant l'action des FNFL à Mme Scouarnec, professeur d'histoire et de géographie du collège. Il faut rappeler que ce collège a été choisi par le comité FNFL Bretagne-Sud pour son assiduité au Concours de la Résistance et aussi pour la participation exemplaire des habitants de la « Montagne noire » à la Résistance, pendant la guerre.

Section Grande-Bretagne : la section FNFL/AFL de Grande-Bretagne s'est réunie en assemblée générale le 14 juillet à Londres sous la présidence de Georges Le Poittevin, qui retrace les activités de l'Association depuis la dernière assemblée. En particulier, sans entrer dans le détail, les manifestations rituelles des 8 et 11 novembre, du 18 juin, où à chaque fois assistent ou sont représentés l'ambassadeur, le consul général de France ainsi que les autorités britanniques et les associations françaises en Grande-Bretagne.

Le président rend compte du résultat du vote de l'assemblée générale extraordinaire de l'AFL du 28 mai à Paris. Tous les membres présents sont satisfaits de la décision prise et adressent leurs félicitations au comité directeur, qui a bien mérité pour le travail effectué tout au long de la vie de l'Association.

Le souhait de Georges Le Poittevin est, aussi longtemps qu'il le pourra, de continuer à pérenniser l'action des Français libres sous l'égide de l'Association des Combattants volontaires résidant en Grande-Bretagne, qui a été créée il y a 14 ans, et dont pratiquement tous les membres sont Français libres. Il a été décidé que le bureau de cette association serait réélu l'an prochain.

Enfin, la section adresse une motion au général Simon, président de l'AFL, et à l'amiral Chaline, président des FNFL.

ERRATUM

Nos lecteurs voudront bien tenir compte de la correction suivante : **N° 307, page 23, légende de la photo du bas, remplacer « Calvi » par « L'île-Rousse ».** Les organisateurs du congrès de la 1^{re} DFL excuseront certainement cette erreur.

La Rédaction

Chronique littéraire

par André CAZALIS

Les Troupes de montagne ou

« La montagne ne pardonne pas aux tricheurs »

Tel pourrait être le sous-titre d'un excellent et récent ouvrage consacré à la 27^e Brigade d'Infanterie de montagne.

Jean-Pierre Biot, le rédacteur, et José Nicolas, le photographe, se sont entendus avec le commandement de cette nouvelle unité pour nous livrer une œuvre où l'image prime largement le texte. D'excellents clichés, occupant le plus souvent une double page, sautent littéralement au visage du lecteur. Les vertus particulières que la montagne exige de la troupe sont ainsi vigoureusement illustrées plutôt que décrites, même si ce récit par l'image est solidement ancré dans la tradition. De saisissants gros plans, tel le visage bariolé d'un combattant bien camouflé, ponctuent la description de l'entraînement et celle des matériels plus connus qui sont le lot de cette unité bien spéciale.

Cet ouvrage n'est pas sans surprise ; le lecteur lèvera le sourcil en apprenant que nos alpins s'entraînent en Guyane, bien que les sangues soient rares dans les Alpes, et utilisent le parapente comme moyen d'intervention. On trouve également les plus qualifiés d'entre eux dans certaines expéditions polaires. Ces situations inhabituelles relèvent de l'adaptation aux conditions extrêmes et à leur conquête. Elles renforcent la faculté de protection outre-mer, qui est la raison d'être de cette unité d'élite.

Un beau métier pour une jeunesse qui saurait encore s'engager.

Ed. Lavauzelle - 142 pages
B.P. 8 - 87350 Panazol.

Les ordres nationaux, la médaille militaire

Guide pratique

par Michel Desrues

Certains pourraient estimer tout savoir de la Légion d'honneur, de l'Ordre de la Libération, de la médaille militaire ou de l'ordre national du Mérite. La lecture de l'ouvrage de Michel Desrues risque de les détromper.

Cet Ami de la France libre vient en effet de publier un ouvrage de synthèse qui pourrait bien être le nec plus ultra en la matière. Directeur départemental de l'Office national des Anciens Combattants, l'auteur connaît à fond son sujet. Le grand mérite de son travail est de mettre un sujet relativement complexe à la portée de chacun, de manière concise mais complète, claire et pragmatique.

Son entreprise va beaucoup plus loin que le simple exposé de règlements et décrets successifs. Si la lettre des choses est importante, son esprit ne l'est pas moins pour comprendre les origines et l'évolution d'institutions chères aux Français. Les exemples et les références concrètes viennent éclairer l'austérité des textes de base et rendent attractive la lecture de cet ouvrage.

Souignons également le côté pratique et didactique de son contenu et de sa présentation. Les autorités qui ont à connaître de ces questions y trouveront aisément les réponses nécessaires. Le public curieux de s'informer pourra, par exemple, découvrir le processus continu grâce auquel les « poilus » de 1914-1918 ont été récompensés.

Il faut savoir enfin que cet ouvrage n'est que la première partie d'une étude globale et systématique de l'ensemble des décorations françaises.

Société des Écrivains

147-149, rue Saint-Honoré
75001 Paris. (169 F franco.)

Crabes et Alligators dans les rizières

par le général Jacques Jauffret

Le « baigneur », c'est le surnom dont le jeune sous-lieutenant sera bientôt affublé par ses pairs à son arrivée en Indochine en 1943. Tout frais émoulu de Saumur, Jacques Jauffret a voulu aller voir ce qui se passait en Indochine en se portant volontaire pour y servir. Il voulait aussi vérifier si sa vocation première, celle de son plus jeune âge quand il subissait l'odieuse présence d'uniformes ennemis, n'était pas de porter les armes de la France.

Pour ce qui est de voir, le jeune officier va être servi. Non seulement observait-il, mais il écrit. Cent lettres à madame sa mère nous offrent une vision quotidienne des expériences d'un « sous-bite » encore juvénile. Elles sont complétées par les observations ultérieures de l'officier général qu'est devenu l'auteur ; observations qui donnent les détails d'opérations qui auraient, à l'époque, immanquablement inquiété « les arrières ».

Il ne s'agit donc pas ici d'un savant récit, composé à partir de quelque état-major, mais de notes parfois hâtives, rédigées sous la pression des événements et la moustiquaire d'un inconfortable bivouac. Elles sont souvent rédigées au sortir de quelque « crapahut » boueux dans les rizières du Tonkin. Le lecteur, conquis par la simplicité et l'efficacité du style, y trouvera une très intéressante description d'une unité de cavalerie de la Légion. Il discernera aisément les circonstances, souvent humoristiques et parfois poignantes, de l'adaptation d'un jeune officier à des circonstances si spéciales. Il fera la

connaissance des « ratons laveurs » issus du « jaunissement » des unités, des solides légionnaires traditionnels et de quelques officiers hauts en couleur mais surtout en faits d'armes. Il appréciera l'esprit « Légion », qui ne se perd jamais dans cette grande famille qui sait aider et protéger les siens quand elle les a adoptés.

C'est ce qui se produira pour Jacques Jauffret, quasiment ignorant de tout à son arrivée mais bientôt devenu un combattant efficace, cité trois fois en deux ans et brillamment noté. C'est l'époque du drame de Dien Bien Phu et de l'évacuation d'une nouvelle fraction du Tonkin. L'épisode est tristement passionnant car on l'observe à travers les yeux de la troupe et ceux d'un chef subalterne. Ils sont aux premières loges, ce qui ne les empêche pas de réfléchir aux finalités du conflit qui s'achève.

Le ton général de ce récit attachant est si familier que le lecteur s'intègre inconsciemment au dialogue entre la plume du jeune officier et les réflexions postérieures de l'officier général. Les anecdotes amusantes fourmillent, parfois soulignées par quelque brutal épisode survenu en opération. Que dire aussi des preuves matérielles de sabotage, en métropole, des matériels et des munitions qu'il apporte l'auteur ? Ce livre est également un précieux document sur les méthodes de combat de l'époque utilisées par les équipages des « Crabes » et des « Alligators » dont le 1^{er} Régiment étranger de cavalerie était alors équipé.

Ardent, compétent, observateur, modeste et bon professionnel, Jacques Jauffret achèvera la campagne sans se prendre au sérieux et sans dommages personnels excessifs. Il illustre ainsi ce que disait alors le colonel Vanuxem : « La malchance ne s'acharne finalement que sur les incapables. » Voilà un livre captivant que l'on a peine à lâcher.

Editions Lavauzelle, 240 pages.

De Gaulle et l'Europe

par Pierre Maillard

L'auteur, ambassadeur de France, ancien conseiller diplomatique du Général, nous brosse un tableau saisissant de la pensée de ce dernier sur un sujet qui n'a pas fini de diviser les Français.

Cette étude, d'une densité inaccoutumée, est d'une telle richesse documentaire qu'il n'est pas question, ici, de la résumer, sauf à rester dans les généralités.

* * *

Profondément ancré dans les plus intimes convictions de Charles de Gaulle, le concept de « nation » n'en a

pas moins subi chez lui une évolution féconde au fil des années. Pour se borner ici aux premiers chapitres, soulignons avec quelle minutie l'auteur analyse les étapes de ce qu'il appelle « une jeunesse nationale ». Il pose d'abord le principe suivant lequel la pensée du Général se trouvait avant tout dans ses écrits. L'un des premiers de quelque importance se trouve être sa composition d'histoire pour l'entrée à Saint-Cyr. Elle porte sur le traité de Francfort et les conséquences européennes de la guerre de 1870. Le futur officier ne manque pas d'y analyser l'influence écrasante d'une Allemagne fière et prospère au sein de l'Europe.

Pierre Maillard s'emploie, au fil des premières pages, à extraire des nombreuses sources étudiées les indices qui permettent au lecteur de forger sa propre conviction. Le jeune officier qu'était alors Charles de Gaulle a bâti la sienne en grande partie sur des sources germaniques. Ce n'est pas pour rien qu'il avait acquis une bonne connaissance de la langue allemande. Ces lectures lui permettent d'affirmer en particulier qu'il n'existe pas de culture universelle. Plus tard, les écrits de certains des écrivains engagés de l'époque lui permettent d'étayer sa perception de ce qu'est la nation. Il y a dans ce livre une passionnante analyse de la pensée gaullienne à ses débuts.

Vient le temps qui sépare 1918 de 1940, période durant laquelle, suivant le Général lui-même, la guerre n'a fait que changer de forme. L'auteur constate que l'Europe est alors loin d'être au premier plan des préoccupations de son modèle. Elles se résument essentiellement pour ce dernier aux rapports entre la France et l'Allemagne. L'officier supérieur qu'il est devenu juge avec sévérité les traités de Versailles et de Locarno. Dès 1932, la guerre qui se profile devient sa seule préoccupation. On discerne en même temps chez lui le peu de sympathie qu'il professe alors pour la Grande-Bretagne.

Les quelques indications qui précèdent paraissent suffisantes pour démontrer avec quel soin dans le détail et avec quelle largeur de vue l'auteur développe son propos. Il démontre brillamment qu'à partir de la vision essentiellement nationale de sa jeunesse le Général a progressivement cheminé vers une notion plus large du destin de la France au sein d'une Europe elle-même largement évolutive. Pierre Maillard n'en démontre pas moins - qui en douterait ? - que son personnage n'a jamais abandonné le concept de « nation », resté fondamental à ses yeux.

Ce livre se lit facilement, l'érudition qui le sous-tend s'efface derrière un style coulant. Il est sans doute permis de regretter qu'il ne soit pas venu plus tôt pour alimenter la réflexion de ceux de nos dirigeants qui ont eu à connaître du problème de l'Europe.

Tallandier, 370 p., 135 F.

Claire raconte à Jean-François l'histoire de France

par Claire Lejeune

Claire Lejeune est une petite femme de quarante kilos, dans lesquels se cachent un dévouement, une volonté et un talent peu communs.

Résistante en 1940, elle reçoit la croix de Guerre en 1942 comme membre du réseau OCM du colonel Toumy et de Daniel Gallois. Elle recueille André Philip en 1942 et fait ainsi la connaissance de Jean Cavaillès. Elle travaille avec lui jusqu'au 28 juin 1943, échappe à l'arrestation et parvient à Londres le 21 août.

Les années ont passé et Mme Lejeune est devenue enseignante (école Jean-Cavaillès de Sèvres). C'est ainsi qu'elle a conçu une remarquable histoire de France illustrée en plusieurs volumes. Ecrit sous la forme de dialogues d'une simplicité qui ne nuit aucunement à l'exactitude des faits, chacun des douze tomes est consacré à une époque caractéristique. Un texte intelligemment structuré, une remarquable iconographie, une typographie particulièrement agréable et la clarté d'expression d'une enseignante chevronnée rendent ces ouvrages particulièrement attrayants. On ne saurait trop en recommander l'acquisition aux parents soucieux de voir leurs enfants participer ainsi à la défense du patrimoine culturel français tout en s'instruisant intelligemment.

Des traductions en anglais et en allemand des douze volumes envisagés seraient particulièrement souhaitables. Souhaitons bon courage à Mme Lejeune dans son entreprise.

Déjà parus :

- 1 - Les origines païennes (préface de Régine Pernoud)
- 2 - Des Celtes aux Gallo-Romains
- 3 - Les Origines chrétiennes
- 4 - Les Mérovingiens
- 5 - Des Carolingiens aux Vikings.

Chaque volume relié : 139 F
auprès de l'Association Marie Clairin
67, rue Nationale, 92200 Boulogne.

Historique des FNFL Tome III

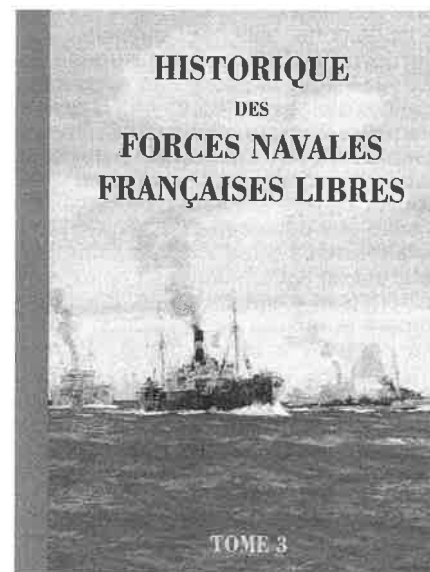
L'Amicale des Forces navales françaises libres poursuit depuis plusieurs années un remarquable travail de mémoire. C'est ainsi qu'elle vient de faire paraître le tome III de l'Historique des FNFL. C'est un « Who is who », avec photographies d'époque, des officiers de tous corps qui ont rallié les Forces navales de la France libre avant le 1^{er} août 1943.

Il présente des statistiques très intéressantes, notamment en matière de catégories (active, réserve, etc.), répartition des corps, âge et lieu de naissance des engagés. Un index général très complet recense les 954 officiers concernés. Magnifique ouvrage relié, au format 21 x 30, de 640 pages est vendu au prix de 160 francs.

On peut se le procurer au Service historique de la Marine (Château de Vincennes), ou au siège de l'Association des FNFL, 59, rue Vergniaud, 75013 Paris (Tél. : 01 45 81 61 56).

On peut sur demande se procurer un CD-Rom du tome III au même prix (160 F).

Prix franco de port du tome III ou du CD-Rom : 225 F.



Congés de fin d'année 1999

Les bureaux de l'AFL et le Club seront fermés pour les vacances de fin d'année :

du **vendredi 17 décembre au soir**
au **mardi 4 janvier 2000 à 8 h 30.**

Réalisation du n° 309

Compte tenu du fait qu'il s'agira d'un numéro spécial, les textes qui lui sont destinés devront nous parvenir avant le **lundi 7 février 2000.**

Il est souhaitable de réduire les textes consacrés aux *sections* au profit de ceux qui concernent les *amicales*, ces dernières constituant l'objet même de ce numéro.

La Rédaction

LA STATUE DU GENERAL DE GAULLE

A l'initiative de l'Association des Français libres que je préside et en accord avec sa famille, une statue sera érigée en hommage au général de Gaulle. Pour son implantation, Paris, Ville Compagnon de la Libération, a accepté d'offrir un superbe site placé sur le parcours triomphal du général de Gaulle, de l'Etoile à la Concorde, le jour de la libération de la capitale de la France.

Afin de permettre à chacun de manifester, en cette exceptionnelle occasion, sa gratitude à celui qui, refusant la défaite, permit à la France, par la victoire, de retrouver sa liberté, son intégrité, son honneur et ensuite sa place dans le monde, une souscription nationale est lancée sous l'égide de la Fondation de la France libre, maître d'ouvrage dans cette réalisation.

Nous sommes certains que tous les Français auront ainsi à cœur de montrer généreusement leur reconnaissance à celui qui, ayant dit « non », a sauvé notre pays.

Le général d'armée Jean SIMON

*Président de l'Association et de la Fondation de la France libre
chancelier de l'Ordre de la Libération*

BULLETIN DE SOUSCRIPTION POUR L'EDIFICATION DE LA STATUE DU GENERAL DE GAULLE A PARIS

La Fondation de la France libre, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir votre participation financière et à délivrer le reçu fiscal conforme à la législation en vigueur.

Je soussigné, ... demeurant à

ou : représentant la société

en qualité de

siège social :

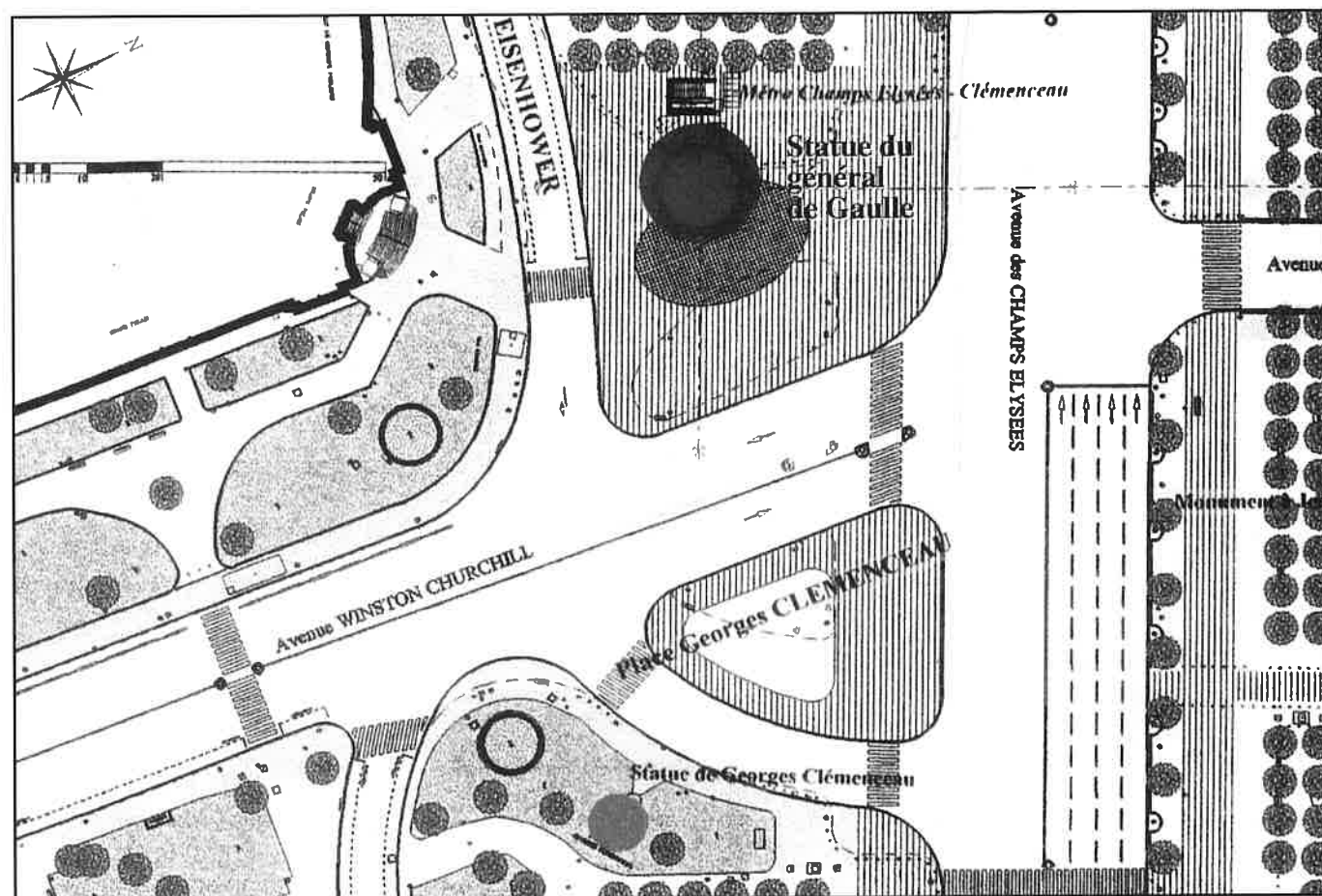
souscrit à la Fondation de la France libre.

Je vous fais parvenir la somme de francs
par chèque bancaire ou par CCP (42 495 11 Z - La Source)
libellé à l'ordre de la Fondation de la France libre - Statue

Envoyez ce bulletin de souscription, accompagné de votre don, à l'adresse suivante :

Fondation de la France libre - Statue
59, rue Vergniaud
75013 Paris

« Les destinataires des informations nominatives recueillies sont la Fondation de la France libre et les services de la Ville de Paris. Le droit d'accès et de rectification prévu aux articles 34 et suivants de la loi 78-17 s'exerce auprès du secrétaire général de la Fondation. »



Sculpture en hommage au général de Gaulle

A partir d'un grand nombre de photographies, les artistes sélectionnés devaient s'efforcer de traduire l'élan qui portait le général de Gaulle descendant les Champs-Élysées en ce jour du 26 août 1944, sa force, sa détermination, sa hauteur de vue mais aussi le sentiment de plénitude et de joie qui l'habitait et le faisait rayonner parmi ses compagnons et devant la foule en liesse.

Les artistes devaient se concentrer plus particulièrement sur la traduction du mouvement de l'homme en marche, du geste particulier de ses bras, geste d'ouverture et de générosité.

Le monument sera implanté place Georges-Clemenceau, à l'angle des Champs-Élysées, de l'avenue Winston-Churchill et de l'avenue du Général-Eisenhower, emplacement à la mesure de l'homme qui libéra la France.

Dimensions prévues :

Statue du général de Gaulle	hauteur :	4 mètres
Terrasse en bronze	hauteur :	16 centimètres
Socle en pierre	hauteur :	2 mètres

Dans les sections... Dans les sections...

06 - ALPES-MARITIMES

Section de Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var et Villeneuve-Loubet

Le cinquante-neuvième anniversaire de l'Appel historique du général de Gaulle a été dignement célébré au prix d'un marathon patriotique qui a mené notre camarade Marcel Assimon de Cagnes-sur-Mer à Villeneuve-Loubet en passant par Saint-Laurent-du-Var, où le président avait confié la lecture de son allocution à M. Joanny Denis, vice-président.

M. Assimon a souligné le fait que les Français libres étant une « espèce en voie de disparition », la création de la Fondation de la France libre venait à point pour prendre le relais. Il a précisé ensuite la nature des cérémonies patriotiques de la Journée de la France libre du 18 juin 2000 à Paris, date de la cessation des activités de l'Association des Français libres.

Après avoir remercié les édiles municipaux de l'aide apportée à l'Association, il a rendu hommage à tous ceux qui ont permis que la France reste dans le combat et a conclu en associant la mémoire du général de Gaulle à celle de tous les Français libres disparus.

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

Section de Marseille Célébration du 18 Juin à Marseille

La commémoration de l'Appel historique lancé à Londres le 18 juin 1940 par le général de Gaulle a eu lieu à Marseille, place du Général-de-Gaulle, face au monument de la France libre. On notait la présence d'une quarantaine de porte-drapeau encadrant MM. Guy Leretrait et Charles Stefani, respectivement président d'honneur et président de la section de Marseille. La solennité de la cérémonie était assurée par la participation de la musique de la CMD de Marseille et d'une section du 11^e RC-CIABC de Carpiagne. Après la lecture de l'Appel du 18 Juin par le président Charles Stefani, l'ordre du jour du général Koenig du 15 juin 1942 après la victoire de Bir Hakeim a été lu par le jeune Ludovic Robert, élève de l'Ecole militaire d'Aix-en-Provence et lauréat du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Parmi les personnalités présentes, assistaient à cette cérémonie le préfet de région, Jean-Paul Proust, le général Huchon, gouverneur commandant la CMD de Marseille, le général commandant la Gendarmerie ainsi que des officiers généraux des différentes armes, le représentant du conseil général, le premier adjoint au maire de Marseille, Renaud Muselier, le professeur Gauthier, adjoint délégué aux Anciens Combattants, et de nombreux élus.

Il est à noter également une importante participation de la population marseillaise.

Assemblée générale du 18 mars 1999

La section AFL de Marseille a tenu son assemblée générale le jeudi 18 mars 1999 au Concorde Palm Beach à Marseille.

Après avoir souhaité la bienvenue aux présents et accueilli les invités, le président Charles Stefani fait observer une minute de silence à la mémoire des Français libres de la section décédés depuis la précédente assemblée générale.



La commémoration de l'Appel du 18 juin à Marseille.

Le rapport d'activité est ensuite présenté par le président. Il fait ressortir la présence constante du drapeau de la section à toutes les cérémonies patriotiques de Marseille grâce au dévouement de notre porte-drapeau Camara. Le côté social est ensuite souligné par notre intervention pour aider la veuve d'un des nôtres : notre action et celle du service social de l'AFL que nous avons sollicité lui ont permis de passer le cap difficile dans lequel elle se trouvait. Il faut ajouter à ces activités la réussite de notre repas traditionnel, qui a réuni plus d'une centaine de convives, grâce à l'organisation de nos compagnons Ponzo et Ouahnono.

A noter aussi notre participation au comité d'organisation du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Le rapport financier, présenté par notre trésorier, Louis Ponzo, fait ressortir l'excellente tenue des comptes de notre sec-

tion. Il est conforté par l'approbation du commissaire aux comptes Jacques Modesti.

Ces différents rapports soumis au vote de l'assemblée ont été adoptés à l'unanimité. Le président Stefani informe l'assemblée des résultats de la réunion des présidents le 15 mars à Paris pour préparer la dissolution de l'AFL et la passation du flambeau à la Fondation de la France libre. Après un débat très ouvert, la majorité approuve cette décision.

Suivant l'ordre du jour, il est procédé au renouvellement du comité de direction. Tous les candidats ont été élus à l'unanimité. La composition du bureau sera votée au cours de la prochaine réunion de comité.

Le président remercie tous les présents et les élus pour leur dévouement exemplaire et invite l'assemblée à l'apéritif et au repas traditionnel.

17 - CHARENTE-MARITIME

Devant les monuments aux morts de Saint-Martin, Sainte-Marie, La Flotte et La Couarde, notre ami Max Ragot a prononcé les mots suivants avant que la lecture de l'Appel du 18 Juin soit faite par de jeunes enfants :

« Le 18 juin 1940 est née la France libre. Elle comprenait un général indomptable, entouré de quelques compagnons animés du même esprit.

De toutes les commémorations que propose notre histoire, pourtant riche en évé-

nements, aucune n'a de valeur plus grande que celle du 18 Juin, parce qu'elle rappelle un temps d'humiliations et de malheurs. Aucune n'illustre plus fortement la révolte de la volonté et de l'espérance contre la fatalité. Ces hommes épris de liberté se faisaient une autre idée de la France, qui n'était pas celle de Vichy.

Cet appel historique est le symbole de la dignité et de l'honneur. Ces enfants qui vont le lire sont notre avenir et notre espoir. »

18 - CHER

Assemblée générale

La section AFL du Cher a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 13 mars 1999 à la Maison du Combattant à Bourges.

Le président Maurice Houé ouvre la séance et présente les excuses de camarades qui se trouvent dans l'impossibilité de se joindre à nous. En 1998, nous eu avons à déplorer le décès du colonel de Bonneval et tout récemment celui de notre ami Robert Prizac, qui nous a quittés le 21 janvier dernier.

Quelques instants de recueillement sont observés à leur mémoire et à celles de Français libres disparus.

Dans son rapport moral, le président a fait un exposé sur l'activité de la section, sa participation à toutes les cérémonies officielles, l'organisation de celle du 18 Juin, ainsi que la messe anniversaire du 9 novembre, la participation au jury du Concours de la Résistance et de la Déportation. Il fut également question du devenir de l'Association à l'échéance 2000, une réunion des présidents de section devant se tenir à Paris le lundi 15 mars.

pour répondre à toutes les interrogations que pose ce sujet.

Le rapport financier fait apparaître une saine gestion, avec un résultat légèrement négatif. Le président souligna combien est appréciée la subvention annuelle du conseil général du Cher, ainsi que l'aide matérielle accordée par la ville de Bourges dans l'organisation de la cérémonie du 18 Juin.

Un grand merci à ces deux collectivités ; sans oublier la délégation militaire départementale, qui répond toujours avec sollicitude aux requêtes que nous lui adressons.

Les deux rapports, moral et financier, furent adoptés à l'unanimité.

Vinrent ensuite les questions diverses. Avant de clore cette assemblée générale, il fut procédé au renouvellement du bureau, qui a été reconduit.

Cette journée se termina dans la meilleure ambiance autour d'une bonne table.

Commémoration du 18 Juin

C'est dans une salle comble du conseil général du Cher que se déroulait la remise des prix de l'épreuve départementale du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

A la tribune siégeaient M. Bernard Tomasini, préfet du Cher, M. Serge Vincon, sénateur, président du conseil général, Mme Lejeune, inspecteur d'Académie, M. Maurice Houé, président du comité départemental des associations de la Résistance et de la Déportation.

Dans l'assistance, des élus, des représentants des autorités militaires et ceux des associations de Résistants, Déportés et Anciens Combattants, ainsi que de nombreux enseignants et élèves venus de collèges et lycées ayant participé à ce concours.

Maurice Houé a brièvement évoqué les anciens de la Résistance dont les rangs s'éclaircissent sans cesse et qui osèrent dire non lorsque la résignation semblait partout de mise.

Mme Lejeune a rappelé à ses élèves qu'ils avaient désormais la charge de cet immense patrimoine de souvenirs, de vies brisées, de souffrance et d'espoir. Serge Vincon, en quelques mots, a dit sa tristesse devant le drame du Kosovo qui mine cette fin de siècle. Pour sa part, Bernard Tomasini a assuré les jeunes lauréats de son estime et de sa fierté pour l'ensemble de leurs recherches et de leurs efforts.

A l'énoncé du palmarès, les lauréats se présentèrent pour recevoir leurs récompenses des mains des représentants des associations donatrices.

Quelques heures plus tard, l'anniversaire de l'Appel du 18 Juin a été célébré devant le monument de la Résistance.

L'Histoire et le souvenir étaient associés dans la cérémonie au monument de la Résistance, où les officiels et les anciens résistants avaient convié la population. Les couleurs furent hissées par notre camarade Roger Tartrat. Avant le Chant des Partisans et les dépôts de gerbes, Cécile Joncour, lauréate du Concours, lisait l'Appel du 18 Juin face à un parterre de personnalités parmi lesquelles Bernard Tomasini, préfet, Serge Lepelletier sénateur-maire, le général Renucci, le colonel Fontaine, le colonel Ducateau, Jean-Claude Sandrier, député, Alain Tanton et Franck Thomas-Richard, conseillers régionaux ; Jacques Fleury, conseiller général, représentait le président.

Les gerbes furent déposées par le président de la section AFL Maurice Houé,

accompagné de Jean de Choulot et d'une jeune fille, le représentant du conseil général, le sénateur-maire de Bourges et le préfet accompagné du général Renucci. Une vibrante Marseillaise terminait cette cérémonie, à laquelle participait un détachement en armes de l'Ecole supérieure et d'Application du Matériel.

A Belleville-sur-Loire se tenait, à l'initiative de M. Vincent Fregeai, maire et ami de la France libre, une cérémonie avec dépôt de gerbes au square du 18-Juin, ainsi que le vernissage de l'exposition consacrée à la France libre. Cette exposition est le fait de la collecte effectuée par Evrard Lablée et le maire de Belleville, Vincent Fregeai. Elle retrace, en de nombreux documents, affiches, photos, écussons et autres souvenirs historiques, cette page glorieuse de notre histoire.

MM. les sénateurs Vincon et Lepelletier, le député Yves Fromion, le conseiller général Dominique Bulteau honoraient de leur présence cette cérémonie que concluait par ces mots M. Vincent Fregeai : « Cette exposition, nous l'avons faite en hommage aux cinquante mille Français libres qui ont répondu à l'Appel du général de Gaulle. Suite à cet Appel, les premiers Français rallient et les premières unités se constituent. Leurs combats sont évoqués dans ces vitrines et sur ces panneaux. »

Puis de conclure : « Comme MM. Salomon, Genest, Houé, de Choulot, Tartrat, ici présents, à vingt ans ils ne se sont pas posé de question. Cette exposition leur est dédiée. »

26 - 07 - DROME - ARDECHE

Assemblée générale

La section AFL Drôme-Ardèche s'est réunie en assemblée générale le jeudi 24 mars 1999 à Tournon, en Ardèche.

Le président André Le Gal ouvre la séance en remerciant les personnalités présentes. Il confirme sa décision de ne plus assumer la fonction qui est sienne depuis une vingtaine d'années. Il quitte ses responsabilités pour raison de santé, ne se sentant plus à même de supporter le souci et les contraintes de cette fonction. Il remercie tous ses amis Français libres de l'avoir aidé dans sa tâche et demande que le débat sur la dissolution de notre Association en l'an 2000 se poursuive. Il rappelle les termes de sa lettre du 13 février désignant le secrétaire de la section pour assumer ses fonctions jusqu'à la dissolution, s'il le désire. Il donne ensuite la parole à ce dernier.

Avant de faire le compte rendu du rapport

d'activité, le secrétaire désire répondre au président en le remerciant de la confiance qu'il lui accorde. Il ne peut cependant en décider, c'est aux adhérents d'élire le nouveau conseil d'administration, qui désignera celui qui doit prendre les fonctions de la présidence lors d'une réunion plénière.

Rapport d'activité : le secrétaire propose d'observer une minute de silence pour les amis qui nous ont quittés et d'avoir une pensée pour tous ceux qui n'ont pu être des nôtres pour raison de santé. Comme chaque année, notre participation et notre représentation à toutes les manifestations patriotiques ont été assurées. Nous avons participé aux diverses commissions préfectorales, en particulier la commission d'information historique du Concours de la Résistance et de la Déportation, au jury de laquelle figure un de nos adhérents.

L'Association organise, dans chaque ville ou village de sa circonscription, la commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940 ainsi que la commémoration du 9 novembre 1970 ; une messe est dite à Valence et une gerbe est déposée au mémorial de la France libre.

Il est demandé de voter pour le conseil d'administration qui désignera le nouveau président, lequel sera également membre du bureau interdépartemental.

L'assemblée générale s'achève par un vin d'honneur offert par la municipalité, suivi d'un repas amical.

29 - FINISTERE

Section de Ploudalmezeau

La commémoration du 18 Juin débute à Ploudalmezeau par la lecture de l'Appel et un dépôt de gerbe à la stèle du général de Gaulle, suivi du même cérémonial au monument FFL du port d'Argenton, où Hervé Vennègues se verra remettre la médaille militaire par l'amiral Edouard Talarmin.

Les Français libres et les diverses associations patriotiques du canton se retrouvaient ensuite à Porspoder pour l'inauguration de la place des Français-libres devant la population et les enfants des deux écoles ainsi que les élus, M. Alphonse Arzel, sénateur honoraire, maire de Ploudalmezeau, Mme Marguerite Lamour, conseillère régionale, Mme Marie-Aimée Gouzien, maire de Porspoder, M. Jean-Michel Bizien, maire de Landunvez, le chef de la brigade de Gendarmerie, etc.

Mme Gouzien a dévoilé la plaque et a dédié cette manifestation à ceux qui n'ont pas hésité à partir dès juin 1940 pour continuer la guerre sur tous les fronts. Trente et un jeunes gens sont partis de

Porspoder : Joël, fils de Claude Colin, faisait partie de ceux-là, il a donné lecture des 31 noms. Cette place se situe entre Argenton, d'où sont partis beaucoup de

nos jeunes, devait dire Mme Gouzien, et la rue de l'Europe, où réside notre avenir. Nous nous devons d'honorer l'action de ces jeunes qui sont partis, l'espérance et

l'aventure au cœur, afin que nous puissions vivre libres. Un vin d'honneur offert par la municipalité a clos cette manifestation.

30 - GARD

Section du Gard

Souvenir et commémoration

La date du 18 juin 1940 est-elle encore présente dans la mémoire collective des Français ? Date mémorable de cet Appel que le général de Gaulle lança sur les ondes de la BBC de Londres au peuple de France pour la Résistance à l'ennemi devant l'abdication des autorités politiques : « Je me battrai tant qu'il faudra, où il faudra, jusqu'à ce que l'ennemi soit défait et lavée la tache nationale. »

Grâce au général de Gaulle et au sacrifice de milliers de Français volontaires et patriotes, la France retrouva son honneur en se maintenant dans le combat pour sa libération et s'assurant ainsi une place de choix parmi les vainqueurs.

Fidèles à la commémoration de ce jour historique, les Français libres gardois, comme traditionnellement chaque année, se sont tout d'abord retrouvés pour un déjeuner convivial, vendredi 18 juin, à l'hôtel Impérial dans une sympathique ambiance Free French comme à chaque retrouvaille. Trente-trois personnes étaient présentes. Profitant de cette réunion amicale, Gisèle Maradène, notre présidente, nous a fait un compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mai à Paris. Le passage à la Fondation a fait l'unanimité des Français libres présents.



Nîmes, 18 juin : la fille de notre camarade François Guyetand lit l'Appel.

Une collecte a été effectuée parmi les Français libres et sympathisants en vue de leur participation à l'érection de la statue du général de Gaulle. Bien entendu, si quelques membres absents désirent se joindre à nous, ils seront les bienvenus, il n'est pas trop tard.

A 18 heures, nous nous sommes retrouvés au monument des Martyrs de la Résistance, boulevard Jean-Jaurès à Nîmes, pour participer à la cérémonie officielle en présence de M. le préfet du Gard, Michel Gaudin, des autorités civiles et militaires, ainsi que 26 drapeaux représentant les diverses associations d'Anciens Combattants du Gard. C'est la fille de notre camarade François Guyetand qui a lu l'Appel avec une certaine émotion. La foule recueillie a écouté cet appel à la Résistance.

Suivit alors le dépôt de la gerbe croix de Lorraine en œillets rouges portée par MM. Auzillon et Derbeck, puis la descente dans la crypte du monument, où les personnalités présentes, les Anciens Combattants et participants se sont recueillis quelques minutes en hommage aux combattants morts pour la France. Chants des Partisans, Marche Lorraine.

31 - 32 - 9 - 81 - 82 - HAUTE-GARONNE - GERS - ARIEGE - TARN - TARN-ET-GARONNE

Camp de Caylus

Jeudi 8 juillet 1999, la section interdépartementale de Toulouse, derrière ses drapeaux, participait au camp de Caylus à une simple mais émouvante cérémonie organisée par le colonel Renéric, commandant le 7^e RIMA, et notre vice-président délégué de la section AFL de Tarn-et-Garonne, Jean Neulat.

A la stèle de la Madrelle, située près du mât des couleurs, fut dévoilée par le colonel Renéric et notre président Albert Mauran

la plaque-affiche du texte par lequel, fin juillet 1940, le général Charles de Gaulle confirmait ses précédents appels radiodiffusés à la lutte armée aux côtés des armées britanniques, et à la Résistance. Dans une brève et magistrale allocution, Albert Mauran rappela les conditions de formation puis l'action combattante des Forces françaises libres contre les forces de l'Axe, sur l'ensemble des fronts.

Le chef de corps remercia les Anciens Combattants présents, de toutes armes et



Camp de Caylus (Tarn-et-Garonne), le 8 juillet : le colonel Renéric et le président Mauran dévoilent la stèle de la Madrelle.



Nîmes, 18 juin : cérémonie au Monument aux Martyrs de la Résistance.



Groupe de FFL ayant participé à l'inauguration de la « Place des Français libres » à Porspoder (Finistère), le 18 juin 1999. (Photo : Le Faou.)

unités ; il salua et remercia de leur présence le colonel Mouton, délégué militaire départemental de Tarn-et-Garonne, M. Méjean, représentant le préfet, M. Garrigues, député maire de Montauban, M. Vigié, conseiller général de Caylus. Il conclua en rappelant combien l'action courageuse du général de Gaulle et l'épopée de la France libre avaient été déterminantes dans la libération du pays et de plusieurs territoires de l'Empire, permettant à la France de rétablir la République et d'assurer une paix durable.

Une cordiale réception au mess concluait cette sympathique réunion interarmées réunissant nos anciens et les militaires du 7^e RIMA.

Près des couleurs, chaque jour montées, la stèle du souvenir rappellera que les engagés volontaires de la France libre ont répondu présents à l'Appel de Londres. Ils ne furent certes pas nombreux, mais leur conduite a marqué l'Histoire de la France.

33 - GIRONDE

Comme cela se passe depuis plus d'un demi-siècle, les cérémonies du 18 Juin ont été célébrées à Arcachon, Lesparre et Bordeaux, avec le concours des autorités civiles et militaires de la région et sous les auspices de l'AFL, organisatrice et responsable de cette manifestation.

A Bordeaux, à 18 h 30, sur l'esplanade Charles-de-Gaulle et devant le monument de la France libre, cette cérémonie a eu l'ampleur habituelle avec la participation active des armées de Terre, Mer et Air, en présence de M. Alain Juppé, député-maire de Bordeaux, avec ses adjoints Hugues Martin et Jean Dessaut, de M. Savary, conseiller municipal, de M. Jean Valleix, député de la Gironde, et de nombreuses autres personnalités.

Les anciens des FFL y étaient évidemment nombreux, aux côtés des représentants des nombreuses associations de Résistants et d'Anciens Combattants avec plus de 25 de leurs drapeaux.

L'Appel du 18 Juin 1940 fut lu par notre président Georges Ledoux. La journée s'acheva par le traditionnel repas fraternel, auquel furent encore en mesure de participer plus de vingt-cinq membres de notre section AFL.

Le cinquante-neuvième anniversaire de l'Appel a également été célébré à Lesparre, sous la direction de M. André Degreef et en présence des autorités civiles et militaires. La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur offert par la municipalité.

Précédant ces manifestations, les Français libres de la section AFL de la Gironde ont assisté à la présentation par son auteur, Daniel Cordier, ancien secrétaire de Jean Moulin pendant la Résistance, de son dernier livre, «la République des catacombes».

Le 15 juin, en outre, plusieurs de nos adhérents, correcteurs des épreuves, dont André Verrier, Compagnon de la Libération, ont participé à la remise des prix du Concours de la Résistance et de la Déportation organisée par l'Inspection de l'Académie de Bordeaux.

35 - ILLE-ET-VILAINE

Section de Rennes Assemblée générale

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 24 mars 1999. La séance est ouverte par le président Holley, qui souhaite la bienvenue à une trentaine de membres et épouses. Huit camarades se sont excusés.

Une minute de silence est observée à la mémoire de nos morts ; l'année a été particulièrement éprouvante pour notre section, qui a vu disparaître huit de ses membres et amis.

Le rapport financier lu par Mary Leblanc, trésorière, après approbation des commissaires aux comptes, et le rapport moral lu par la secrétaire Thérèse Simon, sont adoptés à l'unanimité.

L'assemblée émet le souhait et suggère que le Concours de la Résistance et de la Déportation de l'an 2000 soit orienté sur l'action extérieure de la France libre.

Les débats portent ensuite sur le devenir de l'Association des Français libres. L'ensemble des membres présents étant d'accord sur le projet de cessation d'activités de l'Association prévue à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du

28 mai 1999. Il a été demandé à notre camarade Bernard Lucas de représenter notre section aux assemblées des 6 et 28 mai à Paris.

Les membres de la section de Rennes ont émis le vœu de voir maintenir l'esprit de la France libre à Rennes et de continuer à assister et à être représentés aux différentes cérémonies patriotiques, en particulier celle du 18 Juin.

Le bureau du comité local de direction a été réélu dans son ensemble.

Dans une brève allocution de clôture, le président remercie les participants de leur collaboration et les invite au traditionnel repas, auquel participeront une quarantaine de convives.

Cérémonies du 18 Juin

Les Français libres de Rennes n'ont pas oublié le 59^e anniversaire de cet événement historique qui, pour eux, a marqué le début d'un espoir.

C'est au Carré britannique du cimetière de l'Est qu'ils se sont retrouvés, accompagnés de leurs amis combattants et d'une trentaine de drapeaux d'associations patriotiques, pour rendre hommage à leurs alliés. En présence des autorités civiles et militaires, qui ont ensuite signé

le livre d'Or, des gerbes furent déposées au pied de la croix centrale.

Les cérémonies se sont poursuivies au mémorial des Martyrs de la Résistance et de la Déportation, en présence d'une foule nombreuse. Les autorités civiles et militaires étaient conduites par M. Edmond Hervé, député et maire de Rennes, M. Caila, représentant le préfet d'Ille-et-Vilaine, le général de corps d'armée Le Pichon, commandant la circonscription militaire et défense de Rennes, le général Denizot, commandant la gendarmerie régionale, ainsi que les représentants du président du conseil régional de Bretagne, le président du conseil général d'Ille-et-Vilaine et autres autorités.

Yves Lebras, ancien de Bir Hakeim, a donné lecture de l'Appel historique au pied de la croix de Lorraine.

Des gerbes furent déposées par le député-maire de Rennes, le préfet d'Ille-et-Vilaine, le général commandant la CMD de Rennes, et celle de la section par le président Holley et Jean Simon. Après la sonnerie aux morts, la musique militaire a interprété la Marseillaise et le Chant des Partisans, faisant passer un moment de grande émotion dans l'assistance.



Rennes, 19 juin : décoration de notre camarade Jacques Le Gall.



Saint-Malo, 18 juin : cérémonie à l'Enclos de la Résistance.

La réception à l'hôtel de ville, par la municipalité de Rennes, qui suivit s'acheva par le repas amical de la section, auquel avaient été conviés les amis médaillés de la Résistance. Le repas a réuni quarante-sept convives au Cercle mixte de la garnison de Rennes dans une joyeuse ambiance.

Section de Saint-Malo - Côte d'Emeraude

Commémoration du 18 Juin

Saint-Jouan-des-Guérets, à 11 heures : les membres de la section invités par M. Goger, ami de l'AFL et maire de Saint-Jouan, se sont joints à la population devant la stèle de la France libre élevée à l'entrée du bourg. L'Appel fut lu devant les drapeaux de l'AFL et des Anciens Combattants par Mlle Harmonie, petite-fille du président des Anciens Combattants M. Payen. Après une minute de silence, la chorale des retraités interpréta la Marseillaise. Au cours du vin d'honneur qui suivit, la mémoire de Suzanne Bellanger, FFL, qui fut à l'origine de l'érection de la stèle, a été évoquée.

A 18 heures, la municipalité de Saint-Malo commémorait, à l'enclos de la Résistance, l'Appel du 18 Juin. Après le Chant des Partisans, l'Appel fut lu par Mlle Christiane de La Villeglé, sœur de Français libre. Une minute de silence fut suivie du dépôt de gerbes par les autorités et notre président Alain Lefort. Les associations patriotiques avaient délégué 26 drapeaux groupés derrière le nôtre, porté par Joseph Guerlavais. Après la Marseillaise, la distribution des récompenses attribuées aux lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation eut lieu dans la tour des Moulins au château. Alain Lefort, dans son allocution, leur demanda de garder le souvenir des «oubliés des oubliés», les marins marchands de la France libre. Simultanément, les Dinardais assistaient à une cérémonie autour du vice-président rive gauche, Jean Le Moign, dont la petite-fille lut l'Appel.

En fin de journée, un dîner amical réunit quarante et un convives autour de notre doyen, l'amiral Chenaïs.

Dans l'arrondissement, le 18 Juin fut également commémoré à Cancale, Combourg, Châteauneuf, Pleurtuit, Mignac-Morvan.

37 - INDRE-ET-LOIRE

C'est en présence de nombreux Tourangeaux et Anciens Combattants que le 18 Juin fut célébré à Tours devant la stèle des Français libres, en présence de cinquante drapeaux représentant leur Association, d'un détachement de l'Armée rendant les honneurs, de nombreuses personnalités dont Mgr Vingt-trois. L'enregistrement de l'appel du 22 juin permit d'écouter la voix du général de Gaulle dans un grand recueillement. Des gerbes furent déposées par le préfet d'Indre-et-Loire, MM. Dominique Schmitt, Renaud Donnedieu de Vabres, député, Michel Trochu, vice-président du conseil général, Gérard Gernot, conseiller général et maire adjoint de Tours, le général commandant la place de Tours et le président de la section AFL d'Indre-et-Loire, M. Le Dily. La Marseillaise, le Chant des Partisans et la Marche lorraine terminèrent la cérémonie.

A Chinon, l'Appel fut lu par Maurice Guillot, ancien des FNFL. A Huismes, c'est Pierre Scelles, ancien FNFL, qui prêta sa voix à la lecture de l'Appel.



Tours, 18 juin : cérémonie devant la stèle des Français libres (photo : J. Bourgeois/Nouvelle République).

40 - LANDES

L'assemblée générale statutaire s'est tenue à 11 heures le samedi 3 juillet 1999 à Amou, dans la salle des réunions de la mairie. Les participants avaient assisté au préalable à une messe célébrée par le Père Abbé de l'église d'Amou, où ils pénétrèrent, précédés de treize drapeaux, au son d'une musique sacrée de circonstance. Dans une émouvante homélie, l'officiant évoqua l'épopée de la France libre, son cortège d'héroïsme et de sacrifices, dominée par l'ombre immense de son chef prestigieux, le général Charles de Gaulle, ainsi que les rudes épreuves endurées par le peuple français durant les années noires de l'Occupation.

A l'issue de la cérémonie religieuse, l'assistance se rendit en cortège à la mairie, où le président Robert Armagnacq déclara la session annuelle ouverte à 11 heures.

Après avoir remercié tous les participants, il fit part des excuses de onze absents, tous pour raison de santé, et demanda une minute de silence à la mémoire des compagnons de l'AFL disparus depuis notre dernier rassemblement du 25 avril 1998 à Moliets et Maa :

- Antoine Guelfucci, de Labouheyre, et Marguerite de Chiabrando, ancienne vice-présidente de la section.

Le président donna ensuite la parole à Marius Bourden, secrétaire administratif et trésorier de notre section, pour la lecture du rapport moral, longue énumération de notre participation aux cérémonies patriotiques officielles, aux travaux relatifs au Concours national de la Résistance et de la Déportation 1999, aux assemblées des associations amies des sections AFL voisines, ainsi qu'à celles de nos instances nationales. Marius Bourden présenta ensuite le compte rendu comptable pour la période du 25 avril 1998 à ce jour, ainsi que l'état financier 1998.

Le président mit aux voix les rapports moral et financier, qui furent tous les deux adoptés à l'unanimité.

Au titre d'Amis de l'AFL, la section enregistre avec plaisir l'adhésion de Mme Larrière, veuve de notre compagnon FAFL, et de Michel Colas, résidant à Neuilly-sur-Seine.

C'est enfin avec une certaine gravité que le président demande l'attention de l'assistance pour rendre compte de sa participation aux délibérations des instances



Amou (Landes), 3 juillet : assemblée générale statutaire de l'AFL.



Amou (Landes), 3 juillet : dépôt de gerbe au Monument aux Morts, à l'issue de l'Assemblée générale.

nationales relatives au devenir de l'AFL. Il assista en premier lieu, le 15 mars 1999, à la réunion des présidents des sections locales de l'AFL, qui avait pour objet la préparation de l'assemblée générale extraordinaire qui aura à décider du passage du relais entre notre Association et la Fondation de la France libre.

Les membres Amis de notre section AFL pourront, s'ils le désirent, adhérer individuellement à la Fondation et participer sous la forme d'un don. Ainsi, membres de la Fondation, ils auront la possibilité par exemple d'être mandatés par le responsable local, ancien FFL, mandaté lui-même par la Fondation, en vue de la représenter dans toutes les cérémonies officielles auxquelles la section AFL landaise pourrait être conviée.

Ainsi la Fondation a responsabilité de notre passé, afin que le combat qui fut la fierté de notre vie ne soit jamais oublié par les générations à venir.

Pour préparer l'assemblée générale extraordinaire, qui devait se tenir à Paris le 28 mai 1999, le bureau parisien de l'AFL nous avait apporté tous les renseignements utiles concernant l'ensemble des activités habituelles de l'Association. Le 28 mai, donc, le président accompagné de Marius Bourden assistait aux assemblées ordinaires et extraordinaires, qui se sont déroulées à l'Hôtel de Ville de Paris. Ces assemblées font l'objet d'un compte rendu particulier dans ce numéro. L'ordre du jour étant épuisé, Robert Armagnacq déclare l'assemblée générale statutaire close et ouvre la séance de l'assemblée générale officielle en accueillant M. J.-J. Darmaillacq, maire d'Amou, conseiller général des Landes, ainsi que les personnalités et les présidents d'associations amies et leurs porte-drapeau au nombre de 13.

Monsieur le préfet des Landes s'était fait représenter par M. de Andreis, directeur départemental du service national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Le colonel commandant la délégation militaire du département avait tenu à honorer de sa présence notre rassemblement, ainsi que le président de l'UDAC, André Lincy, le colonel Jean Lafenêtre, président de l'UNC, accompagné de son adjoint le colonel Barbot, et les présidents ou leur représentant de nombreuses associations patriotiques. Après les paroles de bienvenue et de

remerciements du président, MM. le délégué militaire départemental, le représentant de M. le préfet et le président de l'UDAC exprimèrent tour à tour leur satisfaction de se trouver parmi les Anciens de la France libre et de leurs amis. Les travaux étant terminés, le président invita l'assistance à se rendre au monument aux morts pour le dépôt d'une gerbe. Cette cérémonie se déroula suivant un cérémonial minutieux. Le cortège, drapeaux en tête, défila au son de la Marche de la 2^e DB. La sonnerie aux morts, le chant des Partisans et la Marseillaise suivirent le dépôt de la gerbe en forme de croix de Lorraine. Les autorités saluèrent les porte-drapeau aux accents de la Marche consulaire de Marengo. Le salut au «Caïd» et la «Georgina», Marche des parachutistes coloniaux, animèrent le retour à la mairie.

Dans la salle des fêtes, un vin d'honneur nous était offert par la municipalité ; et M. le maire d'Amou, conseiller général des Landes, nous souhaitait la bienvenue en faisant l'éloge des anciens des Forces françaises libres.

Au nom de la section AFL landaise, le président Robert Armagnacq remerciait chaleureusement M. le maire et son conseil pour la qualité de leur accueil et de l'aide généreuse qui fut apportée pour le plein succès de cette manifestation. Il remercia le maire de ses paroles élogieuses en indiquant en particulier que notre Association fut constituée le 31 juillet 1945 sous le haut patronage du général de Gaulle. Depuis cette date, un lien étroit a été maintenu entre nous pour pérenniser le souvenir des campagnes de la guerre 1939-1945 et des hauts faits de la France libre. Il indiqua également que le 18 juin de l'an 2000, l'Association de la France libre transmettra le flambeau à la Fondation de la France libre, de manière à remplir notre devoir de mémoire vis-à-vis de nos glorieux morts et perpétuer pour les générations à venir le souvenir de nos actions.

Cette mémorable journée se clôtura par un repas fraternel d'une quarantaine de couverts à l'hôtel-restaurant Le Commerce à Amou, remarquablement organisé par le propriétaire J. Darracq, lui-même ancien Combattant de la guerre d'Algérie et qui, bénévolement, assura la sonorisation de la cérémonie au monument aux morts.

Robert Armagnacq

49 - MAINE-ET-LOIRE

L'assemblée générale de la section de Maine-et-Loire s'est déroulée à Angers le 18 avril dernier. Nos camarades Louis Colas et André Beauchêne, membres du bureau, dont le mandat arrivait à expiration, ont été réélus à l'unanimité.

Après le compte rendu d'activités de la section par le vice-président Louis Colas, notre trésorier Pierre Troadec a présenté le bilan de nos finances, toujours satisfaisant. Pierre Troadec a été applaudi pour sa gestion rigoureuse. La présidente Mme Ninette Poilane a rappelé que notre Association sera dissoute en l'an 2000 et relayée par la Fondation de la France libre.

De nombreuses questions ont été posées à ce sujet et le secrétaire Robert Pestieaux a été chargé d'interroger notre comité directeur sur différents points, notamment :

- Ne faudrait-il pas d'ores et déjà faire figurer des personnalités plus jeunes au comité directeur de la Fondation ? L'éventuelle présence de la Fondation en province, l'appartenance des Français libres à cette entité et sa représentation nationale ont été également évoquées.

Nous attendons avec le plus grand intérêt les réponses de nos instances parisiennes à ces questions importantes.

L'assemblée générale s'est terminée par un excellent repas servi au mess du 6^e Génie et une tombola dotée de nombreux et fort jolis lots, dont quelques-uns humoristiques, qui ont déclenché les rires de toute l'assistance. (Un grand merci à tous ceux qui ont bien voulu nous offrir des lots.)

Le 59^e anniversaire de l'Appel du 18 Juin a été marqué à Angers par la cérémonie traditionnelle devant le monument aux morts en présence de M. le maire d'Angers, de M. le président du conseil général, de Mme Bachelot, député, de M. le délégué militaire départemental et de diverses autres autorités civiles et militaires ainsi que de nombreux porte-drapeau d'associations d'Anciens Combattants. Des gerbes ont été déposées par les personnalités présentes et une croix de Lorraine par notre présidente Mme Poilane. Un détachement militaire rendait les honneurs.

Le rappel historique a été lu par Louis Colas et l'Appel du 18 Juin par Robert Pestieaux.

Un dîner pris en commun avec le colonel Aumonier, délégué militaire départemental, a permis d'échanger, dans une atmosphère chaleureuse digne des FFL, souvenirs et évocations de l'actualité.

A Saumur, comme chaque année, c'est notre camarade Bernard Hubert qui a lu l'Appel au cours d'une cérémonie similaire.

52 - HAUTE-MARNE

Chaumont - 18 juin 1999

La traditionnelle commémoration de l'Appel du 18 Juin du général de Gaulle s'est déroulée vendredi à 18 h 30, au monument de la Résistance, situé avenue des Etats-Unis. De nombreuses personnalités étaient présentes, dont le secrétaire général de la préfecture M. Drouet, le député-maire de Chaumont M. Daniel, le colonel Ratinaud et le représentant des Français libres M. Nallier.

L'Harmonie municipale et les trompettes de Chaumont ont joué la Sonnerie aux Morts et la Marseillaise.

Le texte du général de Gaulle a été lu par Roland Cappé, ancien résistant.

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

Assemblée générale de la section AFL

En ouvrant la séance, le 27 mars 1999, le président Sanchi souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie d'avoir bien voulu, aussi nombreux, répondre à son invitation. Il présente les excuses des membres des deux associations qui, pour des raisons diverses, n'ont pu se joindre à nous, il adresse ses vœux de prompt rétablissement à tous nos camarades touchés par la maladie et demande d'observer une minute de silence à la mémoire de nos compagnons disparus.

Le président passe ensuite la parole à Mlle Blott, notre secrétaire générale, pour le rapport moral et d'activités.

Rapport moral et d'activités

La dernière assemblée générale des deux sections départementales AFL et des Anciens de la 2^e DB s'est tenue au Cercle des officiers de Nancy le 18 juin 1998. Les rapports moral et d'activités, propres à chaque section, ont été adoptés à l'unanimité. Les rapports financiers des deux sections ont également été adoptés à l'unanimité, après avoir reçu quitus des vérificateurs aux comptes.

Aucune candidature ne s'étant présentée, les membres du conseil d'administration ont été reconduits dans leurs fonctions, sous la présidence de M. Robert Sanchi, pour les FFL comme pour la 2^e DB.

Nos deux associations ont pris part à toutes les cérémonies et manifestations militaires et patriotiques.

Citons en particulier les Journées de la Déportation, l'office à la synagogue, la messe en la cathédrale, les cérémonies à la Malpierre et au monument de la Résistance, ainsi que la remise des prix du Concours de la Résistance et de la Déportation présidée par Maître Souchal.

8 mai, anniversaire de la victoire de 1945, dépôt de gerbes au mémorial Désilles, prise d'armes place Stanislas.

18 juin, Appel du général de Gaulle, cérémonies au monument de la Résistance en présence de nombreuses personnalités civiles, militaires et religieuses.

12 septembre, anniversaire de la libération de Nancy, cérémonie du souvenir à la Malpierre et monument de la Résistance.

4 octobre, messe en la cathédrale à la mémoire du général de Gaulle et des maréchaux de France Leclerc, de Lattre de Tassigny, Koenig, Juin, avec le Comité d'Entente 39-45 et en présence de nombreuses personnalités.

11 novembre, dépôt de la gerbe unique au mémorial Désilles et prise d'armes place Stanislas.

En dehors de ces manifestations, MM. Sanchi, Fiorani, Ostermann, Muller et Pfliger ont été invités par le colonel Delaunay, commandant le 1^{er} Régiment de Cuirassiers à Saint-Wendel, en RFA.

MM. Sanchi et Davrainville ont assisté au congrès national de la 2^e DB à Vittel.

27 février, plusieurs d'entre vous ont assisté à la remise de la Légion d'honneur à Mme Heim, déjà décorée de la croix de Guerre, de la croix des CV, des médailles de la Résistance et de la France libre.

Invitée par Maître Bleuzet, présidente de Lorraine-Résistance, Mlle Blott représentait le président Sanchi à l'assemblée générale.

Un grand merci à M. Pfliger, porte-drapeau de la 2^e DB, toujours présent à toutes les cérémonies.

Nos félicitations à Aurélie, qui s'est vu remettre le prix du civisme pour la jeunesse, attribué par l'association de l'Ordre national du Mérite, pour son attachement au drapeau depuis bientôt cinq ans. M. Sanchi assistait à cette cérémonie. Celui-ci, malgré de graves ennuis de santé, continue à perpétuer le souvenir de nos Anciens et contribue, avec dévouement, à maintenir en vie nos deux associations FFL et 2^e DB. Qu'il soit assuré de toute notre reconnaissance.

Marie-Cécile Blott

Les formalités réglementaires étant épuisées, le président donne différentes informations et invite les participants à s'exprimer sur des questions d'ordre intérieur.

Pour conclure, le président remercie à nouveau les membres des deux associations d'avoir assisté à cette assemblée générale. Nous avons en effet le devoir de maintenir le souvenir de nos anciens disparus, qui ont donné leur vie pour la Liberté.

L'aide constante de notre comité et de Mlle Blott, secrétaire générale, contribue à la vie active de nos associations. Merci à eux.

A l'issue de cette assemblée, un repas fut servi au Cercle des officiers, dans une ambiance de franche camaraderie.

Cette journée s'est clôturée, toujours avec la même émotion, par la Marche de la 2^e DB.

Robert Sanchi

56 - MORBIHAN

Section du Pays de Lorient

Assemblée générale de la section

Elle s'est tenue le 28 avril à 10 heures, au Cercle des officiers marins, en présence d'une quinzaine de membres ; 10 pouvoirs étaient parvenus. La lecture du rapport moral résumait les activités de l'année, qui, en 1998, ne présentaient rien d'exceptionnel ; ce rapport était cependant l'occasion de faire le point de l'effectif : 3 membres sont décédés et 1 membre nous a quittés pour changer de section ; nous comptons un nouvel adhérent venu d'une autre section. En résumé, la section compte 40 membres actifs, 3 combattants-amis et 20 amis, dont plusieurs veuves.

Suivait le rapport financier faisant état d'un déficit, pour l'exercice 1998, dû pour une grande part aux frais de fonctionnement malgré une rentrée correcte des cotisations.

Le renouvellement du comité était ensuite évoqué et, à la demande du président, le mandat des membres était prorogé jusqu'à l'an 2000. Le comité reste donc composé comme suit : MM. Dinard, lung, Mahéo, Saerens, Mme Stark, MM. Le Garff et Tronçay.

Le bureau comprend : M. Saerens, président (qui assurera aussi la trésorerie), vice-présidents MM. Yung et Mahéo, M. Tronçay sera secrétaire adjoint.

Après le verre de l'amitié, trente-cinq participants se sont réunis pour un repas au Cercle, auquel participèrent nos camarades FNFL.

Le 18 Juin : à Lorient, comme les années précédentes, la cérémonie commémorative de l'Appel se tenait à 18 heures devant le monument aux morts de la ville.

La lecture du texte original était faite par notre camarade Mahéo ; elle fut suivie d'un dépôt de gerbes par les autorités locales et le président de la section. Les honneurs étaient rendus ensuite par un détachement en armes de la Marine, accompagné d'un clairon pour la sonnerie, la Marseillaise était exécutée par l'harmonie municipale. Les autorités locales, sous-préfet, député et maire, étaient présents ainsi qu'une importante participation des associations patriotiques avec leur drapeau ; une nombreuse assistance de spectateurs était rassemblée.

Les drapeaux étaient ensuite passés en revue par les autorités, qui saluèrent aussi les Français libres regroupés.

A l'issue de la cérémonie, les membres de la section se retrouvaient au Cercle des officiers marins pour un vin d'honneur ; un repas au Cercle rassemblait ensuite dix-huit participants.

A Guidel, l'Appel était lu par notre camarade Fromager au cours d'une cérémonie officielle.

A Ploemeur, c'est notre camarade Le Corre qui le lisait.

A Port-Louis, notre camarade Le Garff lisait l'Appel lors de la cérémonie officielle du 18 Juin.

Section de Vannes

Comme tous les ans, le 18 juin nous nous sommes rendus au plateau de la Garenne, où notre ami Ferdinand Pérennes a lu l'Appel devant une assis-

tance d'autant plus nombreuse que les marsouins du 3^e RIMA avaient choisi cette date pour célébrer leur congrès national annuel à Vannes.

Au cours de la cérémonie après la lecture de l'Appel, a été déposée une gerbe en croix de Lorraine.

A l'issue de cette cérémonie, les membres de la section se sont réunis au restaurant de la Mascotte pour prendre un repas en commun. Cette réunion a été aussi chaleureuse que d'habitude.

L'idée d'un pique-nique à Kerino a été soulevée : il reste à en fixer la date et à en avertir les futurs participants. Espérons que le beau temps sera au rendez-vous.

Armél Couëdel

57 - MOSELLE

Commémoration de l'Appel du 18 Juin à Metz

Vendredi 18 juin 1999, à 18 heures, un nombreux public est réuni devant le mémorial de la Résistance et de la Déportation, ainsi qu'un détachement de l'armée et la musique de la région militaire. Le directeur régional des Anciens Combattants, le directeur de l'ONAC, le président de la section AFL de la Moselle et le major de garnison accueillent les autorités : Mme Bernadette Malgorn, préfet de la région Lorraine et du département de la Moselle, M. Jean-Marie Rausch, sénateur-maire de Metz, les députés Zimmermann, Jacquot et Terrier, le général Fleury, gouverneur militaire de Metz, le général commandant la FAC et le général commandant de la Région de Gendarmerie du N.-E., les représentants des présidents du conseil régional de Lorraine et du conseil général de la Moselle.

Après la montée des couleurs par deux lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation, Aloyse Klein, président adjoint de la section AFL de la Moselle, en l'absence du président Bernard Lauris, lit l'Appel historique du général de Gaulle.

Dépôt de gerbes en deux temps : le président adjoint de la section AFL, enca-

dré des deux lauréats, dépose une magnifique croix de Lorraine tricolore au pied du monument, puis sept gerbes sont déposées simultanément par les autorités civiles et militaires.

Après la sonnerie aux morts et la minute de recueillement, la chorale de la musique régionale interprète le Chant des Partisans.

L'Appel du 18 Juin a été commémoré également à Saint-Avold, à Thionville et à Montigny-lès-Metz, ville de garnison du 507^e Régiment de chars de combat, commandé par le colonel Charles de Gaulle jusqu'en septembre 1939.

Concours de la Résistance et de la Déportation

Plusieurs membres de notre section AFL prennent une part importante dans la préparation du Concours au moyen de causeries dans les lycées et collèges, en participant au jury départemental et à la distribution des prix. Cette année, une fois de plus, les résultats ont été satisfaisants, bien qu'en diminution par rapport aux années passées.

1 365 élèves appartenant à trente établissements publics et privés ont participé au Concours et 137 lauréats ont reçu leur récompense au cours de la cérémonie solennelle de la distribution des prix, le samedi 19 juin, dans le très beau Palais des Congrès de Metz-Grigy. La cérémonie était présidée par Mme Bernadette Malgorn, préfet de la Région Lorraine et du département de la Moselle, et en présence de Mme Roger, inspecteur d'Académie, et des plus hautes autorités civiles et militaires, des présidents des associations patriotiques, d'enseignants, de parents et d'amis des lauréats.

Cette très belle cérémonie était suivie, comme d'habitude, par un vin d'honneur offert par la ville de Metz. Tous ceux qui ont participé à la réussite de ce Concours peuvent être satisfaits et rassurés : beaucoup de jeunes de nos lycées et collèges et de nombreux enseignants s'intéressent beaucoup à la Résistance et à la Déportation ; ils attendent les témoignages des Anciens.

64 - PYRENEES-ATL.

Section de Pau-Béarn Commémoration de l'Appel du 18 Juin

Cette commémoration a débuté à Pau à 15 heures par la remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation, dans le grand salon de la préfecture, en présence de MM. Gilles Bouilhaguet, préfet des Pyrénées-Atlantiques, André Labarrère, député-maire de la ville de Pau, Jean Gouguy, vice-président du conseil général, du général Yves Marinelli, président du comité d'organisation du Concours pour les Pyrénées-Atlantiques, et de nombreux parlementaires et présidents d'associations d'Anciens Combattants et patriotiques, de résistants, dont MM. Michel Lipani, René Pommiers, Lucien Murat, représentants de notre section AFL.

Le 1^{er} prix de devoir individuel a été décerné à Mlle Aurélie Labatut, du lycée Gaston-Phébus d'Orthez. Selon le général Marinelli, ce devoir mériterait une récompense nationale. Il est réconfortant, a-t-il déclaré, de voir avec quel souci de vérité les jeunes participants du Concours ont su faire revivre les drames immortalisés par les nombreux monuments et stèles érigés à la mémoire des combattants et des victimes du dernier conflit mondial.

Le préfet Gilles Bouilhaguet déclare ensuite dans son allocution que « le héros manifeste n'existe pas. Il convient cependant de saluer la mémoire de grands patriotes tels que Jean Moulin, émissaire du général de Gaulle et fédérateur des Résistances en France ; Guy Mocquet, étudiant fusillé à 17 ans, ou encore Pierre Brossette, qui choisit de se suicider pour ne rien dévoiler sous la torture des interrogatoires ». De l'œuvre de Brecht, il extrait cette phrase terrible : « le ventre est encore fécond dont a surgi la bête immonde ».

Cette remise de prix s'est très agréablement terminée par un déjeuner offert par la préfecture.

La cérémonie traditionnelle de la commémoration de l'Appel s'est déroulée à 18 heures au mémorial de la Résistance et de la Déportation, place Albert-Lévy à Pau, en présence de MM. le préfet Gilles Bouilhaguet, le maire de Pau André Labarrère, le vice-président du conseil général, le lieutenant-colonel Alcade, commandant d'armes de la place de Pau, le colonel Ortéga, commandant le groupement de Gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques, et de nombreux parlementaires et présidents d'associations d'Anciens Combattants. Un détachement militaire rendait les honneurs et une cinquantaine de drapeaux encadraient le mémorial.

Présenté au micro par notre secrétaire de section René Pommiers, le jeune Guillaume Calmettes, élève du collège d'Arzacq et un des lauréats du Concours, a lu l'Appel avec assurance et conviction. Cinq gerbes ont été déposées par les autorités, auxquelles s'étaient joints notre président de section André Bourgeacq et le jeune Calmettes. Une minute de silence ponctuée par la sonnerie aux morts a été observée. Le Chant des Partisans et une vibrante Marseillaise ont clos cette cérémonie.

67 - BAS-RHIN

Section Centre-Alsace Cérémonie du 18 Juin

Vendredi 18 juin 1999, en début de soirée, la cérémonie en souvenir de l'Appel du 18 Juin lancé par le général de Gaulle en 1940 a réuni autour des quelques Français libres encore valides les autorités civiles et militaires de l'arrondissement, les présidents et porte-drapeau des associations patriotiques ainsi que de nombreuses personnes venues rendre hommage au général de Gaulle.

Après la lecture de l'Appel par le secrétaire de section Roger Muller, le sous-préfet Marie-France Combié, le maire Pierre Giersch, le député Germain Gengenwin, le président Charles Béné et le président du groupement Gérard Risch ont déposé une croix de Lorraine en fleurs, offerte par la municipalité de Sélestat.

Les sonneries au drapeau et aux morts ont été exécutées par Quentin, jeune scout de France, 13 ans, petit-fils du président, venu spécialement de Seine-et-Marne.

Après la cérémonie : pèlerinage sur la tombe de l'ancien président et grand bienfaiteur, Camille Schall, ancien SAS. La section avait tenu son assemblée générale annuelle à Saint-Hippolyte dans la matinée. Une dizaine de Français libres (sur les 17 que compte encore la section) et les veuves des camarades disparus se sont retrouvés autour du président Béné, qui souhaite la bienvenue aux camarades toujours fidèles au souvenir du général de Gaulle. Leur moyenne d'âge avoisine les 80 ans ! Le secrétaire-trésorier Roger Muller présenta ses comptes rendus, qui furent adoptés à l'unanimité. Le président annonça à ses camarades que l'Association des Français libres sera dissoute le 18 juin 2000. Le souvenir de la France libre sera confié à la Fondation de la France libre qui, localement, doit être présidée par celui des Français libres qui en aura encore les moyens physiques.

Etant donné l'état de santé du président Béné, Raymond Calil, ancien de la 1^{re} DFL, a été nommé président délégué pour représenter la section dans les différentes manifestations.

Le président Béné annonça aussi la prochaine parution du tome 2 de ses « Carnets de route d'un rat du désert de la France libre ».

Le traditionnel repas du 18 Juin devait clore cette matinée dans l'ambiance Free French à laquelle participent les épouses et les veuves de nos camarades.

76 - SEINE-MARITIME

Section de Rouen Commémoration du 18 Juin à Rouen

C'est toujours avec la même ferveur que, réunis devant la stèle érigée à la mémoire du général de Gaulle au parvis de l'hôtel de ville, nous avons commémoré l'Appel historique du général de Gaulle diffusé il y a cinquante-neuf ans. De nombreuses personnalités civiles et militaires avaient tenu à honorer de leur présence cette cérémonie du souvenir ;



Commémoration de l'Appel par la section AFL du Bas-Rhin. De gauche à droite : le député Gengenwin, le président Béné, le sous-préfet Marie-France Combié, le maire Giersch et le président Risch.

et, parmi elles, M. Yvon Robert, maire de Rouen, Mme Sophie Thibault, sous-préfète, représentant le préfet de région de Haute-Normandie, M. le commandant Emeric de Robien, délégué militaire départemental, M. Foubert, maire adjoint, M. Bellanger, président du Comité du souvenir du général de Gaulle à Rouen, M. Jobez, directeur régional du secrétariat aux Anciens Combattants, et M. Odent, directeur de l'ONAC de Seine-Maritime. Comme chaque année, de nombreux présidents d'associations patriotiques locales, accompagnés de leurs drapeaux étaient présents.

Après lecture de l'Appel par Henry Cousyn, président de la section AFL locale, dépôt des gerbes officielles et de notre imposante croix de Lorraine portée par nos amis Poullard et Lombardo ; après la Sonnerie aux Morts, c'est dans un profond recueillement que cette cérémonie de la fidélité s'est achevée.

Le même jour, à Déville-lès-Rouen, sur invitation de M. Simon, conseiller général de la Seine-Maritime, c'est au pied du monument aux morts, sis dans le cimetière communal, que le message du Général a été lu conjointement par le président Cousyn et un groupe d'élèves du collège Sainte-Marie de Déville-lès-Rouen, établissement qui s'est à nouveau distingué cette année dans le Concours départemental de la Résistance et de la Déportation.

Par ailleurs, notre section a le plaisir de faire savoir qu'après ses nombreuses années de démarches auprès de la municipalité de Rouen, un quai de la rive droite de la Seine à Rouen porte désormais le nom de « France libre ». Le site sera inauguré ultérieurement.

83 - VAR

Section de Fréjus - Saint-Raphaël - Est Varois

Le 59^e anniversaire de l'Appel du 18 Juin a été célébré avec une grande ferveur à Saint-Raphaël sous un ciel radieux.

Après l'envoi des couleurs, la musique de la Philharmonie aurélienne de Fréjus a interprété la Marche lorraine.

M. Sarramenta, professeur d'Histoire au lycée Saint-Exupéry, a déclamé un poème de sa composition : « l'Appel ». Il a été suivi par le président Nalin, qui, dans son allocution, a rappelé à la foule le premier jour de l'Appel, a résumé l'action des Français libres, a engagé chacun à rester vigilant face à la « bête immonde » qui à nouveau, de nos jours, endeuille l'Europe, a conclu en demandant que ne soit jamais oublié le 18 Juin et a rendu un profond hommage à notre chef, le général de Gaulle.

La cérémonie qui s'est déroulée face au monolithe des Français libres, square de Bir Hakeim, a drainé la foule des grands jours. Une vingtaine de drapeaux des associations patriotiques de l'aire de Fréjus-Saint-Raphaël sont venus par leur présence apporter un bel hommage au général de Gaulle et à ses Compagnons. M. Tin, dévoué porte-drapeau de notre section, portait notre emblème, assisté du porte-drapeau adjoint, M. Alminana.

Parmi les personnalités, on remarquait M. Ginesta, vice-président du conseil



Toulon, 11 septembre : inauguration de la stèle des Français libres, en présence du général Jean Simon. Allocution du président de la section, Eugène Halart.



Metz, 18 juin : commémoration de l'Appel du 18 juin. Des gerbes sont déposées par les autorités civiles et militaires au Mémorial de la Résistance et de la Déportation.



La stèle de Toulon (photos : Henri Josset).

général et maire de Saint-Raphaël, entouré de nombreux conseillers municipaux conduits par le premier adjoint le colonel (ER) Noël, le général Accary, premier adjoint de Fréjus, représentant le maire M. Brun M. Laurin, sénateur du Var, M. Léotard, ancien ministre, député du Var, le lieutenant-colonel Dutartre, commandant en second le 21^e RIMA, dont une grande partie des troupes sont au Kosovo, accompagné de son commandant adjoint et chef du bureau de garnison, le capitaine des Pompiers, de très nombreuses autres personnalités, ainsi que des présidents des associations patriotiques et le lieutenant-colonel Morelli, président du CELAP.

La lecture de l'Appel a été faite par trois élèves des classes de seconde du lycée Saint-Exupéry de Saint-Raphaël, qui ont ensuite, en compagnie du président Nalin, déposé la gerbe du souvenir. La Philharmonie aurélienne a interprété entre-temps le Chant des Partisans et terminé par une vibrante Marseillaise.

Après la cérémonie un grand apéritif en plein air fut offert par la municipalité de Saint-Raphaël.

Les Français libres se sont retrouvés au restaurant Le Palais Oriental pour déguster un couscous marocain en compagnie de leurs épouses et des trois lycéens : il y eut environ soixante convives. Le repas a été animé par une ravissante danseuse marocaine, qui fut ovationnée.

Toute cette réunion s'est déroulée dans la meilleure ambiance Free French. Rendez-vous est donné à la mi-octobre pour un repas amical avec une conférence par M. Charles-Armand Klein, qui nous parlera des «châteaux du Var» ou de «Fragonard».

Sous-section du Muy

Notre ami Loiseau, délégué de la sous-section du Muy, absent pour raison de santé, a été remplacé lors de la cérémonie du 18 Juin par M. Landreau, vice-président de la section Fréjus-Saint-Raphaël.

La cérémonie s'est déroulée devant la stèle des Français libres, en bordure de la RN 7, en présence des présidents des associations patriotiques et d'une

dizaine de drapeaux.

Parmi les personnalités l'on a pu noter la présence de M. Zekry, maire du Muy, de nombreux conseillers municipaux, gendarmes et pompiers. Toutes ces personnalités avaient répondu à l'invitation lancée par le lieutenant-colonel (ER) Hauer, président du CELAP.

Le texte de l'Appel a été lu par trois jeunes élèves des écoles primaires. M. Landreau a déposé la gerbe du souvenir. Une foule, importante pour ce village, est venue honorer par sa présence ce grand jour du souvenir. C'est notre ami et porte-drapeau Sauvageur Alminana qui a porté notre emblème.

Sous-section de Draguignan

En Dracénie, la cérémonie du 18 Juin s'est déroulée à 19 heures devant le monument de la Résistance, en présence d'une foule considérable et une dizaine de drapeaux des associations patriotiques. Parmi les personnalités on notait la présence de M. Christian Martine, conseiller général, maire de Draguignan, le général Ganglof, commandant l'EAA, M. le sous-préfet, M. Piselli, conseiller général, le colonel (ER) Pascal, président du CELAP, le docteur German, président des Anciens de la Résistance.

Toutes ces personnalités ont déposé une gerbe qui leur était présentée par deux enfants habillés en pompier. Le lieutenant-colonel (ER) Henri Moreau, délégué FFL pour Draguignan, a déposé la gerbe du souvenir et a lu l'Appel. Le Chant des Partisans ainsi qu'une vibrante Marseillaise ont été interprétés au cours de la cérémonie. Tous nos remerciements au lieutenant-colonel Moreau pour son dévouement.

Section de Toulon et Ouest-Varois Inauguration de la stèle des Français libres à Toulon le 11 septembre 1999

Depuis longtemps la section AFL de Toulon et Ouest-Varois souhaitait ériger à Toulon une stèle en l'honneur des Français libres. Le choix de l'emplacement nous a été proposé par la mairie de Toulon et le maire nous a aidés pour la réalisation et les projets de la stèle. L'emplacement qui nous était proposé

nous paraissant un peu exigu, le président a demandé à rencontrer le maire. Celui-ci nous promit un agrandissement et a accepté de lui donner le nom de «square des Français libres».

La stèle des Français libres, qui ont combattu de 1940 à 1945 pour la libération du pays, a été inaugurée le samedi 11 septembre, en présence de notre président national, le général Jean Simon, chancelier de l'Ordre de la Libération. Il était entouré des membres de la section AFL de Toulon. Le préfet du Var était représenté par le colonel Jacques Guiez, de la délégation militaire départementale, accompagné de l'amiral Walter, représentant le préfet maritime, de M. Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, de M. Marc Bell, conseiller général, représentant le président du conseil général M. Hubert Falco, du colonel Roger Ceccaldi et du colonel Pierre Dureau, Compagnons de la Libération. Quarante porte-drapeau entouraient la stèle avec la musique des Equipages de la Flotte.

Un détachement de dix hommes plus un officier du 54^e Régiment d'Infanterie d'Hyères étaient présents pour la cérémonie. Le père Montcaut, de l'église Saint-Louis, était venu bénir la stèle. L'émouvante allocution du général Simon est reproduite plus loin.

Eugène Halart, président de la section AFL de Toulon et Ouest-Varois, prenait ensuite la parole :

« C'est pour nous-mêmes d'abord et pour les générations futures que l'esprit du message du général de Gaulle le 18 juin 1940 est important. Le jour où, du plus grand malheur de la France, du plus grand désespoir et de l'écroulement général, s'éleva la voix du plus grand refus, de la plus grande espérance et du plus grand exemple.

Que représente la France libre au moment où la France capitule, que peut offrir le général de Gaulle aux volontaires qui vont le suivre, sinon de la sueur, des larmes et du sang. Ceux qui ralliaient le général de Gaulle afin de libérer la patrie, ces volontaires étaient condamnés à mort, non pour avoir abandonné le combat, mais bien pour vouloir le poursuivre. Cette épopée des Français libres fut exemplaire : la stèle des Français-libres saura faire connaître les combats qu'ils ont menés du 18 juin 1940 au 8 mai 1945 et honorer la mémoire de nos camarades disparus, afin que le souvenir s'en perpétue après la disparition des derniers d'entre eux, et pour que les enfants de nos petits-enfants n'oublient pas ce moment unique dans l'histoire de notre pays. »

Le maire, M. Jean-Marie Le Chevallier, prit ensuite la parole pour évoquer les Français libres qui ont libéré Toulon :

« Le rôle que vous avez joué, vous, jeunes Français de l'époque, doit rester un exemple. Avec vous, c'était la France qui vivait par rapport à une France qui renonçait. Il fallait entretenir le souvenir de votre destinée, nous le perpétuerons. Vive la France libre ! »

Après les discours, le représentant du préfet déposait une gerbe qui fut suivie de celle que déposa le maire de Toulon. Le général Simon, président national des Français libres, et Eugène Halart, président de la section AFL, déposaient la gerbe des Français libres, suivie de

celle du président du conseil général. La gerbe de la section AFL de Toulon et Ouest-Varois était portée par Nadine Bernot et Pierre Bertaut.

La musique des Equipages de la Flotte interprétait enfin la Marseillaise et le Chant des Partisans, avant que la cérémonie ne se termine par la Marche lorraine.

Un apéritif, servi à la mairie annexe de Toulon, puis un repas au Cercle naval, auquel assistaient cent dix membres et amis, concluait cette belle journée. M. le maire a remis la médaille d'honneur au général Simon au cours du repas.

Discours prononcé à Toulon par le général d'armée Jean SIMON, président de l'Association des Français libres, à l'occasion de l'inauguration d'un rond-point des Français libres le 11 septembre 1999

Monsieur le Préfet, Amiral, Monsieur le Maire, Monsieur le Président des Forces françaises libres,

L'hommage qu'une ville veut se donner d'elle-même se reflète dans les cérémonies qu'elle organise pour jalonner sa mémoire et je remercie Monsieur le Maire et le conseil municipal de Toulon d'avoir donné le nom de «rond-point des Français libres» à ce très bel emplacement.

Cinquante ans sont passés et notre reconnaissance reste toujours aussi profonde pour le général de Gaulle, qui nous a rendu l'espoir quand tout semblait perdu.

Il ne disposait pas alors d'autre force que sa résolution, ni d'autre autorité que l'âme de la Patrie, mais ce fut quand même assez pour qu'à travers toutes les débâcles et en dépit de tous les abandons débute l'épopée qui devait aboutir à la victoire de la France et de ses alliés.

La plupart des grandes dates de notre histoire nous rappellent que la France n'a jamais connu de destin facile, mais peu d'entre elles illustrent aussi clairement cette vérité que la date du 18 Juin.

Au regard pénétrant et froid de l'Histoire qui ne se pose durablement que sur l'essentiel, cet appel du 18 Juin, avec son accompagnement d'espérance, de victoire et de redressement, aura constitué un épisode de la même nature que ceux qui depuis tant de siècles assurèrent le service de la France.

Et ce qui mérite de retenir notre attention, c'est la qualité singulière et la force mystérieuse des liens qui se sont établis dès les premiers jours entre le Général et des hommes et des femmes qui avaient décidé le suivre.

Le général de Gaulle a été suivi par des volontaires, par des Français libres pour ce qu'il représentait et ce qu'il était capable de faire.

Ce fut son honneur et sa singularité d'avoir tant accompli en s'appuyant sur des hommes et des femmes qui à tout moment avaient le droit de se reprendre, mais qui ne l'ont pas fait, parce que simplement il n'avait jamais cessé de livrer un combat conforme à celui qu'ils avaient eux-mêmes choisi de livrer.

En juin 1940, la France avait subi la plus irréversible défaite de tous les temps : les

armées de la République en déroute, le gouvernement en fuite à Bordeaux, les routes de France charriant toute la misère d'un peuple ; c'est alors que dans le mortel silence se fit entendre de Londres la grande voix solitaire du Général.

Il appelait à la résistance et à l'effort, et il n'a eu de cesse pendant ces longues et dures années de guerre de rassembler dans un même élan et un même effort les combattants de l'Intérieur et des Forces françaises libres.

Nous avons d'ailleurs tous mené le même combat, car les faits d'armes des combattants des F.F.L. et leur engagement étaient comme une lueur qui illuminait les combats livrés dans l'ombre.

Nous n'avions pas pour la plupart la mystique du chef, mais nous avions intuitivement compris, avant d'en avoir reçu la preuve, qu'à travers lui c'était la France que nous servions.

Grâce à lui, il y eut toujours au combat ou dans la Résistance ce qu'il fallait de la France. Les Français libres ont ainsi agi par large procuration.

Et de même ce que les Français libres attendaient le plus de la Résistance intérieure, c'est qu'elle parvint à s'imposer au monde comme l'expression de la volonté et de la fierté de notre peuple.

Parce que si nous étions certains d'avoir raison, si nous avions une confiance absolue dans notre chef, qui avait fondé sur une analyse stratégique prophétique le choix que nous avait dicté notre cœur et qui, devant les pires difficultés manifestait un sang-froid et une volonté inébranlables, nous n'avons jamais été très nombreux.

En arrivant à Londres, le général de Gaulle avait déclaré : « Devant le vide absolu du renoncement général je compris que c'était à moi d'assumer la France » ; et c'est cette volonté d'assumer la France qui permit de réaliser l'unité de la Résistance et de la France libre de Jean Moulin et Pierre Brossette à Kœnig et à Leclerc.

Le général de Gaulle, qui avait mesuré mieux que la plupart l'invincible portée des circonstances de l'Histoire et des actions politiques, n'ignorait rien non plus des sources profondes de l'élan national. Aussi déclarait-il à cette époque : « La nation écrasée, trahie, soufflée se rassemble dans la volonté de vaincre, comme s'unissent ses combattants des groupes intérieurs, comme se rejoignent les pensées suprêmes du soldat qui meurt en Libye, du marin coulé à bord du Surcouf, de l'ouvrier qu'on fusille à Paris. »

Et il ajoutait : « Oui, c'est par le combat, dans le combat que se refait l'unité française. »

Et pour réaliser ce rassemblement, il a fallu l'épopée de Kœnig à Bir Hakeim, l'héroïsme de Brossette et de la 1^{re} DFL, l'épopée de Leclerc de Koufra à Berchtesgaden, de Leclerc dont il a dit qu'« il est entré dans le cortège de ces figures légendaires où une nation aime à se reconnaître sous leur forme la plus pure, l'incarnation de ses rêves et de ses espoirs ».

Il a fallu l'héroïsme des marins et des aviateurs, ceux du Casabianca et de Normandie-Niemen.

Il a fallu les victoires prestigieuses de De Lattre de Tassigny et de Juin, l'héroïsme de Jean Moulin et de Pierre Brossette, les combats de l'armée secrète et de l'armée des ombres, le maquis des Glières et celui de l'Ain, la campagne de Tunisie et la

marche sur Rome, les débarquements de Provence et de Normandie, l'héroïsme des combattants des groupes de l'Intérieur.

Il y a eu tous les combats sur toutes les mers et dans tous les lieux.

Si nous n'avions pas su ou pu faire tout cela, la victoire serait rentrée dans le camp des Alliés, mais les Français n'auraient pas été dans le camp de la victoire.

Et je voudrais maintenant évoquer la libération de Toulon.

En ce qui concerne les prévisions du commandement allié, le planning américain prévoyait la prise de Toulon pour J + 20 (le 4 septembre), celle de Marseille pour J + 40 (vers le 25 septembre) ; la libération de Lyon était envisagée à J + 90.

Toutes ces prévisions devaient se révéler complètement fausses. L'instruction personnelle et secrète du général de Lattre, commandant la 1^{re} Armée, prescrivait la vitesse et la hardiesse.

La rapidité du succès a pu faire croire qu'il avait été obtenu facilement. Il n'en est rien. La France était alors privée de liaison et concentrait son attention sur l'immense nouvelle de la délivrance de Paris.

Les faits demeurent : pendant 8 jours de combats, de notre côté 2 700 Français tués, dont 100 officiers. Chez les Allemands, des milliers de tués et 17 000 prisonniers. Un énorme matériel capturé. Finalement, un très grand port de guerre ouvert aux Alliés.

En ce qui concerne Dragoon, il s'agissait de lancer des forces pour s'emparer des ports et des terrains d'aviation.

Il fallait, pour assurer le succès du débarquement en Provence, qu'un certain nombre de grandes unités prenant part à la campagne d'Italie soient rendues disponibles.

Il avait été décidé, par ailleurs, que ces unités ne pouvaient être libérées qu'après la prise de Rome. Or la prise de Rome est du 4 juin et le débarquement des alliés en Normandie est du 6 juin.

L'opération Dragoon faillit bien ne jamais avoir lieu, car les chefs alliés responsables des opérations d'Italie proposèrent de renoncer au débarquement en Provence et de porter la guerre en Europe centrale en direction générale de la Hongrie, par la Vénétie et la trouée de Ljubljana, l'opération principale devant se dérouler en Adriatique dans la région de Trieste. Le général Alexander, le général Maitland Wilson furent les défenseurs de cette opération.

Il est un fait qu'elle présentait un intérêt stratégique et un intérêt politique certain, Winston Churchill espérant ainsi arrêter ultérieurement les Soviétiques dans leur marche vers l'Ouest.

Le général Eisenhower s'opposa très vivement à ce projet. Il pensait qu'il ne disposait pas des moyens nécessaires pour les mener à bien simultanément avec l'opération «Overlord». Il en fut de même pour le général de Gaulle, qui craignait à juste titre que cette opération retarde le débarquement en France.

Rendons hommage aux troupes alliées, aux troupes de la 1^{re} Armée, aux aviateurs, à l'appui de la flotte et à la participation active des F.F.L. sur la côte.

Leur sacrifice simultané devait assurer la victoire de nos armées.

94 - VAL-DE-MARNE

Groupe départemental du Val-de-Marne Section de Créteil

Le 18 juin 1999, à 18 h 30, la section AFL de Créteil, avec l'appui du groupe départemental du Val-de-Marne, organisait la cérémonie traditionnelle commémorant le 59^e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle.

La présence de nombreuses personnalités civiles et militaires conduites par le préfet du Val-de-Marne, le délégué militaire départemental et le député-maire de la cité, le nombre de drapeaux et la qualité du recueillement de l'assistance montraient combien les Cristolliens demeurent sensibles au devoir de mémoire.

Après la lecture de l'Appel par de jeunes lauréats du prix du Concours de la Résistance et de la Déportation, et le dépôt de gerbes au pied de la croix de Lorraine, tout le monde se regroupa dans le hall de la mairie de Créteil pour écouter dans un silence attentif la très belle allocution du colonel Pierre Castelneau et assister à la remise des prix du Concours de la Résistance et de la Déportation.

La réception qui suivit rassembla dans une amicale ambiance tous les participants à cette cérémonie du souvenir.

Section de Charenton-le-Pont - Saint-Maurice

Le 18 juin au matin, la section se retrouvait en délégation au Mont-Valérien, avec des représentants de la municipalité conduits par M. Alain Griotteray, maire de Charenton, pour prendre part à la très belle cérémonie nationale que présidait M. Jacques Chirac, président de la République, escorté par les membres de son gouvernement.

Le soir, la cérémonie habituelle rassemblait dans les deux cités les membres de la section avec les personnalités locales afin d'évoquer ensemble la mémorable journée du 18 juin 1940.

Section de Saint-Mandé

Le vendredi 26 mars, à partir de 18 heures, la section tenait son assemblée générale sous la présidence d'honneur du colonel Pierre Castelneau et la présidence effective de M. Jean Ringenbach, son président, dans une des salles de l'annexe de la mairie de Saint-Mandé.

Le président, après avoir ouvert la séance par un rappel des propos de notre secrétaire général et vice-président national de l'AFL, M. Georges Caitucoli, concernant la mutation de notre Association, rendit un hommage fervent à nos camarades et amis défunts.

Les divers rapports approuvés par l'assemblée, le colonel Pierre Castelneau nous apporta des précisions quant à ce que sera l'an 2000 pour notre Association. Les émouvants souvenirs du débarquement du 6 juin 1944 tels que les vécurent les déportés dans les camps évoqués par notre ami Henry Ruelland et les propos chaleureux de M. Patrick Beaudouin, conseiller général du Val-de-Marne, maire de la cité, clôturèrent la réunion. Elle s'acheva par l'amicale réception offerte par la municipalité et le repas organisé dans une ambiance très Free French chez l'un de nos membres amis.

Le bureau a été reconduit. Le 18 juin, à 18 heures, en liaison avec la municipalité de Saint-Mandé, la section organisait la cérémonie pour la commémoration de l'Appel historique lancé par le général de Gaulle.

La présence de nombreuses personnalités entourant M. Michel Giraud, député de

la circonscription, ancien ministre, ainsi que M. Patrick Beaudouin, le regroupement des enfants des écoles, les drapeaux claquant au vent, la lecture de l'Appel par deux jeunes lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation, la voix du Général, tout concourait à l'émotion émanant de cette cérémonie volontairement sobre.

Section de Vincennes et Fontenay-sous-Bois

Le 14 mars, à 10 heures, s'ouvrait à la Maison du Combattant de Vincennes l'assemblée générale de la section sous la présidence d'honneur du colonel Pierre Castelneau, vice-président national, président du groupe départemental du Val-de-Marne, et la présidence effective du colonel Jacques Noël, président de la section.

Après le mot du président et l'hommage rendu à nos morts, les divers rapports sont approuvés par l'assemblée, une motion de confiance à notre président national, le général Jean Simon, pour son action est votée, et le commandant Roger Lagersie est renouvelé à son poste de contrôleur aux comptes, ainsi que le comité directeur de la section, auquel s'adjoint notre amie Mme Régine Do Thi Phuoc ; elle va prendre avec enthousiasme et efficacité la tâche de déléguée à l'Action sociale, en remplacement de notre camarade Jean Iroici, auquel le repos est nécessaire.

Deux de nos camarades : Alfred Chevalier et le commandant Roger Lagersie, vont égrener pour nous leurs souvenirs, le premier sur l'action de la 1^{re} DFL en Italie, le second sur la Marine de la France libre. De nombreux invités se sont joints à nous : une délégation du conseil municipal, nos conseillers généraux MM. Pierre Souweine et Pierre Le Berre, M. Michel Giraud, député de la circonscription, ancien ministre, et les présidents des autres associations d'Anciens Combattants.

Après les allocutions de MM. Michel Giraud et Pierre Le Berre, maire adjoint chargé des associations patriotiques, le colonel Pierre Castelneau félicite le colonel Noël pour son assemblée très réussie et nous apporte quelques éclaircissements quant à l'avenir de notre Association.

La réunion se termine par un sympathique vin d'honneur offert par la municipalité de Vincennes, avant notre rassemblement au restaurant «Le Cygne» pour un amical déjeuner.

Le bureau a été reconduit.

Les cérémonies du 18 Juin ont commencé, pour nous, dès l'après-midi du 17 juin, avec la messe en l'église Saint-Louis des Invalides, où nous représentait notre drapeau. Elles devaient continuer le 18 juin au matin avec la commémoration au Mont-Valérien, avant de nous retrouver, le soir, sur notre territoire : à 18 h 30, le Comité d'Entente des Combattants Volontaires 1940/1945, placé sous la présidence de M. Jean Ringenbach, avait organisé une très belle cérémonie pour célébrer le 59^e anniversaire de l'Appel historique du général de Gaulle. De nombreux jeunes venus soutenir leurs camarades qui allaient lire l'Appel du 18 Juin 1940 rehaussaient de leur présence cette célébration.

Dès la montée des couleurs, le major Sehier, de la Brigade de Gendarmerie de Vincennes, prenait le commandement réglementaire du déroulement de la manifestation. Après l'allocution très appréciée

de notre camarade Jean Ringenbach, l'Appel fut lu par deux jeunes lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation, élèves du lycée Hector-Berlioz à Vincennes.

Le dépôt de gerbes effectué, la cérémonie se termina par les remerciements à tous ceux qui nous apportèrent le soutien de leur amicale présence.

A 19 h 30, à Fontenay-sous-Bois, la même cérémonie organisée par nos soins avec l'aide de la municipalité de Fontenay-sous-Bois allait se dérouler sous la présidence du colonel Noël, président de la section, dont l'allocution d'une très haute tenue devait attirer les suffrages de tous ceux qui étaient venus se souvenir avec nous.

Une stèle portant le nom de notre Chef avec un médaillon à son effigie, des fleurs, une délégation du conseil municipal, la présence de personnalités comme le député de la circonscription, une allocution bien étudiée, voilà de quoi réveiller les mémoires endormies par le quotidien.

95 - VAL-D'OISE

Commémoration de l'Appel du 18 Juin

M. Jean-Pierre Enjalbert, maire de Saint-Prix, remercie les personnalités et salue en particulier M. le préfet du Val-d'Oise au nom des associations d'Anciens Combattants, de Résistants, de la section AFL et du conseil municipal. Il souhaite la bienvenue à Mme Nelly Olin, sénateur du Val-d'Oise, MM. Jean-Pierre Delalande, Jean Bardet, Francis Delattre, députés du département. Il accueille également ses collègues, maires des communes voisines, Mme de Barrau, qui dévoilera la stèle en mémoire du général de Gaulle, et tous les Saint-Pris-siennes et Saint-Pris-siens qui participent à cette cérémonie départementale commémorative de l'Appel du 18 Juin.

Il poursuit en affirmant que Saint-Prix est une ville d'avenir, et donc une ville de mémoire. Sans mémoire, les sociétés humaines seraient ballottées au gré du hasard. La mémoire est l'essence même de la modernité. C'est la mémoire de tous les acteurs et héros de la Résistance, leurs démarches d'engagement, de volontariat, de courage et de sacrifice qui est évoquée ensuite, tout en soulignant qu'au-delà de leur personne, c'est l'idée de résistance qui reste l'une des valeurs principales pour toute société. Car le citoyen a deux vertus essentielles : celle de l'obéissance par laquelle il assure l'ordre et celle de résistance par laquelle il garantit la liberté.

Il déclare enfin qu'il est impossible de dire aujourd'hui ce que le général de Gaulle, qui a incarné mieux que quiconque les valeurs d'engagement et de résistance, ferait ou dirait en telle ou telle circonstance face aux défis qui sont ceux de notre société. Mais une chose est sûre, c'est que ces défis seraient abordés avec courage, avec lucidité, avec volonté, avec détermination, humanisme et droiture, et qu'au bout du compte l'espoir et l'enthousiasme seraient davantage au rendez-vous.

Il achève son allocution sur ces mots : « Il ne pouvait être question pour Saint-Prix de voir s'achever ce siècle sans rendre un hommage à l'esprit de la Résistance, aux héros et acteurs de la Résistance et au général de Gaulle. J'espère que les Saint-Pris-siens et, au-delà, tous nos compatriotes sauront s'inspirer de ces vertus et de ces valeurs essentielles. »

ST-PIERRE-ET-MIQUELON



Saint-Pierre, 7 septembre : le Président Jacques Chirac dépose une gerbe au Monument aux Morts, avant d'aller visiter l'exposition « Saint-Pierre-et-Miquelon, archipel de la France Libre ». (Photo : Briand & Fils, Saint-Pierre-et-Miquelon).

Le 7 septembre 1999 aura été marqué dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon par le bref mais historique passage de M. le président de la République, Jacques Chirac, de retour du sommet de la francophonie de Moncton (Canada).

Accueilli par M. le préfet, les parlementaires et diverses autorités, M. Jacques Chirac procéda à l'inauguration d'une plaque dans l'aérogare, commémorant cette visite. Le timbre relatif à cette journée lui fut présenté. Le président s'est ensuite dirigé vers le centre-ville, où les honneurs lui ont été rendus, place du Général-de-Gaulle, par cinquante gardes républicains arrivés la veille.

Le président s'est rendu à pied vers la mairie en empruntant la rue des Français-libres : bain de foule tout le long du trajet. La visite de la mairie où il prononça un discours, celles du conseil général et des pêcheries suivirent. Le moment le plus marquant de cette journée fut le dépôt de gerbe au monument aux morts en présence des Anciens Combattants. Celui qui cependant nous touche de plus près fut le dépôt d'une croix de Lorraine en fleurs naturelles au pied de notre croix de Lorraine, suivi de la sonnerie aux morts, d'une minute de silence.

Le président salua ensuite notre porte-drapeau, notre président et notre secrétaire, ainsi qu'un grand nombre de Français libres, parmi lesquels beaucoup de Volontaires féminines de la France libre portant la médaille de la France libre. Il se dirigea vers le musée-archives où avait lieu une exposition de photos sur le thème « Saint-Pierre-et-Miquelon, archipel de la France libre », exposition qui intéressa vivement M. Jacques Chirac, puisque dans son allo-

cution finale il fit surtout mention des Français libres de l'archipel.

Voilà le bref compte rendu d'une journée historique au cours de laquelle les membres de notre section manifestèrent leur présence.

CONGO

Section de Brazzaville

Manifestation du 18 Juin

La place-square de Gaulle est comble. Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre et les anciens militaires de la communauté française, les Français libres, les amis de la France libre, les membres de la Fédération des associations militaires sont autour de ce square.

LL.EE. M. Lekounzou Ossetoumba, ministre de la Défense nationale, M. Hervé Bolot, ambassadeur de France au Congo-Brazzaville, M. Jacky Rouelle, vice-consul, et le lieutenant-colonel Gilles Tramoy, attaché de Défense p.i. auprès de l'ambassade de France, assistent à la cérémonie ainsi que M. Moundele N'Golo, maire de la ville de Brazzaville, et M. Yves Komika, ancien combattant de la classe 1938, chevalier de la Légion d'honneur.

La section-musique de la Fanfare de l'armée congolaise rend les honneurs. La sonnerie aux morts est suivie des hymnes français et congolais. A 11 heures, l'Appel du 18 Juin est lu par un capitaine français. Les autorités déposent ensuite les gerbes de fleurs. La cérémonie se poursuit à l'école française Saint-Exupéry, où un vin d'honneur est servi.

A 11 h 20, le lieutenant-colonel Gilles Tramoy prend la parole en ces termes : « Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir bien voulu honorer de votre présence cette manifestation hautement symbolique du 18 Juin 1940, dans la capitale historique de la France libre au Congo. Ce n'est donc pas sans émotion qu'il m'échoit aujourd'hui l'honneur de côtoyer ces glorieux vétérans, témoins et acteurs d'un processus décisif et capital sur le chemin de la liberté et du droit, dans un pays victime d'une défaite militaire, en proie à une crise morale.

Vous êtes l'incarnation de cette farouche volonté de résistance au milieu de la tourmente pour repousser l'ennemi. Vous avez laissé derrière vous famille et amis, ne suivant que votre courage et la voie de l'honneur prônée par un homme d'exception, le général de Gaulle, qui a redonné espoir et confiance à une nation anéantie. Vous êtes les représentants de cette flamme éternelle de la résistance à l'oppression et à l'injustice.

Soyez vivement remerciés de tous les sacrifices consentis en sachant que la mère patrie ne vous a pas oubliés. Je rends donc un hommage solennel à votre engagement qui a changé le cours de l'Histoire, tout en m'inclinant devant les frères d'armes disparus ou tombés au champ d'honneur.

Je lève aussi mon verre à l'amitié franco-congolaise, en vous donnant rendez-vous au 14 Juillet, où j'espère vous revoir en aussi grand nombre. »

François Malonga

GABON

18 Juin à Port-Gentil

Après des années d'abandon, la commémoration de l'Appel a fait l'objet d'une cérémonie organisée le 18 juin 1999 par M. Michel Auguste, délégué provincial du Comité du Souvenir du général de Gaulle, en présence des autorités civiles et militaires : M. le préfet, MM. les consuls de France et des Pays-Bas, Mme le maire de Port-Gentil, MM. les commandants du CEN, du 6^e BIMA, de la Marine française et gabonaise, un détachement (légionnaires, piquet d'honneur de la frégate Ventose, fusiliers marins) sous les ordres du commandant Courcelle, et de nombreux Port-Gentillais, dont un ancien combattant gabonais, Français libre.

M. Michel Auguste a commenté avec émotion cet événement en évoquant le souvenir des Français et Gabonais des Forces françaises libres disparus. Puis, en compagnie du consul de France, il a lu le texte de l'Appel et déposé une gerbe de fleurs en forme de croix de Lorraine au pied du monument aux morts, récemment restauré.

Après la sonnerie aux morts et la minute de silence, M. Michel Auguste a remercié vivement les autorités gabonaises et françaises, tant civiles que militaires, qui ont apporté leur soutien à la réussite de cette célébration, sans oublier les Port-Gentillais pour leur généreuse participation, et a conclu en affirmant la pérennité de l'amitié franco-gabonaise.

Enfin, un pot de l'amitié a eu lieu au consulat de France et au café du Wharf.

SÉNÉGAL

Toujours fidèles à la tradition, les Français libres du Sénégal ont fêté le cinquante-neuvième anniversaire du 18 Juin.

La cérémonie a eu lieu le matin au cimetière de Bel Air, en présence des Anciens Combattants de toutes les associations réunies. Un détachement de la Légion étrangère rendait les honneurs.

Notre nouvel ambassadeur de France, M. de Glinasty, assistait à cette cérémonie ; étaient également présents M. Snoxell, ambassadeur de Grande-Bretagne, le commandant Michel de Balmain, commandant les Forces françaises du Cap-Vert, le consul général de France, M. Jean-Pierre Vidon, et le colonel Comterre, commandant les Forces terrestres du Cap-Vert.

Le Sénégal était également représenté par M. Tidiane Dia, chef d'état-major de l'Armée de Terre, M. Diédiou, colonel de Gendarmerie, M. Cherif Ba, commandant des Pompiers.

La cérémonie a débuté par le dépôt de gerbes déposées conjointement par les ambassadeurs, le Comfor et le président de l'AFL, suivi de la lecture de l'historique par le capitaine Bastien, et le texte de l'Appel du 18 Juin lu par le président de la section AFL, R. Orléac. La cérémonie terminée, nous nous sommes tous retrouvés à la résidence de M. l'ambassadeur de France, où un chaleureux accueil nous était réservé.

Section Suisse et des Deux Savoies

Le cinquante-neuvième anniversaire de l'Appel fut célébré avec la ferveur habituelle. A Annecy, l'appel fut lu par René Bauden, Compagnon de la Libération, en fin de matinée, en présence de M. le préfet Pierre Breuil et des autorités civiles et militaires, avec la Fanfare du 27^e BCA et une section en armes avant le dépôt, avec Mme Algardy, d'une croix de Lorraine florale.

Notre compagnon René Bauden lut également l'Appel à Thonon, en présence des autorités civiles et de nombreux Anciens Combattants et Résistants.

Roger Buquin fit la lecture de l'Appel à Evian avant de déposer une couronne avec Enzo Bonopera. Mme Yvette Moracchini, présidente des Anciens de la 2^e DB des Deux Savoies, lut l'Appel à Saint-Julien-en-Genevois.

A Chambéry, une plaque en souvenir de Jean Moulin fut dévoilée à la préfecture de Savoie, dont il fut longtemps le secrétaire général, en présence des autorités civiles et militaires et de notre camarade Robert Poyet, président de la section, l'Appel étant ensuite lu par un jeune lauréat du Concours départemental de la Résistance et de la Déportation.

A Genève, devant la stèle du monument aux morts, une croix de Lorraine florale fut déposée par M. Claude Fouquet, ministre plénipotentiaire, et par le président Jean Freudiger. Son Excellence M. Hubert de Fortelle, ambassadeur de France près la conférence de désarmement des Nations Unies à Genève, nous honorait de sa présence. M. Ian Cree, consul de Sa Majesté britannique, et le président de la section suisse de la Royal British Legion, M. Michael Type, et leurs porte-drapeau assistaient à la cérémonie. Après la lecture toujours émouvante de l'Appel par le président Jean Freudiger et celle de l'hommage du général de Gaulle à ses compagnons, une minute de silence et de recueillement clôtura la cérémonie. Le consul général convia ensuite les nombreux participants à un vin d'honneur au consulat général.

La traditionnelle réunion dans la propriété de notre vice-présidente Vivianne Humblot à Annemasse rassembla ensuite les camarades FFL autour d'un excellent buffet dans l'ambiance Free French.

GRANDE-BRETAGNE

Cérémonie du 18 Juin à Londres

Elle s'est déroulée dans Carlton Gardens, au pied de la statue du général de Gaulle, en présence de nombreux représentants des autorités civiles et militaires.

L'amiral Gheerbrant, représentant M. l'ambassadeur de France, accueillait les personnalités, puis Georges Le Poittevin, président de la section AFL de Grande-Bretagne, ouvrait la cérémonie.

Quinze de nos camarades ont ensuite reçu les distinctions, qu'ils ont récemment méritées, des mains de l'amiral Gheerbrant, attaché naval, et de celle du colonel Perrodon, attaché des Forces terrestres. M. Charles Desquesnes, pour sa part, reçut la médaille militaire.

Le dépôt des gerbes fut effectué par l'amiral, par M. Jean-François Bouffandeau, consul général, et par M. Gaston Sanz au nom de l'AFL/FNFL de Grande-Bretagne. La lecture de l'appel du 18 Juin et la traditionnelle minute de silence marquaient la fin de cette belle cérémonie.

Assemblée générale

Présidée par Georges Le Poittevin, l'assemblée se tenait conjointement avec l'Association des Combattants volontaires, en présence de trente-trois membres.

Une minute de silence en hommage à nos camarades décédés était observée avant que le président ne précise que les souhaits émis au cours de la dernière assemblée avaient été respectés ; les minutes correspondantes sont ensuite approuvées.

Après avoir évoqué le problème des décorations, le président a donné des informations sur les activités de la section : la commémoration de l'armistice de 1918 le

dimanche 8 novembre, suivie d'une messe à Notre-Dame de France et de la cérémonie au cimetière de Brookwood, en présence du ministre délégué représentant l'ambassadeur de France ; le 11 novembre, la cérémonie de l'armistice s'est déroulée en présence de M. l'ambassadeur devant la statue du maréchal Foch.

Le président poursuivait en rendant compte de l'assemblée générale exceptionnelle de Paris et constatait que tous les membres présents étaient satisfaits de la décision prise. Il passait ensuite la parole à Eddy Hasson, trésorier. Ce dernier demanda à l'assemblée de se prononcer sur l'affectation des fonds restant en caisse au 18 juin 2000.

Reprenant la parole, le président a remercié tous les amis, tant Français que Britanniques, qui aident l'Association locale. Il évoqua ensuite un projet de vitrine «France libre» à Londres, puis celui des gravures à réaliser sur la stèle du cimetière de Brookwood.

Pour conclure, Georges Le Poittevin ouvrit la discussion sur les modalités de dissolution de l'AFL à Londres. Il indiqua que les propositions faites à l'AFL et aux FNFL ne semblaient pas avoir été accueillies favorablement. Il estima par conséquent que la section de Londres devra probablement agir seule. Dans cet esprit, il fut décidé de demander l'aide de l'ambassade, celle de la Marine nationale, des camarades FFL des trois armes et des dirigeants nationaux de l'Association.

Un repas amical réunissant une soixantaine de convives marqua la fin de l'assemblée générale.

CANADA

Section de Montréal

La section de Montréal ne compte plus que 12 Français libres stricto sensu, mais nous pouvons compter sur les amis et les sympathisants. Nous sommes assurés aussi qu'un souvenir français et l'évocation du général de Gaulle ne laissent pas insensibles les Canadiens, surtout les Québécois.

Ainsi avons-nous pu cette année encore

célébrer dignement chez nous l'Appel du 18 Juin. Quelque soixante-quinze personnes se réunirent au pied du monument montréalais élevé à Charles de Gaulle. Etaient présents, entre autres, le consul général de France et son adjoint, le président de la Société nationale des Canadiens français, le maire suppléant de Montréal, les trois représentants des Français à l'étranger, les présidents des diverses associations d'Anciens Com-

battants, plus quelques personnalités diverses.

Dépôt de couronnes, lecture de l'Appel par un petit-fils de Français libre, Tristan Malavoy-Racine ; discours du président André Malavoy, dans lequel il rappelle que :

« Nous sommes ici pour nous souvenir. Au cours de la minute de silence qui suivra dans un moment et bien au-delà d'elle, que notre pensée s'attache à tous nos camarades morts au cours de la guerre, la plupart au grand jour, mais n'oublions pas ceux des combats de l'ombre, plus ingrats. N'ayons garde d'oublier nos camarades canadiens, partis très loin de chez eux pour combattre avec nous - et souvent mourir, pour nous. »

Minute de silence, prière.

Le soir, un dîner de trente-sept couverts réunissait les Français libres et leurs amis dans l'un des meilleurs restaurants de Montréal, qui avait bien voulu consentir en notre faveur un prix exceptionnel.

AUSTRALIE

Cinquante-neuvième anniversaire de l'Appel

Cette année, la cérémonie au cénotaphe se tient à 10 heures en présence de Mme Yvette Bossé-Jauréguiberry, membre du bureau directeur des FNFL, de passage en Australie.

Treize membres se rassemblent face au cénotaphe dans Martin-Place. Le drapeau de la section tenu par M. Jean Penny, les membres rangés en ligne à sa gauche se mettent au garde-à-vous.

Mme Y. Bossé-Jauréguiberry et le président posent devant la stèle la couronne portant cette simple inscription sur le ruban tricolore : «France libre 40-45». Une minute de recueillement est observée en souvenir du jour, après la défaite, où le général de Gaulle appelait les Français, où qu'ils soient, à



Sydney (Australie) : commémoration de l'Appel du 18 juin. Mmes Jauréguiberry et Brouet, encadrant M. Jean-Claude Poimboeuf, consul général de France, sont les invités de M. et Mme Donnelly, à Turramurra.

continuer avec lui la lutte pour reconquérir la liberté de la patrie. La cérémonie terminée, nous rejoignons nos hôtes, M. et Mme M. Donnelly, à Turramurra. Mme Bossé-Jauréguiberry leur est présentée ainsi qu'àux membres n'ayant pu nous rejoindre au cénotaphe. La salle est prête, tables aux nappes tricolores, les drapeaux nationaux et à croix de Lorraine dans les socles, le pavillon de beaupré au mur.

M. J.-C. Poimboeuf, consul général, qui, avec l'ambassadeur, a ouvert une petite école française ce matin, arrive. Présentation du consul à Mme Bossé-Jauréguiberry ; court entretien avec les camarades et leurs compagnes. La lecture de l'Appel par M. J. Penny est faite dans la salle.

M. Poimboeuf, à la fin du repas, porte un toast au général de Gaulle ; il rappelle l'importance de cette date qui devrait être respectée et connue par tous les Français des générations actuelles et à venir. Puis il remercie nos hôtes pour l'accueil et la dédication à la section des Français libres depuis de nombreuses années. M. J. Penny à son tour prend la parole : rentrant de la métropole, il n'est pas si certain que le 18 Juin soit connu de beaucoup de Français. Le consul reprend la parole pour présenter le «Guide», annuaire d'informations pour les Français immigrants et résidents.

Prochaine cérémonie : la Fête nationale du 14 Juillet au monument Lapérouse.

Legs effectués à notre Association et à la Fondation

La Fondation de la France libre, reconnue d'utilité publique par décret en date du 16 juin 1994 (J.O. du 18 juin 1994), succédant à l'AFL, reconnue d'utilité publique par décret en date du 4 avril 1963, est de ce fait habilitée, tout comme l'Association, à recevoir des legs totalement exonérés de droits de succession.

Il suffit de faire un testament en sa faveur ou, s'il s'agit d'une partie des biens ou d'un bien particulier, d'inclure les dispositions envisagées à son profit dans un testament.

Toutefois, il est bon que le donateur précise son souhait sur l'utilisation de son don, afin d'éviter qu'il soit imputé à la dotation, ce qui en empêcherait son utilisation à des fins sociales.

CVR, l'accord du 18 avril 1999

Si le dépôt de nouvelles demandes de reconnaissance du statut de combattant volontaire de la Résistance tend structurellement à se raréfier (autour de 200 par an), le traitement de certains dossiers, faisant état de services dans la Résistance incontestables, bute sur la difficulté de trouver des témoins ayant fait valider leurs services avant 1951 par les instances d'homologation (ministère de la Défense et commission nationale de la Résistance française).

Les dispositions des textes de 1989 reposent sur un compromis : l'accès à la carte CVR n'est plus forcé mais il est rendu plus difficile, dans un souci partagé par les associations de résistants de ne pas dévaloriser le titre.

C'est sur cette base qu'un accord est intervenu le 18 avril dernier, avec les quatre principales associations de résistants, les membres de la commission nationale d'attribution de la carte CVR et le secrétariat d'Etat à la Défense : la commission nationale des CVR est confortée dans son rôle de gardienne de la définition de la Résistance et des résistants, car c'est désormais elle qui appréciera si un dossier, comprenant des témoignages ne répondant pas aux exigences du décret de 1989, doit ou non faire l'objet de l'enquête diligentée par le préfet, comme le prévoit la circulaire du 27 janvier 1998.

Cet accord, qui prendra la forme d'une circulaire dans les prochaines semaines, participe de l'esprit de concertation qui associe les représentants du monde combattant à la gestion des questions qui les concernent.

Pour tout renseignement, contacter le Bureau des Titres et des Statuts, D.S.P.R.S.

8, rue Neuve-Bourg-l'Abbé - BP 6289
14065 CAEN - Tél. : 02 31 38 45 05.



Montréal (Canada) : commémoration de l'Appel du 18 juin, en présence du consul général de France et du maire suppléant de Montréal.

Le carnet

LES MEMBRES DE L'AFL A L'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

Commandeur

BONGRAND Michel, FFL 17398

Officier

GUINET Pierre, FFL 7377
LAMOUCHE Emile, FFL 2238

Chevalier

Mme Christianne BARSTOW, née PODMORE, FFL 1312, volontaire féminine
Mme Marcelle DEROUIN, FFL 21342, volontaire féminine
LE LEON Etienne, FFL 29173
MARTY René, FFL 36783

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Officier

PELLETIER Guy, FFL 3276

Chevalier

Mme Dolly BOURSIER, née CORNEO, FFL 25188, SFF
FERON Paul

MÉRITE MARITIME

Officier

LE GALL Jacques, FFL 20200
PROTOPAPPAS Georges, CAM 2181

DIPLÔME PORTE-DRAPEAU

MARCHAL Patrick, A 10392

Naissances

M. Gustave ACCAD, FFL 28704, a la joie de faire part de la naissance de ses trois arrières-petites-filles : Manon, le 20 janvier 1999, Emma, le 19 mars 1999 et Marie, le 20 juin 1999.
M. Robert LABAU, FFL 30704, et son épouse ont la joie de faire part de la naissance de leur arrière-petit-fils Nicolas ACHARD, le 23 août 1999 à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)
M. Robert SANCHI, FFL 38051, président de la section AFL de Meurthe-et-Moselle, a la joie de faire part de la naissance de son arrière-petite-fille Victoria, le 18 mai 1999.
M. Edouard TINSEL, FFL 1255, FNFL, a la joie de faire part de la naissance de son petit-fils Yannis, Edouard, Henri VOEGTLER, le 18 octobre 1999 en Espagne.

Mariages

M. Joseph ZORDAN, C 1143, est heureux de faire part du mariage de son fils Jean-Marc avec Mlle Nathalie BOUCHARD le 17 juillet 1999 à Les Monthairons (Meuse).

Noces d'or

M. Eugène THEAULT, FFL 21212, et son épouse

Décès

ADHERENTS

ANSQUER Marcel, FFL 16145, FNFL, le 8.11.1999 à Toulon (Var)

BROWN Georges, FFL 19944, le 10.9.1999 à Crowthorne (Grande-Bretagne)
BORYSOWSKI Alfred, FFL 9227, début octobre 1999 à Annemasse (Haute-Savoie)
BOUIX Emile, FFL 11711, le 23.10.1999 à Perpignan (Hérault)
CANANAN Antoine, FFL 992, FNFL, le 6.8.1999 à Beyrouth (Liban)
CHILLOU Emile, FFL 35656, le 8.6.1999 à Tresses (Gironde)
CHIMENES Hubert, FFL 7065, 1re DFL, le 19.10.1999 à Paris
CIANFANELLI Alain, C 2104 courant juin 1999 à Chatou (Yvelines)
COULLARE Charles, C 440, le 11.9.1999 à Saint-Senock (Indre-et-Loire)
COULON Jacques, CA 1283, le 25.10.1999 à Paris
DUPRE Francis, FFL 23792, le 29.9.1999 à Sartrouville (Yvelines)
FILIPPINI Pierre, C 2003, le 4.10.1999
FISCHER Marcel, FFL 27790, le 20.4.1999 à Marignane (Bouches-du-Rhône)
Mme Amédée FORGEAT, née DURAND, FFL 38600, FAFL, le 3.11.1999 à Cannes-la-Bocca (Alpes-Maritimes)
GALLI Alexandre, FFL 36718, début 1999 à Lyon (Rhône)
GAMARA Antonio, FFL 38519, FNFL, le 10.11.1999 à Paris
GIACOMETTI Claude, A 9151, à Triel-sur-Seine (Yveline)
GOUJON Léon, FFL 34305, le 9.8.1999 à Ploubalay (Côtes-d'Armor)
Mme Françoise GOUSSAULT, FFL 4815, le 17.8.1999 au Chesnay (Yvelines)
GUILLOU Guillaume, FFL 8071, FNFL, le 19.5.1999 à Pleubian (Côtes-d'Armor)

Mme Lucienne JACQUEMART, FFL 22956, le 22.8.1999 à Montana (Suisse)
JAFFRE Louis, FFL 36340, le 18.9.1999 à Lorient (Morbihan)
Mlle JEZEQUEL Claudia, FFL 896, FNFL, le 23.10.1999 à Brest (Finistère)
JOLIVET Louis, A 6697, le 9.10.1999 à Ploumanac'h (Côtes-d'Armor)
LIARD Gustave, FFL 20131, FNFL, le 22.9.1999 à Maniverville (Seine-Maritime)
LE MEUR François, FFL 5867, LEONZI Jérôme, FFL 35217, le 16.10.1999 à Ajaccio (Corse-Sud)
MARIAUD de SERRES Jean, FFL 4991, le 29.9.1999
MOIRAND Gabriel, FFL 601, le 26.8.1940 à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)
MULSANT Robert, FFL 18602, 2° DB, le 9.9.1999 à Versailles (Yvelines)
OLLIVIER Raymond, FFL 4574, le 4.8.1999 à Ploubazlanec (Côtes-d'Armor)
ORY Pierre, FFL 1333, le 20.10.1999 à Paris
De PANGE Jean, FFL 4057, FAFL, le 11.10.1999 à Pange (Moselle)
PEREZ Jean, FFL 13623, FNFL, le 8.11.1999 à Hyères (Var)
PIOUD Léon, FFL 16661, en février 1999 à Rillieux-le-Pape (Rhône)
POUPON Olivier, FFL 20328, FNFL, le 25.10.1999 à Plougasnou (Finistère)
QUELEN Jean, FFL 9492, le 14.9.1999 à Brest (Finistère)
ROCCA Eugène, FFL 10828, courant octobre 1999 à Istamboul
TAMA Virihoa, FFL 25337, le 27.8.1999 à La Celle-St-Cloud (Yvelines)

DECES FAMILLES

Mme Monique FOULT, épouse de Gérard FOULT, FFL 6954, le 9.8.1999 à Abbeville (Somme)

Mme LAUGIER, épouse de Louis LAUGIER, FFL 10186, le 17.8.1999 à Beaucaire (Gard)
Mme Aylan MILLET, épouse de Charles MILLET, FFL 10830, le 28.3.1999 à Istamboul
Mme MOIRAND, veuve de Gabriel MOIRAND, FFL 601, le 12.9.1999 à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)
Mme Octavie PICARD, veuve de Armand PICARD, FFL 5049, le 18.7.1999 à Dijon (Côte-d'Or)
Mme Louise TOULLEC, veuve de François TOULLEC, FFL 29816, le 6.10.1999 à Brest (Finistère)

ACTUALITE SOCIALE

A l'attention de nos camarades Invalides de Guerre

Depuis quelques mois, la liste des «médicaments confort» éditée par la Sécurité sociale, c'est-à-dire des spécialités qui ne sont plus remboursées bien qu'étant toujours prescrites, s'est allongée considérablement.

Les pensionnés militaires ne sont pas concernés par ces mesures.

En ce qui concerne les prescriptions ordonnées par les médecins traitants et mentionnées sur le carnet de soins, si ces prescriptions sont habituelles, les pharmaciens doivent toujours les délivrer gratuitement aux ayants droit.

En cas de refus, il y a lieu de demander à ces praticiens qu'ils prennent contact avec les directions de l'ONAC régionales pour contrôler la véracité du maintien des anciennes dispositions.

D'après le Code des Assurances (page 341),

En application des articles L 213 I et L 211 I,

Les pensionnés au titre de grand invalide de guerre dont le brevet est établi sur un taux égal ou supérieur à 85 % sont, sur leur demande, exonérés de la taxe de 15 % figurant dans les contrats d'assurance automobile, prélevée au bénéfice de la Sécurité sociale.

Cette exonération fait l'objet de l'article du Code de la Sécurité sociale n°383.

Il est légal de solliciter le remboursement de cette taxe si elle a été appliquée sur les contrats pour les trois années précédant la réclamation. Soit : année en cours 1999 et 1998, 1997, 1996.

Cette disposition, objet d'un protocole d'accord signé en 1983 par les entreprises d'assurances et les organismes sociaux, sous l'égide des pouvoirs publics, est restée pratiquement ignorée des bénéficiaires. L'insistance pour la faire appliquer sera sans doute nécessaire, les agents des compagnies n'en étant pas informés.(1)

J. Derou

(1) Extrait de la Revue des Médailleurs militaires.

Visites au siège central

de mai 1998 à fin décembre 1998

VANDEKERCKHOVE Maurice, FFL 12715, de Lille le 10.9.1998
BRACQUART Charles, CA 1230, de l'Eure, le 23.9.1998
GOTTLIEB Lawrence, FFL 9334, des USA, le 24.9.1998
GUIDOT Daniel, FFL 25741, des Yvelines, le 4.12.1998
DELIGNE, des Yvelines, le 4.12.1998
SABOURET Irène, A 357, du Canada, le 3.10.1998
COUSYN Henry, FFL 7100, de Rouen, le 14.10.1998
ELBAZ Jean-Pierre, A 8461, d'Antibes, le 9.10.1998
BOURDAIS Louis, FFL 4443, de Grande-Bretagne, le 20.10.1998
LAUBLE Michelle, de Strasbourg, le 22.10.1998
VERINAUD Jeanne, FFL 38707, du Calvados, le 22.10.1998
ALMIN Robert, C 2320, du Calvados, le 22.10.1998
COUSYN Henri, FFL 7100, de Rouen, le 17.11.1998
BRACQUART Charles, CA 1230, de Rouen, le 18.11.1998
POUMIROU Pierre, FFL 8930, de Bordeaux, le 27.11.1998
BARBARY Marcel, FFL 7187, de Bordeaux, le 27.11.1998
BRIENS Louis, A 9831, de Douarnenez, le 15.12.1998

de Janvier 1999 à fin octobre 1999

D' COIGNEY Rodolphe, FFL 37294, de New York, le 26.1.1999
COUSYN Henry, FFL 7100, de Rouen, le 16.2.1999
MONTANAT Athanase, FFL 37537, de Paris/Est, le 18.2.1999
PSALTIS, C 451, des Deux-Sèvres, le 25.2.1999
PERROUX Jean, FFL 14478, de Montpellier, le 5.3.1999
BOULANGER-HOCTIN Janine, FFL 1786, des VFFL, le 25.3.1999
RAOULT-FRANKLIN Jacqueline, FFL 34466, des VFFL, le 25.3.1999
BOUKOBZA André, FFL 18599, de Casablanca, entre mai et avril 1999
GERVAIS Paul, FFL 33846, de la Réunion, le 30.4.1999
LAVAUD Jean, FFL 38072, de Perpignan, le 17.6.1999
DEGUISE Pierre et Alix, FFL 6384, de New York, le 13.7.1999
D' ELBAZ Jean-Pierre, A 8461, d'Antibes, le 19.10.1999
FAYEULLE Pierre, FFL 4912, du Pas-de-Calais, le 21.10.1999
VANDEKERCKHOVE Maurice, FFL 12715, de Lille, le 21.10.1999
D' COIGNEY Rodolphe, FFL 37294, de New York, le 26.10.1999

A tous les présidents de section Rapports financiers de vos sections

Compte tenu du délai imparti au service de la comptabilité pour fournir son bilan, merci de nous faire parvenir au plus tard **fin janvier 2000** l'état financier de votre section ainsi que photocopie du dernier **arrêté de compte au 31 décembre 1999** : Banque - CCP - Livret de caisse d'Epargne.

Merci de votre aide.

Cotisations 2000

France et D.O.M.-T.O.M. : 120 francs
Pays étrangers : 160 francs

Merci de régler rapidement

In memoriam

Charles ARGILLIER

Charles Argillier, président du groupe départemental de l'Association, est décédé à l'âge de 91 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Nice le 31 juillet dernier.

Originaire de Roquebrune-Cap-Martin, le commandant Argillier avait suivi les cours des écoles militaires de Tulle et de Versailles avant d'être affecté, en 1936, au 4^e Régiment de Tirailleurs sénégalais. Durant la Seconde Guerre mondiale, il joua un rôle très important, en Syrie et au Liban, où il fut chargé de régler les conflits entre tribus bédouines alors qu'il n'avait que 23 ans.

Sa brillante carrière militaire et ses faits d'armes lui valurent d'ailleurs de recevoir la croix de guerre des TOE avec palme, la croix du Combattant volontaire de la Résistance, la croix du Combattant, la médaille commémorative du Levant et la médaille de la France libre.

Charles Argillier fut un des premiers à se rallier à l'appel du 18 juin 1940 lancé par le général de Gaulle. Président de section de l'AFL pendant plus de vingt ans, au titre du comité de Nice puis au niveau départemental, le défunt avait reçu chez lui à plusieurs reprises le général de Gaulle, entretenant même après la mort de ce dernier une correspondance régulière avec la veuve du grand chef d'Etat français, disparu voilà vingt-neuf ans. Il fut, en outre, à l'origine de la stèle érigée à la mémoire du général de Gaulle sur la place niçoise qui porte le nom du père de la V^e République, au quartier de la Libération.

Officier de la Légion d'honneur depuis 1987, le commandant Charles Argillier joua aussi un rôle important en tant que

citoyen, puisqu'il fut un élu de la ville de Nice pendant douze ans, alors que Jacques Médecin était maire. Il fut tour à tour conseiller municipal de 1977 à 1978, puis adjoint chargé des anciens combattants et victimes de guerre de 1979 à 1989.

C'est au monastère de Cimiez à Nice que ses obsèques ont eu lieu. L'église archicongrue a réuni dans une grande émotion la famille, les amis et de très nombreuses personnalités. Recouvert du drapeau tricolore et de ses nombreuses décorations, le cercueil du commandant fit son entrée au monastère sur l'air de « Petite Fleur » de Sydney Bechet.

Maître Pierre Pasquini, ancien ministre des Anciens Combattants, rappela les valeurs que représentait le commandant Argillier, particulièrement son engagement le 18 juin 1940. « C'est à des hommes comme toi, Charles, dit-il, que le Général pensait quand il parlait des Compagnons purs et fidèles... »

Puis Maître Jacques Peyrat, sénateur-maire de Nice, prit la parole : « Hormis le service de la France, il fut aussi un grand serviteur de cette ville de Nice. » Elu de la ville durant douze ans, Charles Argillier fut d'abord conseiller municipal (de 1977 à 1978), puis adjoint chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (de 1979 à 1989). « Il a été fidèle en toutes circonstances. Son regard lumineux était plein de chaleur... Le moment venu, nous donnerons son nom à une rue, une place ou un square. »

M. Robert Bineau, Compagnon de la Libération, président de la section AFL de Nice, et les présidents des sections de

Cannes, Antibes, Cagnes-sur-Mer, Vence et Grasse avec leurs porte-drapeau, accompagnés par de nombreux Français libres, entouraient Mme Eliane Argillier de leur affection et reconnaissance. Ils ont rendu ainsi témoignage à celle qui, pendant des années, participa et anima avec son dévouement et son sourire les réunions amicales des Français libres.

Le départ de notre président, qui conservait intact l'esprit de camaraderie et l'honneur de la France libre des années glorieuses, laisse un très grand vide au sein des sections et associations de notre département.

Raymond Denis et Robert Bineau

Joseph BSERENI

FFL, ancien du BM.2 et de la 1^{re} DFL

Né à Alep le 7 octobre 1919, de parents syriens, élevé dans une école française, il manifeste dès son plus jeune âge son attachement à la France. En 1938, alors que la situation en Europe laisse présager de lourdes menaces, il s'engage dans l'Armée française. Surviennent les événements de juin 1940. Arrivant en fin de contrat, on lui laisse le choix de le renvoyer dans ses foyers ou de le libérer. Ne voulant pas obéir au régime de Vichy, il rentre chez lui, espérant qu'une occasion favorable lui permettra de rejoindre bientôt les Forces françaises libres, au besoin en passant en territoire palestinien occupé par les Britanniques.

A l'occasion de l'entrée en Syrie et au Liban des forces franco-britanniques au printemps 1941, il se rallie aux FFL et signe un engagement pour la durée de la guerre. Incorporé au BM.2, il participe au siège de Bir Hakeim, au cours duquel il est blessé et cité. Avec son bataillon il participera ensuite aux opérations de Madagascar, traversera l'Afrique centrale, le Tanganyika, le Congo, puis rejoindra l'Afrique du Nord libérée, et participera avec son bataillon à la libération de la Poche de Royan et de La Rochelle. La guerre à peine terminée, il reprend du service et participe à la campagne d'Indochine, au cours de laquelle il est à nouveau blessé et cité. Après un séjour de plusieurs années dans les territoires d'Outre-Mer, notamment à la Réunion, il quitte l'Armée au terme de dix-sept ans de services, dont trois homologuées au titre de la Résistance.

Rendu à la vie civile, il reste très attaché à son passé de Français libre. Toujours volontaire pour servir le souvenir et la mémoire des camarades disparus, il est volontaire pour porter le drapeau à croix de Lorraine dans toutes les manifestations patriotiques, mission qu'il accomplira pendant une quinzaine d'années et à laquelle il ne renoncera que lorsque l'âge et une longue maladie ne lui permettront plus de l'assumer.

Rien ne saurait mieux résumer la valeur et le caractère de notre camarade disparu que cette courte phrase prononcée lors de ses obsèques célébrées à La Rochelle le 5 juillet 1999 : « Joseph Bsereni restera pour nous tous un modèle de bonne camaraderie, d'intégration parfaitement réussie et de dévouement à la France. »

Notre camarade (FFL n° 5370) est décédé le 1^{er} juillet 1999 à son domicile à La Rochelle. Il laisse trois enfants.

Léon, René GOUJON

Léon Goujon est né le 30 mars 1923 à Saint-Calais (Sarthe). Il est arrêté à Vierzon le 30 novembre 1940 pour passage de courrier en zone libre et détention d'armes. Il est déporté en Allemagne à Stassfurt, puis à Bitterfeld, unité de travail forcé pour IG Farben. Il s'évade le 1^{er} mai 1941. Arrêté à Chartres, il s'engage sur le conseil d'un officier de gendarmerie dans l'armée de Vichy. Il opte alors pour le 1^{er} RICM en vue de rejoindre l'Afrique et le général de Gaulle. Il déserte depuis Toulon avec un groupe de sous-officiers grâce à sa connaissance de l'espagnol.

Passé en Espagne le 13 mars 1942, il est interné en Espagne à Gérone, puis Figueras, Barcelone et Miranda de Ebro. Libéré comme Canadien français en août 1942, il signe son engagement aux FFL en septembre avec effet rétroactif. Incorporé dans l'armée de Terre à l'Ecole des Transmissions, sous le matricule 54907, il est muté à la Marine pour rejoindre les commandos avec le groupe Amaury (matricule 1162 FN 43).

Il débarque à Ouistreham le 6 juin 1944 avec le commando franco-britannique n° 4. Evacué le 20 juin 1944 pour une opération, il rejoint le commando au Bois de Bavent et participe à l'affaire de l'Epine ; puis il est évacué pour éventration et rejoint l'unité en septembre. Il participe au débarquement de Flessingue, île de Walcheren, le 1^{er} novembre 1944. Blessé le 2 par éclat de grenade, il est évacué sur l'hôpital de Worwerhampton. Il rejoint à nouveau son unité en Hollande au début du mois de décembre. Il est finalement démobilisé le 25 septembre 1945.

Titulaire de la croix de Guerre avec étoile de bronze (breveté au feu le 6 juin 1944), de la médaille de la France libre, de la médaille des volontaires, de la médaille des Evadés et de la croix du Combattant.

Il est décédé des suites d'une longue maladie le 9 août 1999.

*
* *

Françoise Goussault

présidente de la section AFL des Yvelines, n'est plus

En l'absence du vice-président, le docteur Pierre Mayolle, il me revient, au nom de la section AFL des Yvelines, de rendre un dernier hommage à Françoise Goussault, qui, depuis onze ans présidait notre section. Elle la gouvernait, l'animait de tout son cœur avec aisance. Ces dernières années, elle surmontait courageusement les misères du grand âge ; misères qu'elle avait connues, tels des lévriers, ses compagnons qu'elle menait encore, il y a peu, dégourdir leurs jambes dans le bois voisin, ou courir sur un cynodrome.

En Angleterre pendant la Seconde Guerre mondiale, alors Lady Ashley et mère de deux tout jeunes enfants, elle avait mis son cœur dans la France libre et combattante du général de Gaulle. De concert avec son mari, elle recevait beaucoup de ces Free French dans sa propriété du Dorset ; notamment ceux qui avaient besoin de repos après blessures ou maladies. Elle s'employait aussi en faveur de militaires cantonnés dans le voisinage. Devenue veuve peu après la fin de la guerre, c'est avec un des premiers Français libres qu'elle allait se remarier, le colonel Goussault, de l'armée de l'Air, Compagnon de la Libération.

Veuve une seconde fois, elle restait fidèle à la France libre et aux nombreux amis qu'elle s'y était fait.

Que sa famille, sa fille France The Hon. Ashley et son fils Lord Anthony Ashley notamment, trouvent réconfort dans la marque d'affection que représente la présence de quelques-uns des membres de notre section de l'Association des Français libres, dans l'église Notre-Dame de la Résurrection où furent célébrées ses obsèques.

Contre-amiral (CR) Jacques ZANG





Guillaume GUILLOU

Guillaume Guillou, notre camarade du 1^{er} BFM Commando, est mort le 19 mai 1999 à l'Armor Pleubian.

En 1939, jeune inscrit maritime, il sert sur un bateau marchand. Réfugié en 1940 en Angleterre, il y est maintenu, et participera à de nombreux convois jusqu'en 1942, date où, en escale aux USA, il apprend son affectation sur le Richelieu, qui avait séjourné durant deux ans à Dakar et devait être réarmé. L'esprit de l'équipage lui déplaît ; un contact avec des FFL lui permet de regagner l'Angleterre, où dès avril 1943 il se porte volontaire pour le Commando. Il débarque le 6 juin 1944 en Normandie et participe à la campagne qui suit.

Le premier novembre, ce fut le débarquement de Flessing et la dure campagne d'hiver en Hollande.

Démobilisé en 1946, marié à une Anglaise, il se fixe en Angleterre. Engagé dans un des meilleurs restaurants français de Londres, il fut très vite un sommelier compétent et apprécié. Durant des années il fut pour ses anciens camarades Commandos ou FFL un conseiller, procu-

rant aide et travail avec un tact et une discrétion tels que bien souvent son rôle était oublié. L'âge étant venu, il pensait avec sa femme se retirer à Ploubazlanec, dans le village où il était né le 5 août 1920.

Au moment où il peut espérer une retraite dans un pays quitté depuis trente ans, sa femme meurt, et il en est si affecté que sa santé s'altère rapidement. C'est alors que le proverbe «Un bienfait n'est jamais perdu» se révèle exact. Guillaume s'est beaucoup occupé d'un de nos camarades, Yves Quentric, décédé en 1984, et avait réglé pour sa veuve Victoire toutes les démarches concernant sa pension.

Victoire, voyant son désarroi, lui propose de revenir en Bretagne dans la maison qu'elle possède. Ce fut pour lui d'autant plus heureux que bientôt il devint aveugle.

Nos pensées vont vers Victoire. Elle a su procurer à Guillaume, qui avait tant servi les autres, la grâce d'un environnement lui rendant une fin plus douce.

Maurice Chauvet

Le marquis de LANDSDOWNE

Voici un personnage qui, sous certains aspects, appartenait à un passé révolu par le nombre des titres nobiliaires et la fortune considérable dont il jouissait.

De sa carrière diplomatique et des nombreuses responsabilités qu'il assumait entre 1940 et 1965, nous ne retiendrons ici que le profond attachement qu'il éprouvait pour la France. Le fait qu'il comptait Talleyrand, prince de Bénévent, parmi ses ancêtres en est sans nul doute l'une des raisons principales.

Recruté dans les Royal Scots Greys et promu capitaine en 1940, il fut ensuite détaché auprès du futur général Leclerc en raison de sa parfaite connaissance de la langue et des usages français. Il est sur le Barham devant Dakar et participe au ralliement des territoires de l'AEF.

Il recevra plus tard une mission de liaison et d'information au bénéfice de la Résistance et sera parachuté en France dans ce but.

Réputé pour son charme personnel, pour sa grande intelligence et son goût pour l'Histoire, il est resté, jusqu'à sa disparition en août dernier, l'un des plus sûrs amis que la France libre ait jamais comptés en Grande-Bretagne.

La rédaction

Simone MARILLIER

Madame Simone Marillier nous a quittés le 9 août 1999 à l'âge de 90 ans.

Résistante de première heure, elle avait signé son engagement aux Forces françaises libres le 1^{er} novembre 1942 sous le n° 31207. Son activité s'était principalement exercée sur la région de Villeveux. Agent de liaison P1 de juillet 1942 au 30 septembre 1944, elle a échappé à une tentative d'arrestation de la Gestapo le 13 mars 1944.

Elle était titulaire de la croix de Guerre avec palme, de la médaille de la Résistance et de la médaille des services volontaires rendus dans la France libre.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le 12 août à Buvilly (Jura), où elle repose aux côtés de son mari, M. Fernand Marillier, lui-même ancien résistant et adjoint départemental SAP.

Une délégation de la section AFL du Jura avec drapeau l'accompagnait à sa dernière demeure ; une gerbe fut déposée par notre section et par l'Amicale de la 2^e DB. Les condoléances étaient présentées à sa fille, Mlle René Marillier, et à sa famille.

Robert MULSANT

Un jeune homme, élève des Jésuites à Brest, décide de se soustraire à l'éventuelle réquisition allemande et de poursuivre le combat. Il quitte sa famille, embarque sur le Malguen, vedette en bon hors d'usage et gagne Ouessant en compagnie de son camarade Jean Jeanne. Il embarque de là sur le Nivernais et gagne la Grande-Bretagne, où il s'engage dans la France libre. Il n'a même pas dix-sept ans et, comme les jeunes de son âge, il est dirigé sur la Légion des Jeunes Volontaires Français dans le pays de Galles. Il vivra tous les avatars de l'Ecole des Cadets en formation, son passé scout lui permettant de les traverser sans dommages. Admis en première section en novembre 1941, à Malvern, il sort major de «Libération», première promotion de l'Ecole en mai 1942.

Ayant choisi l'arme blindée à «l'amphi-garnison», il se retrouve bientôt à l'escadron mixte, alors commandé par le capitaine Branet. Il y devient rapidement responsable de la section de commandement, où sa modestie, son zèle et son grande intelligence font merveille.

Dans ces fonctions, il débarque en France le 1^{er} août 1944 avec la 3^e compagnie du 501^{er} Régiment de Chars de combat. Il est l'un des Cadets qui ont eu l'honneur et le privilège de servir au sein de la 2^e DB.

Robert Mulsant est blessé une première fois en Normandie, rejoint la division à Paris et est à nouveau sérieusement touché à la tête dans les Alpes bavaroises. Il commandait une section de chars depuis la fin de janvier 1945.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur au combat, il quitte l'armée et se lance dans la vie civile.

Etant l'aîné d'une nombreuse famille, ses obligations familiales lui interdisent de reprendre, comme il l'aurait souhaité, le cours de ses études interrompues. Il trouve un poste de responsabilité en Tunisie puis devient directeur commercial d'une affaire de revêtement de sol. On le trouve plus tard associé à son frère Henri dans une importante société d'importation de matériel de travaux publics. Ancien élève du CPA, il achève sa carrière comme responsable européen dans une firme orientée vers la métallurgie.

Il a quitté les siens pour la Lumière le 9 septembre dernier.

André Casalís

René NICOLAS

René Nicolas a quitté les siens le 28 juillet à l'âge de 79 ans.

Engagé volontaire dans l'armée de l'Air en novembre 1938, breveté pilote d'avion le 13 avril 1939, il fut blessé lors d'un vol au-dessus de la Sarre en avril 1940. Puis ce fut l'armistice.

A partir du territoire algérien, il tente alors, le 26 juin, de rallier le général de Gaulle, mais il est contraint d'atterrir en Espagne. Interné par le régime franquiste, il s'évade en décembre et rejoint Gibraltar, où il embarque à bord d'un bâtiment britannique qui sera coulé par la Luftwaffe près des côtes anglaises. Secouru par la Royal Navy, il atteint enfin Liverpool.

Au cours de l'année 1941, il effectua de nombreux vols à partir de l'Angleterre puis, dans les années suivantes, servira en Afrique-Equatoriale française et au Levant. En octobre 1942, il séjourne même quelque temps en URSS, sous le pseudonyme de Skedvanoff.

Lorsque le 11 avril 1940 René Nicolas quitta Uchaux lors de sa dernière permission, il ne se doutait pas qu'il lui faudrait attendre le 7 juin 1946 pour revoir la France et sa famille. René Nicolas a été inhumé le 30 juillet au cimetière d'Uchaux, son village natal qu'il a tant aimé.

Marquis Jean De PANGE

Il fut de ceux qui en ont «Tant vu»

C'est avec beaucoup de tristesse que l'Amicale des Forces aériennes françaises libres a appris le décès d'un de ses plus anciens membres, le marquis Jean de Pange, le 7 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année. Il fut un des premiers à rejoindre le général de Gaulle en Angleterre le 26 juin 1940.

Ses obsèques, selon ses dernières volontés, furent célébrées au château de Pange, près de Metz, avec beaucoup de sobriété et de recueillement, le 11 octobre 1999.

Au début de l'après-midi le cercueil, recouvert d'un drapeau tricolore sur lequel avaient été déposés son blason de vol et ses décorations, était placé en bas des marches du perron.

Les drapeaux des associations d'Anciens Combattants et un détachement des Commandos parachutistes de la Base aérienne de Metz rendaient les honneurs. La famille et les autorités locales étaient en haut du perron. De nombreux amis et voisins étaient venus. Un long cortège se forma pour accompagner notre camarade jusqu'à l'église de Pange. Après la messe, le marquis Jean de Pange fut inhumé dans le caveau de famille à Pange.

Jean de Pange était né à Paris le 29 mars 1917. Passionné par l'aviation, à la fin de ses études au lycée Hoche à Versailles, ayant obtenu son bachelier «mathématiques» et un prix au concours général, il se sent plus attiré par l'aventure de l'aviation que par les études universitaires. Il passe son brevet de pilote de tourisme dans le cadre de l'aviation populaire. Appelé dans l'Armée de l'air, pour effectuer son service militaire comme soldat de 2^e classe, il demande et obtient sans difficulté, vu ses titres, d'effectuer le stage des Elèves officiers de réserve à Avord.

Sous-lieutenant observateur après un an de stage, il est affecté à Pau au groupe aérien de reconnaissance 566 (GAR 566), volant sur Bréguet 27. En janvier 1940, le GAR 566 reçoit des Potez 63-11 avec lesquels il participe, après un sérieux entraînement, à la campagne de France. Le 17 mai, un avion de son groupe, au cours d'un vol de reconnaissance dans la région de Sedan, observe que des blindés allemands ont réussi, ce qui était alors jugé impossible, à traverser la forêt des Ardennes. C'était au début de la retraite qui devait nous conduire à la défaite.

Le 27 mai, Jean de Pange est détaché comme officier de liaison auprès de la 4^e division cuirassée, commandée par le colonel de Gaulle qui, avec l'aide de la 51^e division écossaise, essayait de colmater la «tête de pont» qui se formait au sud de la Somme près d'Abbeville.

De retour au GAR 566, toujours au profit de la 4^e division cuirassée, il effectue le 9 juin une mission de reconnaissance pour vérifier l'état des ponts sur la Seine. Volant en rase-mottes il voit, bien dans son axe de vol, un important convoi routier allemand. Son pilote tire avec ses quatre mitrailleuses causant certainement des dégâts. Le Potez avait été touché, mais seul le mitrailleur était blessé. A l'atterrissage il rendit compte de sa mission, il fut puni pour infraction aux ordres, mais, aussi proposé ainsi que

son équipage pour une citation à l'ordre de l'armée de l'Air.

De repli en repli, Jean de Pange se trouva à Bayonne au moment de l'armistice ; il apprit qu'un général français avait langé, de Londres, un appel demandant à ceux qui voulaient continuer la guerre, avec les Britanniques, de le rejoindre. Jean de Pange décida de le suivre et de se rendre en Grande-Bretagne. Ayant appris qu'à Saint-Jean-de-Luz des bateaux, affrétés par le gouvernement britannique, évacuaient des troupes polonaises vers l'Angleterre il s'y rendit.

Malgré l'obstruction des fonctionnaires français, Jean de Pange et plusieurs autres militaires français réussirent à embarquer, grâce à l'aide des polonais sur le Jean Sobieski, en partance pour Plymouth, où il accosta le 26 juin 1940. Dès son arrivée à Londres, Jean de Pange s'engagea dans les Forces aériennes françaises libres et fut dirigé sur la Base de la Royal Air Force de Saint-Athan, près de Cardiff, où les volontaires français de l'aviation étaient regroupés. Quelques jours plus tard il était affecté à Odiham, où une école de pilotage franco-belge venait d'être créée. D'autre part, à Odiham, le lieutenant-colonel Lionel de Marmier mettait sur pieds d'une façon discrète une unité opérationnelle, le Groupe mixte de combat n° 1. Sa mission était de convaincre le gouverneur de l'Afrique occidentale française, de la nécessité de continuer la guerre contre les Forces de l'Axe.

Jean de Pange se porta immédiatement volontaire et fut affecté à la 2^e escadrille de bombardement sur Bristol «Blenheim» comme bombardier-navigateur. Après l'échec devant Dakar, le convoi gagna Douala, où le personnel et le matériel furent débarqués et remis rapidement en état de vol grâce aux connaissances techniques et aux qualités de chef de Lionel de Marmier, sans oublier l'enthousiasme général des membres du Groupe mixte de combat et des techniciens de Douala.

Il fallait, maintenant, obtenir le ralliement du Gabon. En effet, après la perte de Dakar, Libreville restait le seul port important pour ravitailler les territoires de l'Afrique Equatoriale française qui avaient rallié la France libre.

Les «Blenheim» n'étant pas encore disponibles, Jean de Pange participa, le 28 octobre 1940, à la demande du colonel Leclerc, à la première reconnaissance photo sur Libreville, à bord d'un Lysander piloté par le lieutenant de Thuisy. Cette mission fut délicate en raison du manque de connaissance des conditions climatiques en zone équatoriale et par la présence de tempêtes tropicales particulièrement sévères à cette période de l'année.

Un Blenheim du Groupe, probablement pris dans une de ces tempêtes, fut porté disparu le 9 novembre 1940 avec son équipage, (sous-lieutenant Jacob, adjudant Tazzer, sergent-chef Le Guyader) au cours d'un vol de reconnaissance, non loin de Libreville, (au large du Cap San-Juan).

Les opérations du Gabon terminées, le général de Gaulle nomma le colonel Leclerc commandant militaire du Tchad

et lui définit sa future mission, d'abord la conquête de l'oasis de Koufra puis, celle du Fezzan.

L'oasis de Koufra, grâce à son aérodrome, permettait aux Italiens de ravitailler leurs forces en Abyssinie et d'acheminer des avions de chasse du type Fiat C42.

L'affaire du Gabon étant terminée, le colonel Leclerc, le 22 décembre 1940, demanda au lieutenant-colonel de Marmier de mettre un Blenheim à sa disposition pour rejoindre son nouveau poste au Tchad. Deux escales étaient prévues : Yaoundé et N'Gaoundéré.

Le colonel Leclerc arrivait à Fort-Lamy dans la soirée du 25 novembre 1940 et faisait le soir même, au cercle tchadien, devant tous les officiers un exposé sur la façon avec laquelle il envisageait l'avenir. Au mois de décembre 1940, le Groupe de combat est dissous. Son personnel et son matériel avec l'apport de l'escadrille Topic, commandée par le commandant d'Astier de Vilatte, et récemment arrivée de Grande-Bretagne, va constituer le Groupe réservé de bombardement n° 1 (GRB.1).

Le lieutenant Jean de Pange fut affecté à la 1^{re} escadrille, commandée par le capitaine Lager, sur Bristol Blenheim.

Le 26 décembre, le colonel Leclerc convoque le capitaine Lager et les lieutenants de Pange et de Stadieu pour une mission secrète dans le cadre de l'opération de Koufra. Rallier Ounianga-Kébir via Faya, effectuer une mission photo sur Koufra et rentrer à Fort-Lamy par le même chemin, soit plus de 3 500 km de survol du désert.

Opération délicate quand on sait que pendant le survol du désert il y a très peu de points de repère caractéristiques et qu'il n'existait pas, à l'époque, de carte précise ni d'infrastructure radio.

L'adjudant Séguineau, qui connaissait bien le désert, avait accepté d'accompagner le lieutenant de Pange pour l'aider dans sa navigation. Un deuxième Blenheim, piloté par le capitaine Meurant, le lieutenant de Stadieu et Privé, transporterait le colonel Leclerc.

Le voyage et l'étape de Faya se passèrent sans problème. Toutefois, le colonel Leclerc, très pressé, s'opposa à ce que l'on perde du temps en demandant les prévisions du temps, et pourtant ! Peu de temps après le décollage, les avions rencontrèrent un brouillard, qui s'épaississant, força les pilotes à voler de plus en plus bas. L'arrivée faillit se terminer en catastrophe.

Le 30 décembre 1940, la météo fut mauvaise et la mission ne put être effectuée. Le général Leclerc, furieux, pesta contre l'aviation et son peu de fiabilité.

Le temps s'étant amélioré le vol fut possible le lendemain 31 janvier 1940. Les deux avions furent à la verticale de Koufra vers 12 h 30 et purent observer la présence d'avions sur le terrain et de matériel. Les prises de vues s'avèrent excellentes et très utiles pour les opérations futures.

De retour à Ounianga, vers 15 h 30, Jean de Pange eut la pénible surprise de constater que son ami depuis 1939, Jacques de Stadieu et son équipage n'étaient pas rentrés. Ce ne fut qu'après la prise de Koufra qu'il apprit qu'ils avaient été contraints d'atterrir et faits prisonniers par les Italiens.

Le 30 janvier 1941, les deux escadrilles du GRB 1, respectivement basées à

Fort-Lamy et Maiduguri, reçoivent l'ordre de se regrouper à Ounianga Kébir, en vue de l'attaque de Koufra.

L'équipage Lager, de Pange et Dispot, qui avait déjà effectué une reconnaissance sur Koufra, doit voler en tête du dispositif.

Le premier bombardement eut lieu le 4 février 1941, suivi de deux autres pour aider la colonel Leclerc. Ces missions furent rendues très difficiles par les conditions climatiques et par le manque d'expérience du personnel navigant qui n'avait jamais travaillé sous un tel climat, pas plus d'ailleurs que les avions. L'opération de Koufra terminée, servant toujours au GRB 1, il participe aux combats d'Ethiopie jusqu'à la fin du mois de juin. Il est affecté à Bangui, où il pense pouvoir reprendre ses cours de pilotage. Il réalise très vite que la Base de Bangui ne possède pas de moyens nécessaires pour devenir un pilote accompli et demande à revenir en Grande-Bretagne. Il lui faudra neuf mois pour retrouver l'Angleterre.

Jean de Pange arrive à Londres le 22 mars 1942. Par chance, il rencontre son camarade Mirlesse, avec qui il avait rallié la Grande-Bretagne à bord du Sobieski en juin 1940.

Ce dernier lui explique que les FAFL pensaient pouvoir créer un groupe de chasse par son intermédiaire et qu'il recherchait un pilote pour l'avion de liaison.

Jean de Pange accepte et embarque à Greenock le 16 août 1942 pour le Liban, où le groupe de chasse n° 3 Normandie était en cours de formation à Rayack.

Pilote de l'avion de liaison U2, Jean de Pange fut le premier pilote du Normandie à atterrir en Allemagne. Il avait auparavant effectué dans des conditions difficiles de très nombreuses missions de liaison et de sauvetage qui lui valurent l'estime et la reconnaissance de tous ses camarades.

Le capitaine Jean de Pange, commandeur de la Légion d'honneur, était titulaire de la croix de Guerre avec cinq palmes et de l'Etoile rouge. Il avait écrit un livre « Nous en avons tant vu », qui relatait sa vie opérationnelle de 1940 à 1945 et qui reçut le prix de l'Aéro Club de France.

Colonel Henry Lafont

Paul RIVIÈRE (Charles-Henri)

1912-1998

Il faut dire d'abord sa fidélité. Fidélité à de Gaulle, à Jean Moulin, à la Résistance, à tous ses camarades de combat. Charles-Henri : Charles comme de Gaulle, Henri comme Frenay.

C'est avec Combat qu'il entre dans la Résistance. C'est pour Combat que, dans la nuit du 21 au 22 juin 1942, il réalise sa première opération de parachutage, au lendemain de laquelle il est arrêté par la police de Vichy.

Il avait pour de Gaulle une admiration immense, sans réserve. Le Général l'avait reçu personnellement lors d'un de ses voyages à Londres. C'était le 6 juin 1944. Fidèle à de Gaulle, il le fut comme député de la Loire de 1962 à 1978. Depuis 1970, il a toujours été présent au pèlerinage de Colombey, en novembre de chaque année.

Et maintenant il repose aux côtés de sa femme Jannik dans le cimetière de Montagny, son village natal de la Loire, sous un monument de pierre blanche qui est identique à celui sous lequel est enterré le Général.

Fidèle à Jean Moulin, il le fut à partir du 12 janvier 1942, où il le rencontra à Lyon. Après l'arrestation de Caluire jusqu'à la victoire, Charles-Henri prit en main l'organisation de la SAP, qui, après l'unification des différents mouvements de la Résistance, était devenue responsable de toutes les opérations d'atterrissage et de parachutage faites par les services de la France combattante.

Fidèle à Jean Moulin, il fut, après 1945, vice-président de l'Institut Jean-Moulin à Bordeaux et un des organisateurs des cérémonies annuelles du 17 juin au Panthéon en l'honneur du rassembleur de la Résistance française.

Fidèle à tous ses camarades de la Résistance, dans sa maison de la Croix de Roche, à l'entrée de Montagny, il les recevait comme des frères. Avec Jannik il avait aménagé cette grande maison pour y accueillir tous ceux avec lesquels il avait travaillé dans la clandestinité. C'était la maison du bon Dieu ! Nombreux sont nos camarades, anglais ou français, qui y ont passé une nuit ou quelques jours. Il aimait les promener dans son grand jardin, qu'il cultivait longtemps lui-même. Il aimait faire admirer ses fruits, ses légumes, ses fleurs, ses dahlias magnifiques, ses chrysanthèmes qu'il préparait amoureuxment chaque année pour fleurir les tombes de sa famille.

Il aimait nous montrer dans son village tout ce qu'il avait pu réaliser pendant les longues années où il en avait été le maire. Grâce à sa mémoire d'éléphant, sans hésitation il égrenait des souvenirs rappelant les dates des opérations, les noms des passagers partant pour Londres ou en arrivant, les messages passés à la radio.

Infatigable, il était présent à toutes les manifestations du souvenir, non seulement dans la région lyonnaise, mais dans toute la France, accompagnant à leur dernière demeure les Compagnons de la Libération, ses camarades de l'Amicale, les responsables de ses équipes de parachutage et d'atterrissage, et prenant souvent la parole pour rappeler leur action.

Il était un des piliers de notre Amicale, dont il avait été avec Jannik en 1945 l'un des fondateurs et dont il fut jusqu'à sa mort un dirigeant respecté et toujours écouté.

Tous ceux qui l'ont rencontré et qui ont travaillé avec lui étaient immédiatement conquis par sa simplicité et sa gentillesse, son humeur toujours égale malgré les deuils cruels qui l'ont frappé.

Ses camarades de combat se souviennent de sa rigueur et de son courage, de son calme impressionnant dans toutes les situations. Je le revois encore aux quelques opérations que nous avons faites ensemble. Arrivé sur le terrain, il annonçait régulièrement qu'il allait se reposer quelques instants. Il s'étendait sur le sol et immédiatement il s'endormait pour une heure à une heure et demie. Et il se réveillait en pleine forme lorsque, en prêtant l'oreille, on entendait un bruit d'avion venant du nord dans le lointain.

La vie de Charles-Henri : une vie toute droite de dévouement sans faille aux causes les plus nobles.

Jean Triomphe

Docteur Robert SAFAR

ancien chargé de cours à la
Faculté de Médecine de Lyon,
ancien de la Première Division
française libre

Au nom du général d'armée Jean Simon, grand-croix de la Légion d'honneur, chancelier de l'Ordre de la Libération, président national de l'Association des Français libres,

Au nom du général de corps d'armée Bernard Saint Hillier, grand-croix de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, président national de l'Amicale des Anciens de la Première Division française libre,

En tant que président régional, sois assuré, Robert, ainsi que ton épouse et ta famille, à laquelle tu étais tant attaché, que les Anciens ne t'oublieront pas dans leur souvenir.

Président de notre Amicale pendant de nombreuses années et ensuite président d'honneur, tu avais garanti la mémoire de cette « noble et chère phalange », comme l'appelait le général de Gaulle.

Engagé comme Français libre au premier Bataillon du Génie, formé en Angleterre dès le débarquement anglo-américain de novembre 1942, tu participes aux campagnes de Tunisie, d'Italie et de France.

Tes états de services ont été honorés par la Nation.

Démobilisé, et afin de répondre à la vocation de ta famille, tu fais tes études à la Faculté de médecine d'Alger, avec pour maître le professeur Pierre Goinard.

Tu fais partie de cette minorité active d'un corps d'élite médical qui assurait la responsabilité des soins à plus de 95 % de la population de l'Algérie, après avoir contribué à tripler le nombre des autochtones en moins d'un siècle, en les délivrant de ses épidémies et de la mortalité infantile.

La Faculté de médecine d'Alger était l'une des premières de France et sa valeur était reconnue dans le monde. Le serment de Maïmonide, médecin et philosophe juif, n'est-il pas aussi beau que celui d'Hippocrate, médecin grec ?

En 1962, comme tes confrères et tes frères, après avoir tout perdu for l'Honneur, tu t'installas à Lyon afin de poursuivre tes activités thérapeutiques.

Tu avais choisi l'ancienne capitale des Gaules, devenue capitale de la Résistance, car tu avais conservé le souvenir de son enthousiaste accueil au moment de la Libération.

Les quartiers de Perrache et d'Ainay n'ont pas oublié. Les habitants se souviennent qu'à l'approche des grands froids et changements de temps, tu te déplaçais pour les soutenir par tes conseils et soins éclairés.

Madame, recevez, ainsi que toute votre famille, nos condoléances les plus affectueuses et les plus sincères. Robert, ce n'est qu'un Au Revoir.

Le président : Jacques Foret



Yvon TOMMASI

« Yvon Tommasi, un homme limpide, un homme qui, à l'image de ses yeux si clairs, aura eu un parcours d'une transparence absolue, qui aura passé sa vie à faire le bien autour de lui. » C'est dans ces termes que le général Cann, ancien chef de corps du 8^e RPIMa, ouvre l'allocution prononcée lors des obsèques de notre camarade, le 3 septembre dernier.

Il poursuit en rappelant la remarquable carrière d'Yvon Tommasi. Né en 1921 en Algérie, il s'engage peu après l'armistice et se retrouve à Cherchell. Sorti aspirant en mai 1943, il rejoint aussitôt les FFL pour être affecté au BM 21, avec lequel il fera toute la campagne.

Grièvement blessé, à la tête de sa section devant Belfort, il est cité à l'ordre du corps d'armée. Guéri après cinq mois de soins, il retrouve son bataillon dans les Alpes, le temps pour être de nouveau cité à l'ordre de l'armée cette fois.

Promu lieutenant, et nommé chevalier de la Légion d'honneur, à la fin du conflit européen, Yvon Tommasi se porte volontaire pour l'Indochine, où

il rejoint le 5^e BPC en 1951. Capitaine un an plus tard, il est fait prisonnier à l'issue d'une embuscade meurtrière. Soumis aux pressions physiques et morales que l'on sait, il y résiste de toutes ses forces morales, qui sont grandes. « Promu » fossoyeur par un ennemi vindicatif, il enterre plus de 200 de ses camarades de combat avant d'être libéré en septembre 1954.

A nouveau volontaire, c'est le 8^e RPIMa qui l'accueille dans le Constantinois, où il commande la 3^e compagnie, à la tête de laquelle il s'illustre à plusieurs reprises.

Revenu en métropole, il est promu chef de bataillon, reçoit la rosette d'officier de la Légion d'honneur en 1964, et fait valoir ses droits à la retraite quatre ans plus tard. Très actif dans son amicale de 1977 à 1993, il est promu commandeur quatre ans plus tard.

Le mot de la fin revient au Père Maffre, qui, en apprenant son décès, dira : « Eh bien ! si lui ne va pas au paradis, je ne sais pas qui pourra y aller ! »

Côte d'Azur Varoise

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - LOCATIONS



Marius Dunez, FFL,
vous attend

FNAIM

CABINET DUNEZ

9, avenue Gallieni

83110 SANARY-SUR-MER

Tél. 04 94 74 56 57 - Fax : 04 94 88 29 02

ECRIVAINS

Les Editions LA BRUYÈRE publient Récits, Mémoire de Guerre et de Résistance
En France et à l'Etranger

Ouvrages déjà parus :

Félix CALATAYUD-TORMO « C'était hier... Le chemin de l'Europe 1936-1948 »
Récit et témoignage - 152 pages - 86 F

Antonin CUBIZOLLES « Colombe de la paix de l'Europe ensanglantée » - Récit historique - 160 pages - 86 F

Jean JOCHEM « Français libre et pétrolier » - Récit - 160 pages - 118 F

Adrien LASSIE « Prisonnier de guerre en Allemagne 1940 à 1945 » - Récit - 110 pages - 86 F

René TORRES « L'aile meurtrie - Dans le sillage de Saint-Exupéry » - 200 pages - 110 F

René POUJADE « Cours Martiales - Indochine 1940-1945 -

Les évasions de résistants dans l'Indochine occupée par les Japonais » - 264 pages - 186 F
Couronné par l'Académie Française « De Gaulle et Roosevelt - La France libre aux Etats-Unis »
par **Raoul AGLION** - 272 pages - 180 F

Renseignements : Editions LA BRUYÈRE
128, rue de Belleville, 75020 PARIS
Tél. 01.43.66.16.43 - Fax 01.43.66.13.62



Photo : K. Tokunaga (DACT) (Dassault Industries)



La commémoration de la disparition du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises, le 9 novembre 1999.

L'office a été concélébré par les pères Cordier, Alazard et Regéard du Cormier. Le Général, a déclaré le père Cordier dans son homélie, a « pratiqué jusqu'à l'extrême les vertus martiales qui sont aussi celles du chrétien » : le refus, la vigilance, le service et le courage. Voir notre compte rendu en page 12 de ce numéro.

(Photo : Paulette et Roger Levalleur)